

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Note différentielle entre :

- Le **cahier technique CT2022.1.6** publié en septembre 2022 ;
- Le **cahier technique CT2023.1.6** publié en juin 2023.

Sommaire

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE	1
Sommaire	2
Introduction	9
Légende.....	9
1. Modification du numéro de version du Cahier technique pour la version de norme P23V01.....	10
1.1. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »	10
2. Modification du nom de la FFSA qui devient FFA	11
2.1. 1.3 Le support métier de la DSN	11
2.2. 1.4.1.4 Les exclusions.....	12
2.3. 2.2.4 Modalités déclaratives spécifiques des organismes complémentaires.....	12
2.4. 3.1 Envoi et déclarations.....	13
2.5. 5.1 DSN Mensuelle	15
2.6. 5.3 Signalement d'évènement Arrêt de travail.....	15
2.7. 5.4 Signalement d'évènement Reprise suite à arrêt de travail	15
2.8. Bloc « Adhésion Prévoyance - S21.G00.15 »	16
2.9. Rubrique « Code organisme de Prévoyance - S21.G00.15.002 »	16
2.10. Rubrique « Code déléataire de gestion - S21.G00.15.003 »	16
2.11. Rubrique « Ancien Code organisme de Prévoyance - S21.G00.16.002 »	17
2.12. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »	17
2.13. Rubrique « Code déléataire de gestion - S21.G00.20.008 »	18
3. Suppression de la base assujettie « 29 - Base IRCANTEC non cotisée »	19
3.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	19
3.2. Rubrique « Code de base assujettie déclarée à tort - S21.G00.84.001 »	19
4. Natures de contrat autorisées pour les contrats d'apprentissage	20
4.1. Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »	20
4.2. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 ».....	20
5. Déclaration d'un FCTU pour les contrats d'appui au projet d'entreprise (Cape)	22
5.1. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 ».....	22
6. Correction sur l'exonération d'heures supplémentaires.....	25
6.1. Bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 »	25
6.2. Rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 »	25
7. Evolution du rattachement temporel des rémunérations suite au BOSS.....	27
7.1. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération ».....	27
8. Intégration de la contribution supplémentaire à l'apprentissage et du solde de la taxe d'apprentissage en version de norme P23V01	28
8.1. Rubrique « Code taxe - S21.G00.44.001 »	28
8.2. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »	29
9. Nouvelle dénomination de l'« ACOSS » par « Urssaf CN »	31
9.1. 1.4.1.4 Les exclusions.....	31

9.2.	1.4.3.1 Envoi en mode test	31
9.3.	2.1.3.6 Modalités déclaratives d'un rappel de paie.....	31
9.4.	2.2.1.1 Bloc « Composant de base assujettie » (S21.G00.79).....	32
9.5.	2.2.1.2 Bloc « Base assujettie » (S21.G00.78).....	33
9.6.	2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)	35
9.7.	2.2.1.4 Bloc « Bordereau de cotisation due » (S21.G00.22).....	37
9.8.	2.2.1.6 Bloc « Versement organisme de protection sociale » (S21.G00.20)	39
9.9.	2.2.1.8 Bloc « Cotisation établissement » (S21.G00.82).....	43
9.10.	2.2.2 Modalités déclaratives générales	44
9.11.	2.2.2.5 Corrections de déclarations de cotisations.....	44
9.12.	2.2.2.6 Paiement des cotisations	45
9.13.	2.2.3 Modalités déclaratives spécifiques URSSAF.....	45
9.14.	2.2.3.1 Principes fondamentaux	45
9.15.	2.2.3.2 Déclaration des cotisations agrégées	45
9.16.	2.2.3.3 Déclaration des cotisations nominatives	46
9.17.	2.2.3.4 Corrections de déclarations de cotisations.....	47
9.18.	2.2.3.5 Partitionnement : établissements disposant de plusieurs comptes cotisants	47
9.19.	2.3.1 Données annuelles – L'assujettissement des entreprises	47
9.20.	2.4 Déclaration de type Sans individu.....	49
9.21.	2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve	53
9.22.	3.1 Envoi et déclarations.....	55
9.23.	5.1 DSN Mensuelle	57
9.24.	Rubrique « Type - S20.G00.07.004 ».....	58
9.25.	Rubrique « Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA - S21.G00.11.019 ».....	58
9.26.	Rubrique « Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CE- S21.G00.11.020 »	58
9.27.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »	59
9.28.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »	59
9.29.	Rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »	59
9.30.	Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 »	59
9.31.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 ».....	59
9.32.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 »	60
9.33.	Rubrique « Code délégataire de gestion - S21.G00.20.008 »	60
9.34.	Rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 »	60
9.35.	Rubrique « Date de paiement - S21.G00.20.011 »	61
9.36.	Rubrique « SIRET Payeur - S21.G00.20.012 »	61
9.37.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.22.001 ».....	61
9.38.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.22.002 »	61
9.39.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.22.003 ».....	62
9.40.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.22.004 »	62
9.41.	Rubrique « Montant total de cotisations - S21.G00.22.005 »	62

9.42.	Rubrique « Cotisation agrégée - S21.G00.23 »	62
9.43.	Rubrique « Motif d'exclusion DSN - S21.G00.40.025 ».....	63
9.44.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	63
9.45.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.78.002 ».....	64
9.46.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.78.003 »	64
9.47.	Rubrique « Montant - S21.G00.78.004 »	64
9.48.	Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 ».....	64
9.49.	Rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 »	65
9.50.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	65
9.51.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.81.002 ».....	65
9.52.	Rubrique « Montant d'assiette - S21.G00.81.003 ».....	66
9.53.	Rubrique « Montant de cotisation- S21.G00.81.004 »	66
9.54.	Rubrique « Code INSEE commune - S21.G00.81.005 ».....	66
9.55.	Rubrique « Taux de cotisation - S21.G00.81.007 ».....	67
9.56.	Rubrique « Cotisation établissement - S21.G00.82 »	67
9.57.	Rubrique « Valeur - S21.G00.82.001 ».....	67
9.58.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »	68
9.59.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.82.003 ».....	68
9.60.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.82.004 »	68
9.61.	Rubrique « Référence réglementaire ou contractuelle- S21.G00.82.005 »	69
9.62.	Rubrique « Code de base assujettie déclarée à tort - S21.G00.84.001 »	69
10.	Déclaration du code non cadre pour la CPRP SNCF	70
10.1.	Rubrique « Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.40.003 »	70
11.	Transfert du recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN.....	71
11.1.	2.2.1.1 Bloc « Composant de base assujettie » (S21.G00.79).....	71
11.2.	2.2.1.2 Bloc « Base assujettie » (S21.G00.78).....	73
11.3.	2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)	75
11.4.	2.2.1.4 Bloc « Bordereau de cotisation due » (S21.G00.22)	80
11.5.	2.2.1.6 Bloc « Versement organisme de protection sociale » (S21.G00.20)	83
11.6.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 ».....	90
11.7.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »	92
11.8.	Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 ».....	92
11.9.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 ».....	92
11.10.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 »	92
11.11.	Rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 »	93
11.12.	Rubrique « Date de paiement - S21.G00.20.011 »	93
11.13.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.22.001 ».....	93
11.14.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.22.002 »	93
11.15.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.22.003 ».....	94
11.16.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.22.004 »	94

11.17. Rubrique « Montant total de cotisation - S21.G00.22.005 »	94
11.18. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	94
11.19. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.78.002 »	95
11.20. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.78.003 »	95
11.21. Rubrique « Montant - S21.G00.78.004 »	95
11.22. Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »	95
11.23. Rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 »	96
11.24. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	96
11.25. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.81.002 »	96
11.26. Rubrique « Montant d'assiette - S21.G00.81.003 »	97
11.27. Rubrique « Montant de cotisation - S21.G00.81.004 »	97
11.28. Rubrique « Code de base assujettie déclarée à tort - S21.G00.84.001 »	97
12. Evolution du libellé des bases assujetties pour les organismes professionnels BTP	98
12.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	98
13. Nouveaux plans d'épargne retraite (loi PACTE)	99
13.1. 2.3.2 Donnés mensuelles - imposition des salariés	99
13.2. 2.3.3.3 Cotisation individuelle	100
13.3. Rubrique « Type - S21.G00.54.001 »	101
13.4. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	101
14. Gestion de la retenue à la source des non-résidents en DSN	102
14.1. 2.3 Les données de paie du champ fiscal	102
14.2. 2.3.2 Donnés mensuelles – imposition des salariés	102
15. Suppression des taux dans les assiettes du forfait social en base assujettie	103
15.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	103
16. Procédure de sortie de la DSN	104
16.1. Bloc « Etablissement - S21.G00.11 »	104
16.2. Rubrique « Demande de sortie de la DSN - S21.G00.11.024 »	104
17. Suppression de la journée de perception de l'allocation journalière de présence parentale	106
17.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »	106
18. Autorisation du bloc « Complément OETH - S21.G00.13 » dans une DSN sans individu	107
18.1. 2.4 Déclaration de type Sans individu	107
19. Cinématique du bloc « Changements contrat - S21.G00.41 »	108
19.1. Rubrique « Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 »	108
19.2. Rubrique « Grade - S21.G00.40.079 »	108
19.3. Rubrique « Ancien positionnement dans la convention collective - S21.G00.41.058 »	108
19.4. Rubrique « Ancien grade - S21.G00.41.063 »	109
20. Intégration du recouvrement des intermittents en DSN pour Pôle emploi	110
20.1. 1.4.1.4 Les exclusions	110
20.2. 1.4.3.5 Fractionnement de déclarations	110
20.3. 2.2.1.1 Bloc « Composant de base assujettie » (S21.G00.79)	112

20.4.	5.1 DSN Mensuelle.....	113
20.5.	Rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 »	114
21.	Transfert du recouvrement de la CNIEG à l'Urssaf CN et à la MSA	115
21.1.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »	115
22.	Dématérialisation de la Saisie Administrative à Tiers Détenteur	116
22.1.	8. ARBORESCENCES.....	116
22.2.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »	116
22.3.	Bloc « Saisie administrative à tiers détenteur - S21.G00.98 »	117
22.4.	Rubrique « Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 »	117
22.5.	Rubrique « Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 ».....	118
22.6.	Rubrique « Montant - S21.G00.98.003 »	119
22.7.	Rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 »	120
23.	Besoins de l'Assurance Chômage.....	121
23.1.	2.2.1.3. Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)	121
23.2.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 ».....	123
23.3.	Rubrique « Taux de cotisation - S21.G00.81.007 ».....	123
24.	Précision sur l'utilisation des valeurs de réserve	124
24.1.	2.7 Valeurs de réserve	124
24.2.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 ».....	124
24.3.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 ».....	124
24.4.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	125
25.	Indemnité inflation	126
25.1.	2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve	126
25.2.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	128
26.	Intégration des détenus travailleurs en DSN	129
26.1.	Rubrique « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 ».....	129
26.2.	Rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 »	129
26.3.	Rubrique « Ancienne nature du contrat - S21.G00.41.004 ».....	129
26.4.	Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.001 ».....	130
26.5.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	130
26.6.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	130
27.	Intégration du FCTU en DSN	131
27.1.	8. ARBORESCENCES.....	131
27.2.	Bloc « Données précédemment déclarées - S21.G00.45 ».....	131
27.3.	Rubrique « SIRET déclarant le contrat précédemment - S21.G00.45.001 ».....	132
27.4.	Rubrique « Numéro du contrat déclaré précédemment - S21.G00.45.002 »	133
28.	DOETH.....	134
28.1.	Rubrique « Type - S20.G00.07.004 ».....	134
29.	Ajout du montant net versé dans le véhicule technique.....	135
29.1.	Bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 ».....	135

29.2.	Rubrique « Montant net versé - S89.G00.92.016 »	135
30.	Adaptation de contrôles afin d'autoriser les motifs de TPT dans les FCTU.	137
30.1.	Rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 ».....	137
30.2.	Rubrique « Motif de la reprise - S21.G00.60.011 »	137
31.	Corrections de contrôles et de messages d'erreur	138
31.1.	Rubrique « Unité de mesure de la quotité de travail - S21.G00.40.011 ».....	138
32.	Evolution dans le cadre de l'intégration du Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (MENJ) en DSN 139	
32.1.	Rubrique « Type - S21.G00.52.001 ».....	139
33.	Déclaration des heures supplémentaires exonérées en 2023.....	140
33.1.	2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération ».....	140
33.2.	Rubrique « Rémunération nette fiscale - S21.G00.50.002 »	140
33.3.	Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »	141
33.4.	Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »	141
33.5.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 ».....	142
34.	Evolutions des contrôles appliqués à la rubrique « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 ».....	143
34.1.	Rubrique « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 »	143
35.	Correction de la déclaration à tort d'une affiliation à une caisse de congés payés	145
35.1.	Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »	145
36.	Prime de Partage de la Valeur (PPV).....	146
36.1.	Rubrique « Date de début de la période de rattachement - S21.G00.52.003 »	146
36.2.	Rubrique « Date de fin de la période de rattachement - S21.G00.52.004 »	146
37.	Contrat de mission d'insertion.....	147
37.1.	Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »	147
38.	Autorisation de la déclaration de deux numéros de contrats dans les blocs « Rémunération S21.G00.51 » et « Prime, gratification et indemnité S21.G00.52 » des FCTU.....	149
38.1.	Rubrique « Numéro du contrat – S21.G00.51.010 »	149
38.2.	Rubrique « Numéro du contrat – S21.G00.51.010 »	149
38.3.	Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.52.006 »	149
38.4.	Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.52.006 »	149
39.	Déclaration du montant net social.....	151
39.1.	Rubrique « Date de fin de période de paie – S21.G00.51.002 ».....	151
39.2.	Rubrique « Type - S21.G00.51.011 ».....	151
40.	Mise en œuvre de la réforme des retraites	151
40.1.	Rubrique « Code régime de base risque vieillesse – S21.G00.40.020 »	151
41.	Adaptation d'un contrôle pour faciliter la déclaration des dispositifs TESE/CEA.....	152
41.1.	Rubrique « Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA – S21.G00.11.019 ».....	152
42.	Correction de coquilles	153
42.1.	Introduction	153
42.2.	1.1 Objet de norme	153
42.3.	1.3 Le support métier de la DSN	153

42.4.	2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)	154
42.5.	2.2.1.5 Bloc « Cotisation agrégée » (S21.G00.23).....	155
42.6.	4.4.5 Les contrôles inter-déclaration (CID)	156
42.7.	6.1 Données sociales non issues des systèmes RH et Paie	156
42.8.	Rubrique « Type - S20.G00.07.004 ».....	156
42.9.	Rubrique « Motif d'exclusion DSN - S21.G00.40.025 ».....	156
42.10.	Rubrique « Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 »	157
42.11.	Bloc « Assujettissement fiscal - S21.G00.44 ».....	157
42.12.	Rubrique « Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif - S21.G00.62.016 ».....	157
42.13.	Rubrique « Date de début de l'affiliation - S21.G00.70.014 »	157
42.14.	Rubrique « Date de fin de l'affiliation - S21.G00.70.015 »	158
42.15.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »	158
42.16.	Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »	158
42.17.	Rubrique « Référence réglementaire ou contractuelle - S21.G00.82.005 ».....	158
42.18.	Tableau des usages de contrôles : explications	159
42.19.	Tableau des usages de contrôles : explications	159
43.	Correction de coquilles dans les tableaux d'introduction et homogénéisation avec les descriptions des rubriques 160	
43.1.	2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)	160
43.2.	2.2.1.7 Bloc « Composant de versement » (S21.G00.55)	164
43.3.	2.2.1.8 Bloc « Cotisation établissement » (S21.G00.82)	164
43.4.	Rubrique « Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée - S20.G00.05.006 »	164
43.5.	Rubrique « Code caisse - S20.G00.08.001 ».....	164
43.6.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »	165
43.7.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »	165
43.8.	Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 ».....	165
43.9.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 »	165
43.10.	Rubrique « Code délégataire de gestion - S21.G00.20.008 »	166
43.11.	Rubrique « Date de paiement - S21.G00.20.011 »	166
43.12.	Rubrique « SIRET Payeur - S21.G00.20.012 »	166
43.13.	Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.22.001 »	167
43.14.	Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.22.002 »	167
43.15.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.22.003 ».....	167
43.16.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.22.004 »	168
43.17.	Rubrique « Montant total de cotisations - S21.G00.22.005 »	168
44.	Tableau des usages	169
45.	Tableau des invocations.....	213

Introduction

Le présent document vise à faire apparaître l'ensemble des différences entre le Cahier technique CT2022.1.6, publié en septembre 2022 et le Cahier technique CT2023.1.6, publié en juin 2023.

Pour chaque évolution, une justification est indiquée (en *bleu italique* dans le corps du document).

La note différentielle est organisée par grands sujets d'évolution. Pour sa bonne compréhension, cela signifie que pour chaque évolution concernée, seules les modifications relatives à ce sujet apparaissent.

Pour plus d'informations concernant l'évolution de la Norme NEODES, vous pouvez poser toutes vos questions à notre équipe support directement sur la base de connaissances de Net-Entreprises en cliquant [ici](#).

Légende

Emplacement de la modification dans le Cahier technique

Avant	Après
Élément supprimé en rouge	Élément ajouté en vert

1. Modification du numéro de version du Cahier technique pour la version de norme P23V01

1.1. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »

Avant	Après
<i>Enumération</i> P22V01 - Année 2022 Version 1	<i>Enumération</i> P23V01 - Année 2023 Version 1

2. Modification du nom de la FFSA qui devient FFA

Justification :

Evolution suite à la modification de l'acronyme de la Fédération Française de l'Assurance (FFA).

2.1. 1.3 Le support métier de la DSN

Avant

Correspondants	Sites internet	Adresses de messagerie
Pôle emploi	http://www.pole-emploi.fr/	aedemat@pole-emploi.fr (attestation employeur)
Institutions de Prévoyance	http://www.net-entreprises.fr/	dsn@ctip.asso.fr
Mutuelles	http://www.net-entreprises.fr/	svp.dadsu.dsn@mutualite.fr
Sociétés d'assurances ou leurs courtiers délégataires	http://www.net-entreprises.fr/	support@dsn-assurance.fr
Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	les coordonnées des interlocuteurs seront obtenues par l'employeur en contactant directement l'organisme dont il dépend.	
MSA	http://www.msa.fr	dsn_msa.grprec@ccmsa.msa.fr
CNAMTS	http://www.ameli.fr	support-dsn-cnamts@cnamts.fr

Après

Correspondants	Sites internet	Adresses de messagerie
Pôle emploi	http://www.pole-emploi.fr/	aedemat@pole-emploi.fr (attestation employeur)
Institutions de Prévoyance	http://www.net-entreprises.fr/	dsn@ctip.asso.fr
Mutuelles	http://www.net-entreprises.fr/	svp.dadsu.dsn@mutualite.fr
Sociétés d'assurances ou leurs courtiers délégataires	http://www.net-entreprises.fr/	support@dsn-assurance.fr
Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	les coordonnées des interlocuteurs seront obtenues par l'employeur en contactant directement l'organisme dont il dépend.	
MSA	http://www.msa.fr	dsn_msa.grprec@ccmsa.msa.fr
CNAMTS	http://www.ameli.fr	support-dsn-cnamts@cnamts.fr

2.2. 1.4.1.4 Les exclusions

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>En ce qui concerne les déclarations de cotisations aux institutions de prévoyance, aux mutuelles, sociétés d'assurances ou aux organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), il importe que tous les salariés affiliés à un contrat collectif de prévoyance, santé complémentaire ou retraite supplémentaire soient présents et renseignés dans la déclaration, qu'ils soient ou non identifiés par « Motif d'exclusion DSN » (S21.G00.40.025).</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>En ce qui concerne les déclarations de cotisations aux institutions de prévoyance, aux mutuelles, sociétés d'assurances ou aux organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), il importe que tous les salariés affiliés à un contrat collectif de prévoyance, santé complémentaire ou retraite supplémentaire soient présents et renseignés dans la déclaration, qu'ils soient ou non identifiés par « Motif d'exclusion DSN » (S21.G00.40.025).</p> <p>[...]</p>

2.3. 2.2.4 Modalités déclaratives spécifiques des organismes complémentaires

Avant	Après
<p>Les Institutions de prévoyance relevant du CTIP, les Mutuelles relevant de la FNMF, les Sociétés d'assurance relevant de la FFSA, ainsi que les Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF) exploitent, en sus des blocs de données communs à la plupart des organismes (cf.2.2.1), les blocs de données suivants :</p> <p>[...]</p>	<p>Les Institutions de prévoyance relevant du CTIP, les Mutuelles relevant de la FNMF, les Sociétés d'assurance relevant de la FFA, ainsi que les Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) exploitent, en sus des blocs de données communs à la plupart des organismes (cf.2.2.1), les blocs de données suivants :</p> <p>[...]</p>

2.4. 3.1 Envoi et déclarations

Avant

Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	URSSAF, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIIEG, CRPCEN, DGFIP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAFF, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
02	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
05	Signalement d'évènement	Signalement Reprise suite à arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
07	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole
08	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole

Après

Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	URSSAF, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIIEG, CRPCEN, DGFIP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAFF, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
02	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
05	Signalement d'évènement	Signalement Reprise suite à arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
07	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole
08	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole

2.5. 5.1 DSN Mensuelle

Avant	Après
<p>Ce modèle correspond à la nature de déclaration '01' en S20.G00.05.001</p> <ul style="list-style-type: none"> Le message «DSN Mensuelle» est destiné aux points de stockage des organismes de protection sociale et services de l'Etat et aux institutions de prévoyance, aux mutuelles, aux sociétés d'assurances, aux organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF). <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> Les institutions de prévoyance, mutuelles, sociétés d'assurance, organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), reçoivent les données indispensables à la substitution de la DUCS EDI, DUCS EFI, Bordereau d'appel trimestriel des Organismes Complémentaires et de la DADS-U <p>[...]</p>	<p>Ce modèle correspond à la nature de déclaration '01' en S20.G00.05.001</p> <ul style="list-style-type: none"> Le message «DSN Mensuelle» est destiné aux points de stockage des organismes de protection sociale et services de l'Etat et aux institutions de prévoyance, aux mutuelles, aux sociétés d'assurances, aux organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF). <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> Les institutions de prévoyance, mutuelles, sociétés d'assurance, organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), reçoivent les données indispensables à la substitution de la DUCS EDI, DUCS EFI, Bordereau d'appel trimestriel des Organismes Complémentaires et de la DADS-U <p>[...]</p>

2.6. 5.3 Signalement d'évènement Arrêt de travail

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Il est également destiné aux Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF).</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>Il est également destiné aux Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF).</p> <p>[...]</p>

2.7. 5.4 Signalement d'évènement Reprise suite à arrêt de travail

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Il est également destiné aux Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF).</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>Il est également destiné aux Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF).</p> <p>[...]</p>

2.8. Bloc « Adhésion Prévoyance - S21.G00.15 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Adhésion à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle, société d'assurance ou organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF).</p> <p>Ce bloc est utilisé exclusivement par les organismes complémentaires.</p>	<p>Description</p> <p>Adhésion à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle, société d'assurance ou organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF).</p> <p>Ce bloc est utilisé exclusivement par les organismes complémentaires.</p>

2.9. Rubrique « Code organisme de Prévoyance - S21.G00.15.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Code de l'institution de prévoyance (sur 5 caractères sous la forme Pnnnn), de la mutuelle (sur 9 caractères numériques), de la société d'assurances (sur 6 caractères sous la forme Axxxxx) ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) (sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre), concerné par le contrat référencé.</p>	<p>Description</p> <p>Code de l'institution de prévoyance (sur 5 caractères sous la forme Pnnnn), de la mutuelle (sur 9 caractères numériques), de la société d'assurances (sur 6 caractères sous la forme Axxxxx) ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) (sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre), concerné par le contrat référencé.</p>

2.10. Rubrique « Code délégataire de gestion - S21.G00.15.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Organisme tiers à qui l'organisme de Prévoyance a délégué tout ou partie de la gestion du contrat.</p> <p>Cette rubrique peut être alimentée, en complément du code organisme, uniquement sur instruction spécifique de l'institution de prévoyance, de la mutuelle, de la société d'assurances ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) qui fournira les valeurs à utiliser.</p>	<p>Description</p> <p>Organisme tiers à qui l'organisme de Prévoyance a délégué tout ou partie de la gestion du contrat.</p> <p>Cette rubrique peut être alimentée, en complément du code organisme, uniquement sur instruction spécifique de l'institution de prévoyance, de la mutuelle, de la société d'assurances ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) qui fournira les valeurs à utiliser.</p>

Avant	Après
CCH-14 : Contrôle sur valeurs autorisées dans la table des délégataires des organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFS A , FNMF), si la rubrique "Code délégataire de gestion - S21.G00.15.003" est présente et si la rubrique "Code organisme de Prévoyance - S21.G00.15.002" correspond à un organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFS A , FNMF) (code organisme sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre).	CCH-14 : Contrôle sur valeurs autorisées dans la table des délégataires des organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), si la rubrique "Code délégataire de gestion - S21.G00.15.003" est présente et si la rubrique "Code organisme de Prévoyance - S21.G00.15.002" correspond à un organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) (code organisme sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre).

2.11. Rubrique « Ancien Code organisme de Prévoyance - S21.G00.16.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Code de l'institution de prévoyance (sur 5 caractères sous la forme Pnnnn), de la mutuelle (sur 9 caractères numériques), de la société d'assurances (sur 6 caractères sous la forme Axxxxx) ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF) (sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre) concerné par le contrat référencé.</p>	<p>Description</p> <p>Code de l'institution de prévoyance (sur 5 caractères sous la forme Pnnnn), de la mutuelle (sur 9 caractères numériques), de la société d'assurances (sur 6 caractères sous la forme Axxxxx) ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) (sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre) concerné par le contrat référencé.</p>

2.12. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - Organisme complémentaire : code de l'institution de prévoyance, de la mutuelle, de la société d'assurance ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF) pour le compte de laquelle s'effectue le versement (Tables PREV - Code institution de prévoyance, MUT - Code mutuelle, ASSU - Code société d'assurance, OCI - Code organisme OC isolé, proposées sur le site http://www.netentreprises.fr) [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - Organisme complémentaire : code de l'institution de prévoyance, de la mutuelle, de la société d'assurance ou de l'organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) pour le compte de laquelle s'effectue le versement (Tables PREV - Code institution de prévoyance, MUT - Code mutuelle, ASSU - Code société d'assurance, OCI - Code organisme OC isolé, proposées sur le site http://www.net-entreprises.fr) [...]</p>

2.13. Rubrique « Code déléataire de gestion - S21.G00.20.008 »

Avant	Après
CCH-14 : Contrôle sur valeurs autorisées dans les tables des déléataires des organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFS A , FNMF), si la rubrique "Code déléataire de gestion - S21.G00.20.008" est présente et si la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à un organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFS A , FNMF) (code organisme sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre).	CCH-14 : Contrôle sur valeurs autorisées dans les tables des déléataires des organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), si la rubrique "Code déléataire de gestion - S21.G00.20.008" est présente et si la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à un organisme complémentaire non fédéré par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF) (code organisme sur 9 caractères alphanumériques dont un au moins est une lettre).

3. Suppression de la base assujettie « 29 - Base IRCANTEC non cotisée »

Justification :

Suppression de la base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail) car cette dernière sera calculée par l'organisme.

3.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
Description [...] - IRCANTEC : "28", "29" [...]	Description [...] - IRCANTEC : "28" [...]

Avant	Après
Enumération [...] 28 - Base IRCANTEC cotisée 29 - Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail) 31 - Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire [...]	Enumération [...] 28 - Base IRCANTEC cotisée 31 - Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire [...]

3.2. Rubrique « Code de base assujettie déclarée à tort - S21.G00.84.001 »

Avant	Après
Description [...] - IRCANTEC : "28", "29" [...]	Description [...] - IRCANTEC : "28" [...]

Avant	Après
Enumération [...] 28 - Base IRCANTEC cotisée 29 - Base IRCANTEC non cotisée (arrêt de travail) 41 - CRPNPAC-Assiette soumise au taux normal (non-plafonnée) [...]	Enumération [...] 28 - Base IRCANTEC cotisée 41 - CRPNPAC-Assiette soumise au taux normal (non-plafonnée) [...]

4. Natures de contrat autorisées pour les contrats d'apprentissage

Justification :

Mise en cohérence des contrôles avec la réglementation encadrant les contrats d'apprentissage.

4.1. Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Le type de dispositif de politique publique "81 - Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992)" n'est autorisé que pour la "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "01- contrat de travail à durée indéterminée de droit privé", "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé", "03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire)", "09 - Contrat de travail à durée indéterminée de droit public", "10 - Contrat de travail à durée déterminée de droit public", "82 - Contrat de travail à durée indéterminée de Chantier ou d'opération", "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" et "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".</p>	<p>CCH-11 : Le type de dispositif de politique publique "81 - Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992)" n'est autorisé que pour la "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé" et "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".</p>

Avant	Après
<p>CCH-14 : Les types de dispositif de politique publique "64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979)" et "65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987)" ne sont autorisés que pour la "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "01 - contrat de travail à durée indéterminée de droit privé", "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé", "03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire)", "08 - Contrat à durée indéterminée intérimaire", "82 - Contrat de travail à durée indéterminée de Chantier ou d'opération", "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" et "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".</p>	<p>CCH-14 : Les types de dispositif de politique publique "64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979)" et "65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987)" ne sont autorisés que pour la "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "01 - contrat de travail à durée indéterminée de droit privé", "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé", "03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire)", "08 - Contrat à durée indéterminée intérimaire", "91 - Contrat d'engagement maritime à durée indéterminée" et "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".</p>

4.2. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : [...] 036 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'. Les valeurs '01', '08', '09' ou '91' sont</p>	<p>CCH-11 : Les codes motif suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : [...] 036 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur autorisé pour les natures de contrat :</p>

autorisées si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64', '65', '81'

037 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié autorisé pour le **code nature** de contrat **de travail '02', '03', '10', '92'**. Les valeurs '01', '08', '09' ou '91' sont autorisées si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64', '65', '81'

[...]

081 - fin de contrat d'apprentissage autorisé pour le **code nature** de contrat '01', '02', '03', '08', '10', '82', '91', '92' si un « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » est renseigné avec « 64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979) », « 65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987) » ou « 81 - Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992) »

[...]

- '01' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'

- '02'

- '03'

- '08' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '64' ou '65'

- '10'

- '32'

- '60'

- '91' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'

- '92'

037 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié autorisé pour **les natures** de contrat :

- '01' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'

- '02'

- '03'

- '08' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '64' ou '65'

- '10'

- '32'

- '60'

- '91' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'

- '92'

[...]

081 - fin de contrat d'apprentissage autorisé pour **les natures** de contrat :

- '01', '03', '08', '91' si un « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » est renseigné avec « 64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979) » ou « 65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987) »

- '02', '92' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » est renseigné avec « 64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979) », « 65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987) » ou « 81 - Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992) »

[...]

<p>084 - rupture d'un commun accord du CDD, d'un contrat de professionnalisation, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'. Les valeurs '01', '08', '09' ou '91' sont autorisées si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64', '65', '81' [...]</p>	<p>084 - rupture d'un commun accord du CDD, d'un contrat de professionnalisation, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission autorisé pour les natures de contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - '01' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65' - '02' - '03' - '08' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '64' ou '65' - '10' - '32' - '60' - '91' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65' - '92' <p>[...]</p>
--	---

5. Déclaration d'un FCTU pour les contrats d'appui au projet d'entreprise (Cape)

Justification :

Depuis novembre 2022, le Pôle emploi permet la production d'une attestation employeur à partir d'un signalement FCTU pour les CAPE (nature de contrat "32 - Contrat d'appui au projet d'entreprise"). Pour cette nature de contrat, les motifs de rupture autorisés sont les mêmes que les motifs autorisés pour un CDD.

5.1. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.002 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Les codes motifs suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : [...]</p> <p>031 - fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '10', '60', '92'</p> <p>033 – rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'</p> <p>034 - fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '07', '08', '09', '10', '50', '82', '91', '92'</p> <p>035 - fin de période d'essai à l'initiative du salarié autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '07', '08', '09', '10', '50', '82', '91', '92'</p> <p>036 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur autorisé pour le code nature de contrat de travail '02',</p>	<p>CCH-11 : Les codes motifs suivants sont autorisés selon le code nature du contrat : [...]</p> <p>031 - fin de contrat à durée déterminée ou fin d'accueil occasionnel autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '10', '32', '60', '92'</p> <p>033 – rupture anticipée d'un CDD ou d'un contrat de mission en cas d'inaptitude physique constatée par le médecin du travail autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '32', '92'</p> <p>034 - fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '07', '08', '09', '10', '32', '50', '82', '91', '92'</p> <p>035 - fin de période d'essai à l'initiative du salarié autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '07', '08', '09', '10', '32', '50', '82', '91', '92'</p> <p>036 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative de l'employeur autorisé pour les natures de contrat :</p>

'03' , '10', '92'. Les valeurs '01', '08', '09' ou '91' sont autorisées si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64', '65', '81'

037 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié autorisé pour **le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'. Les valeurs '01', '08', '09' ou '91' sont autorisées si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64', '65', '81'**

[...]

065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '82', '91', '92'

066 - décès du salarié / rupture force majeure autorisé pour les codes nature de contrat de travail '01', '02', '03', '08', '09', '10', '07', '50', '60', '82', '91', '92'

081 - fin de contrat d'apprentissage autorisé pour **le code nature** de contrat '01', '02', '03', '08', '10', '82', '91', '92' si **un** « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » est renseigné avec « 64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979) », « 65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987) » ou « 81 - Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992) »

083 - rupture de contrat de travail ou d'un contrat de mission pour force majeure ou fait du prince autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '09', '10', '91', '92'

084 - rupture d'un commun accord du CDD, d'un contrat de professionnalisation, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission autorisé pour **le code nature** de contrat **de travail '02', '03', '10', '92'. Les valeurs '01', '08', '09' ou '91' sont autorisées si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64', '65', '81'**

[...]

- '01' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'

- '02'

- '03'

- '08' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '64' ou '65'

- '10'

- '32'

- '60'

[...]

037 - rupture anticipée d'un CDD, d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission à l'initiative du salarié autorisé pour **les natures de contrat :**

- '01' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'

- '02'

- '03'

- '08' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '64' ou '65'

- '10'

- '32'

- '60'

[...]

065 - décès de l'employeur ou internement / conduit à un licenciement autre motif autorisé pour les codes S21.G00.62 nature de contrat de travail '01', '02', '08', '09', '10', '32', '82', '91', '92'

066 - décès du salarié / rupture force majeure autorisé pour les codes nature de contrat de travail '01', '02', '03', '08', '09', '10', '32', '07', '50', '60', '82', '91', '92'

081 - fin de contrat d'apprentissage autorisé pour **les natures** de contrat :

- '02', '32', '92' si **la rubrique** « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 » est renseigné avec « 64 - Contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de moins de 11 salariés (loi du 3 janvier 1979) », « 65 - Contrat d'apprentissage entreprises non inscrites au répertoire des métiers d'au moins 11 salariés (loi de 1987) » ou « 81 - Contrat d'apprentissage secteur public (Loi de 1992) »

083 - rupture de contrat de travail ou d'un contrat de mission pour force majeure ou fait du prince autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '09', '10', '32', '91', '92'

084 - rupture d'un commun accord du CDD, d'un contrat de professionnalisation, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission autorisé pour **les natures** de contrat :

<p>095 - rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute grave autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'</p> <p>096 - rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute lourde autorisée pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'</p> <p>097 - rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de mission suite à fermeture de l'établissement autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '92'</p> <p>098 - retrait d'enfant autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '09', '10', '91', '92'</p> <p>[...]</p> <p>998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '07', '08', '09', '10', '91', '92'</p>	<p>- '01' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '61', '64' ou '65'</p> <p>- '02'</p> <p>- '03'</p> <p>- '08' si la rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel » (S21.G00.40.008) est renseignée à '64' ou '65'</p> <p>- '10'</p> <p>- '32'</p> <p>- '60'</p> <p>[...]</p> <p>095 - rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute grave autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '32', '92'</p> <p>096 - rupture anticipée du contrat de travail ou d'un contrat de mission pour faute lourde autorisée pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '32', '92'</p> <p>097 - rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de mission suite à fermeture de l'établissement autorisé pour le code nature de contrat de travail '02', '03', '10', '32', '92'</p> <p>098 - retrait d'enfant autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '09', '10', '32', '91', '92'</p> <p>[...]</p> <p>998 - transfert du contrat de travail sans rupture du contrat vers un autre établissement pas rentré dans la DSN autorisé pour le code nature de contrat de travail '01', '02', '03', '07', '08', '09', '10', '32', '91', '92'</p>
---	--

6. Correction sur l'exonération d'heures supplémentaires

Justification :

Des évolutions ont été intégrées en norme afin de pouvoir déclarer à la DGFIP une correction du montant de l'exonération des heures supplémentaires. Les modalités ont été ultérieurement revues, la correction au niveau du bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 » a été abandonnée et la rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 » ne devra pas être déclarée en 2023.

Il a été décidé de répondre à ce besoin via la déclaration au sein des blocs « Rémunération - S21.G00.51 » de « Type - S21.G00.51.011 » renseigné à « 026 - Heures supplémentaires exonérées » des périodes de rattachement (rubriques « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 » et « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 ») correspondant au mois du versement des heures supplémentaires exonérées.

6.1. Bloc « Régularisation de prélèvement à la source - S21.G00.56 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Mois de l'erreur S21.G00.56.001	Mois de l'erreur S21.G00.56.001
Type d'erreur S21.G00.56.002	Type d'erreur S21.G00.56.002
Régularisation de la rémunération nette fiscale S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale S21.G00.56.003
Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur S21.G00.56.004
Régularisation du taux de prélèvement à la source S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source S21.G00.56.005
Taux déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.006
Montant de la régularisation du prélèvement à la source S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source S21.G00.56.007
Régularisation du montant de la part non imposable du revenu S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu S21.G00.56.008
Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) S21.G00.56.009
Régularisation du montant soumis au PAS S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS S21.G00.56.010
Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur S21.G00.56.015
	Correction de l'exonération des heures supplémentaires S21.G00.56.016

6.2. Rubrique « Correction de l'exonération des heures supplémentaires - S21.G00.56.016 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Correction de l'exonération des heures supplémentaires

Avant	Après
-------	-------

<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> RegulPAS.CorrectExonerationHeuresSup
-------------------------------	---

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Cette rubrique ne doit pas être renseignée. Elle sera supprimée en version de norme P24V01. La correction du montant d'exonération des heures supplémentaires doit suivre les consignes qui seront communiquées.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Numérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,9]

Avant	Après
<i>CSL-00</i>	<i>CSL-00</i> -?[0-9]{1,5}\.[0-9]{2}

7. Evolution du rattachement temporel des rémunérations suite au BOSS

Justification :

Mise à jour du Cahier technique suite à la publication du BOSS.

7.1. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Avant	Après
<p>Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par :</p> <ul style="list-style-type: none">- Période élémentaire de paie- Et date de versement de la paie portée dans le bloc Versement individu au titre duquel est constitué le bloc Rémunération. <p>[...]</p>	<p>Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par période élémentaire de paie.</p> <p>[...]</p>

8. Intégration de la contribution supplémentaire à l'apprentissage et du solde de la taxe d'apprentissage en version de norme P23V01

Justification :

Suite à l'intégration de la taxe d'apprentissage en DSN à compter de 2022, la déclaration et le recouvrement par l'Urssaf CN et la MSA du solde de la taxe d'apprentissage et de la contribution supplémentaire à l'apprentissage dont les déclarations et le recouvrement seront réalisés annuellement en DSN auprès de l'Urssaf CN et de la MSA intégreront la DSN en 2023.

8.1. Rubrique « Code taxe - S21.G00.44.001 »

Justification :

Dans le cadre du transfert du recouvrement des contributions à la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage à l'Urssaf CN et à la MSA, la déclaration mensuelle de ces contributions à compter de 2022 justifie de ne plus déclarer le montant d'assiette de ces contributions en début d'année N+1.

Avant	Après
CCH-11 : Si la rubrique "Code taxe - S21.G00.44.001" est renseignée avec la valeur " 001 - Assujettissement à la taxe à l'apprentissage, 003 - Assujettissement à la contribution supplémentaire à l'apprentissage ", "005 - Assujettissement à la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)", " 007 - Assujettissement à la contribution à la formation professionnelle (CFP) ", "009 - Assujettissement à la taxe sur les salaires", " 013 - Assujettissement à la contribution dédiée au financement du Compte Personnel de Formation pour les titulaires de CDD (CPF-CDD) ", "015 - Assiette de la taxe sur les salaires au premier taux" ou "016 - Assiette de la taxe sur les salaires au deuxième taux", alors la rubrique "Montant - S21.G00.44.002" est obligatoire.	CCH-11 : Si la rubrique "Code taxe - S21.G00.44.001" est renseignée avec la valeur "005 - Assujettissement à la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC)", "009 - Assujettissement à la taxe sur les salaires", "015 - Assiette de la taxe sur les salaires au premier taux" ou "016 - Assiette de la taxe sur les salaires au deuxième taux", alors la rubrique "Montant - S21.G00.44.002" est obligatoire.

8.2. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »

Justification :

Dans le cadre du transfert du recouvrement des contributions à la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage à l'Urssaf CN et à la MSA :

- La contribution supplémentaire à l'apprentissage et son exonération sont intégrées en DSN en version de norme P23V01 ;
- Le terme « versement libératoire » est remplacé dans la réglementation en 2023 par le terme « solde de la taxe d'apprentissage ». L'évolution intègre également une précision sur le type de versement réalisé par le déclarant.

Avant	Après
Description	Description
<p>Nature des cotisations ou valeur directement attachées et imputables à l'établissement déclaré en S21.G00.11.</p> <p>Modalité de valorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisse CIBTP : "024", "054" - Organisme complémentaire : "001", "002", "003", "004", "005", "006", "007", "009", "010", "011", "012", "017", "018", "019", "020", "036", "037", "038", "039", "040", "046", "090" - MSA : "021", "022", "023", "025", "026", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "041", "042", "043", "044", "045", "047", "048", "049", "050", "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078" - URSSAF : "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078" 	<p>Nature des cotisations ou valeur directement attachées et imputables à l'établissement déclaré en S21.G00.11.</p> <p>Modalité de valorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisse CIBTP : "024", "054" - Organisme complémentaire : "001", "002", "003", "004", "005", "006", "007", "009", "010", "011", "012", "017", "018", "019", "020", "036", "037", "038", "039", "040", "046", "090" - MSA : "021", "022", "023", "025", "026", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "041", "042", "043", "044", "045", "047", "048", "049", "050", "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078", "079", "080", "091" - Urssaf : "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078", "079", "080", "091"

Avant	Après
<p>Énumération</p> <p>[...]</p> <p>071 - Dépense déductible liée à la participation à des événements</p> <p>072 - Dépense déductible liée aux partenariats avec des associations</p> <p>073 - Dépenses déductibles liées aux actions concourant à la professionnalisation et aux achats auprès des EA, ESAT, TIH</p> <p>074 - Exonération Taxe d'apprentissage pour un employeur d'apprenti(s), dont la masse salariale est inférieure à 6 SMICs</p> <p>075 - Déductions relatives aux CFA d'entreprise et/ou au financement des offres nouvelles de formation par apprentissage (Art. L6241-2 code du travail)</p> <p>076 - Versement libératoire de la taxe d'apprentissage</p> <p>077 - Réduction du versement libératoire de la taxe d'apprentissage liée à des subventions aux CFA (Art. L6241-4 du code du travail)</p> <p>078 - Réduction du versement libératoire de la taxe d'apprentissage liée à des créances alternants (Art. L6241-4 du code du travail)</p> <p>090 - Cotisation spécifique Prévoyance</p> <p>091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)</p> <p>092 - Potentielle nouvelle cotisation établissement B</p> <p>093 - Potentielle nouvelle cotisation établissement C</p> <p>094 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A</p>	<p>Énumération</p> <p>[...]</p> <p>071 - Dépense déductible liée à la participation à des événements</p> <p>072 - Dépense déductible liée aux partenariats avec des associations</p> <p>073 - Dépenses déductibles liées aux actions concourant à la professionnalisation et aux achats auprès des EA, ESAT, TIH</p> <p>074 - Exonération Taxe d'apprentissage pour un employeur d'apprenti(s), dont la masse salariale est inférieure à 6 SMICs</p> <p>075 - Déductions relatives aux CFA d'entreprise et/ou au financement des offres nouvelles de formation par apprentissage (Art. L6241-2 code du travail)</p> <p>076 - Solde de la taxe d'apprentissage versé en numéraire</p> <p>077 - Réduction du solde de la taxe d'apprentissage liée à des subventions aux CFA (Art. L6241-4 du code du travail) versé en nature</p> <p>078 - Réduction du solde de la taxe d'apprentissage liée à des créances alternants (Art. L6241-4 du code du travail)</p> <p>079 - Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)</p> <p>080 - Exonération de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA)</p> <p>090 - Cotisation spécifique Prévoyance</p> <p>091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)</p> <p>092 - Potentielle nouvelle cotisation établissement B</p> <p>093 - Potentielle nouvelle cotisation établissement C</p> <p>094 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A</p>

9. Nouvelle dénomination de l'« ACOSS » par « Urssaf CN »

Justification :

Le nom de l'« ACOSS » a changé et est devenu « Urssaf CN » à compter du 1^{er} janvier 2021. Le Cahier technique est mis à jour pour correspondre à cette nouvelle dénomination de l'OPS.

9.1. 1.4.1.4 Les exclusions

Avant	Après
[...] Par suite de l'impossibilité, pour un établissement donné, à déclarer les cotisations de sécurité sociale via DSN d'une part et via DUCS pour les populations exclues d'autre part, la DSN doit porter les éléments de cotisations pour l'ensemble des personnes rémunérées du SIRET concerné, dont les revenus versés donnent lieu à cotisation recouvrée par les URSSAF . [...]	[...] Par suite de l'impossibilité, pour un établissement donné, à déclarer les cotisations de sécurité sociale via DSN d'une part et via DUCS pour les populations exclues d'autre part, la DSN doit porter les éléments de cotisations pour l'ensemble des personnes rémunérées du SIRET concerné, dont les revenus versés donnent lieu à cotisation recouvrée par les Urssaf . [...]

9.2. 1.4.3.1 Envoi en mode test

Avant	Après
[...] S'il s'agit d'un envoi pour test, le bilan des contrôles effectués sera mis à sa disposition quel que soit le résultat obtenu (KO/OK). Les données seront transmises à l' ACOSS (URSSAF) , la MSA, l'AGIRC-ARRCO, la CNIEG, la CAMIEG, la CRPNPAC, la CRPCEN et les OC pour analyse mais aucune ne sera conservée. Le nombre d'envois pour test n'est pas limité. [...]	[...] S'il s'agit d'un envoi pour test, le bilan des contrôles effectués sera mis à sa disposition quel que soit le résultat obtenu (KO/OK). Les données seront transmises à l' Urssaf CN , la MSA, l'AGIRC-ARRCO, la CNIEG, la CAMIEG, la CRPNPAC, la CRPCEN et les OC pour analyse mais aucune ne sera conservée. Le nombre d'envois pour test n'est pas limité. [...]

9.3. 2.1.3.6 Modalités déclaratives d'un rappel de paie

Avant	Après
[...] Attention, cette consigne ne concerne pas les rubriques des blocs S21.G00.22 et S21.G00.23, auxquelles s'appliquent les consignes spécifiques formalisées au Guide ACOSS « Comment déclarer et régulariser les cotisations Urssaf en DSN ».	[...] Attention, cette consigne ne concerne pas les rubriques des blocs « Bordereau de cotisation due - S21.G00.22 » et « Cotisation agrégée - S21.G00.23 », auxquelles s'appliquent les consignes spécifiques formalisées au Guide de l'Urssaf CN « Comment déclarer et régulariser les cotisations Urssaf en DSN ».

9.4. 2.2.1.1 Bloc « Composant de base assujettie » (S21.G00.79)

Avant

Rubriques Organismes	Type de composant de base assujettie S21.G00.79.001	Montant de composant de base assujettie S21.G00.79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)			
CAMIEG			
CCVRP			
CNIEG			
Congés spectacles (AUDIENS)			
CRPCEN	X	X	
CRPNPAC	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	
DGFIP	X	X	
IRCANTEC			
MSA	X	X	
Pôle emploi			
URSSAF	X	X	
CNRACL			
CPF			
FSPOEIE			
RAEP			
SRE			
RAFP			
CNBF			

Après

Rubriques Organismes	Type de composant de base assujettie S21.G00.79.001	Montant de composant de base assujettie S21.G00.79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)			
CAMIEG			
CCVRP			
CNIEG			
Congés spectacles (AUDIENS)			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	
CRPNPAC	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	
DGFIP	X	X	
IRCANTEC			
MSA	X	X	
Pôle emploi	X	X	
Urssaf	X	X	
CNRACL			
FSPOEIE			
RAEP			
SRE			
RAFP			
CNBF			

9.5. 2.2.1.2 Bloc « Base assujettie » (S21.G00.78)

Avant

Rubriques Organismes	Code de base assujettie S21.G00.78.00 1	Date de début de période de rattachement S21.G00.78.00 2	Date de fin de période de rattachement S21.G00.78.00 3	Montant S21.G00.78.00 4	Identifiant technique affiliation S21.G00.78.00 5	Numéro du contrat S21.G00.78.00 6	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.78.00 7
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X	X	X	X		X	
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X			
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X		
DGFIP	X	X	X	X			
IRCANTEC	X	X	X	X		X	
MSA	X	X	X	X		X	
Pôle emploi	X	X	X	X		X	
URSSAF	X	X	X	X		X	
CNRACL	X	X	X	X		X	
CPF							
FSPOEIE	X	X	X	X			
RAEP	X	X	X	X			
SRE							
RAFP	X	X	X	X		X	
CNBF	X	X	X	X			

Après

Rubriques Organismes	Code de base assujettie S21.G00.78.00 1	Date de début de période de rattachement S21.G00.78.00 2	Date de fin de période de rattachement S21.G00.78.00 3	Montant S21.G00.78.00 4	Identifiant technique affiliation S21.G00.78.00 5	Numéro du contrat S21.G00.78.00 6	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.78.00 7
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X	X	X	X		X	
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X		
DGFIP	X	X	X	X			
IRCANTEC	X	X	X	X		X	
MSA	X	X	X	X		X	
Pôle emploi	X	X	X	X		X	
Urssaf	X	X	X	X		X	
CNRACL	X	X	X	X		X	
FSPOEIE	X	X	X	X			
RAEP	X	X	X	X			
SRE							
RAFP	X	X	X	X		X	
CNBF	X	X	X	X			

9.6. 2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)

Avant	
	Cotisation

Rubriques Organismes	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X	X		X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

Après

Rubriques Organismes	Cotisation						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	Taux de cotisation S21.G00.81.007

		S21.G00.81.00 2				S21.G00.81.00 6	
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X			X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			
Urssaf	X	X	X	X	X		X
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

9.7. 2.2.1.4 Bloc « Bordereau de cotisation due » (S21.G00.22)

Avant						
Rubriques Organismes	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.22.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.22.002	Date de début de période de rattachement S21.G00.22.003	Date de fin de période de rattachement S21.G00.22.004	Montant total de cotisations S21.G00.22.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.22.006
AGIRC-ARRCO						

Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)						
CRPCEN	X	X	X	X	X	
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire						
IRCANTEC						
MSA						
Pôle emploi						
URSSAF	X	X	X	X	X	
CPF						
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF						

Après

Rubriques	Identifiant organisme de protection sociale	Entité d'affectation des opérations	Date de début de période de rattachement	Date de fin de période de rattachement	Montant total de cotisations	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation
Organismes	S21.G00.22.001	S21.G00.22.002	S21.G00.22.003	S21.G00.22.004	S21.G00.22.005	S21.G00.22.006
AGIRC-ARRCO						

Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)						
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X	X	
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire						
DGFIP						
IRCANTEC						
MSA						
Pôle emploi						
Urssaf	X	X	X	X	X	
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF						

9.8. 2.2.1.6 Bloc « Versement organisme de protection sociale » (S21.G00.20)

Avant
<i>1^{ère} partie du tableau</i>

Rubriques Organismes	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.20.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.20.00 2	BIC S21.G00.20.00 3	IBAN S21.G00.20.00 4	Montant du versement S21.G00.20.005	Date de début de période de rattachement S21.G00.20.00 6
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	X
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X	X	X
CRPCEN	X	X	X	X	X	X
CRPNPAC	X		X	X	X	X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	X
Pôle emploi	X	X	X	X	X	X
URSSAF	X	X	X	X	X	X
DGFIP	X		X	X	X	X
CPF						
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	X

2^{ème} partie du tableau

Rubriques Organismes	Date de fin de période de rattachement S21.G00.20.007	Code délégataire de gestion S21.G00.20.008	Mode de paiement S21.G00.20.010	Date de paiement S21.G00.20.011	SIRET payeur S21.G00.20.012	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013
-------------------------	--	--	---------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------	--

AGIRC-ARRCO	X		X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X		X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X		X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)	X		X		X	
CRPCEN	X		X	X		
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	
Pôle emploi	X		X	X	X	
URSSAF	X		X			
DGFIP	X		X		X	
CNRACL						
CPF						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	

Après

1^{ère} partie du tableau

Rubriques Organismes	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.20.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.20.002	BIC S21.G00.20.003	IBAN S21.G00.20.004	Montant du versement S21.G00.20.005	Date de début de période de rattachement S21.G00.20.006
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	X
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X	X	X
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X	X	X
CRNPAC	X		X	X	X	X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	X
Pôle emploi	X	X	X	X	X	X
Urssaf	X	X	X	X	X	X
DGFIP	X		X	X	X	X
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	X

2^{ème} partie du tableau

Rubriques Organismes	Date de fin de période de rattachement S21.G00.20.007	Code délégataire de gestion S21.G00.20.008	Mode de paiement S21.G00.20.010	Date de paiement S21.G00.20.011	SIRET payeur S21.G00.20.012	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013
-------------------------	--	--	---------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------	--

AGIRC-ARRCO	X		X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X		X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X		X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)	X		X		X	
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X		X	X		
CRNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	
Pôle emploi	X		X	X	X	
Urssaf	X		X			
DGFIP	X		X		X	
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	

9.9. 2.2.1.8 Bloc « Cotisation établissement » (S21.G00.82)

Avant						
Rubriques Organismes	Valeur S21.G00.82.001	Code de cotisation S21.G00.82.002	Date de début de période de rattachement S21.G00.82.003	Date de fin de période de rattachement S21.G00.82.004	Référence réglementaire ou contractuelle S21.G00.82.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.82.006
Caisses CIBTP	X	X	X	X	X	

Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
MSA	X	X	X	X	X	
CNRACL						
CPF						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
URSSAF	X	X	X	X	X	

Après

Rubriques Organismes	Valeur S21.G00.82.001	Code de cotisation S21.G00.82.002	Date de début de période de rattachement S21.G00.82.003	Date de fin de période de rattachement S21.G00.82.004	Référence réglementaire ou contractuelle S21.G00.82.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.82.006
Caisses CIBTP	X	X	X	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
MSA	X	X	X	X	X	
Urssaf	X	X	X	X	X	

9.10. 2.2.2 Modalités déclaratives générales

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Les principes déclaratifs généraux décrits dans cette partie 2.2.2. s'appliquent à l'ensemble des organismes opérant du recouvrement et du paiement de cotisations sociales (AGIRC ARRCO, Caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), CAMIEG, CCVRP, CNBF, CNIÉG, Congés spectacles (AUDIENS), CRPCEN, CRPNPAC, Organismes complémentaires, DGFIP, IRCANTEC, MSA, Pôle emploi, URSSAF).</p> <p>Les modalités déclaratives spécifiques des URSSAF et des organismes complémentaires, y compris concernant le recouvrement des cotisations Prévoyance dont la MSA est délégataire de gestion, font l'objet de précisions portées respectivement en parties 2.2.3 et 2.2.4.</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>'Les principes déclaratifs généraux décrits dans cette partie 2.2.2. s'appliquent à l'ensemble des organismes opérant du recouvrement et du paiement de cotisations sociales (AGIRC ARRCO, Caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), CAMIEG, CCVRP, CNBF, CNIÉG, Congés spectacles (AUDIENS), CRPCEN, CRPNPAC, Organismes complémentaires, DGFIP, IRCANTEC, MSA, Pôle emploi, Urssaf).</p> <p>Les modalités déclaratives spécifiques des Urssaf et des organismes complémentaires, y compris concernant le recouvrement des cotisations Prévoyance dont la MSA est délégataire de gestion, font l'objet de précisions portées respectivement en parties 2.2.3 et 2.2.4.</p> <p>[...]</p>

9.11. 2.2.2.5 Corrections de déclarations de cotisations

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Attention, cette consigne ne concerne pas les rubriques des blocs S21.G00.22 et S21.G00.23, auxquelles s'appliquent les consignes spécifiques formalisées au</p>	<p>[...]</p> <p>Attention, cette consigne ne concerne pas les rubriques des blocs « Bordereau de cotisation due - S21.G00.22 » et « Cotisation agrégée - S21.G00.23 », auxquelles s'appliquent les consignes spécifiques formalisées au</p>

Guide ACOSS « Comment déclarer et régulariser les cotisations Urssaf en DSN ». [...]	Guide de l'Urssaf CN « Comment déclarer et régulariser les cotisations Urssaf en DSN ». [...]
---	--

9.12. 2.2.2.6 Paiement des cotisations

Avant	Après
[...] Et dans tous les cas, les ordres de prélèvement SEPA (télépaiement) seront exécutés par les URSSAF ou les Caisses MSA à la date d'exigibilité du paiement.	[...] 'Et dans tous les cas, les ordres de prélèvement SEPA (télépaiement) seront exécutés par les Urssaf ou les Caisses MSA à la date d'exigibilité du paiement.

9.13. 2.2.3 Modalités déclaratives spécifiques URSSAF

Avant	Après
Modalités déclaratives spécifiques URSSAF	Modalités déclaratives spécifiques Urssaf

9.14. 2.2.3.1 Principes fondamentaux

Avant	Après
Le recouvrement des cotisations sociales par les URSSAF est opéré sous forme agrégée par Code Type de Personnel (CTP). En complément, il est déclaré des informations nominatives relatives à ces mêmes cotisations. Aussi, la DSN pose le principe fondamental de cohérence entre la maille agrégée et nominative. En effet, les agrégats doivent porter l'ensemble des éléments déclarés individuellement. [...]	Le recouvrement des cotisations sociales par les Urssaf est opéré sous forme agrégée par Code Type de Personnel (CTP). En complément, il est déclaré des informations nominatives relatives à ces mêmes cotisations. Aussi, la DSN pose le principe fondamental de cohérence entre la maille agrégée et nominative. En effet, les agrégats doivent porter l'ensemble des éléments déclarés individuellement. [...]

9.15. 2.2.3.2 Déclaration des cotisations agrégées

Avant	Après
Les agrégats sont déclarés par CTP, comme actuellement en DUCS, BRC, TR, etc. La table des Codes Type de Personnel à utiliser en DSN est la même que celle en vigueur pour les autres modalités de déclaration aux URSSAF .	Les agrégats sont déclarés par CTP, comme actuellement en DUCS, BRC, TR, etc. La table des Codes Type de Personnel à utiliser en DSN est la même que celle en vigueur pour les autres modalités de déclaration aux Urssaf .

<p>Il convient de noter que les simplifications suivantes ont été apportées aux déclarations de cotisations URSSAF : [...]</p> <p>Les cotisations agrégées sont regroupées par Bordereau de cotisation due, un versement lui étant associé pour le paiement des cotisations sociales recouvrées par les URSSAF. [...]</p> <p>Hors cas de rappel de cotisation, les cotisations agrégées URSSAF n'admettent pas la transmission de montants négatifs. Dans le cas où la consolidation des assiettes individuelles constituerait un montant négatif à maille agrégée, le déclarant prendra contact avec son URSSAF de rattachement pour une gestion de la situation en bilatéral. [...]</p>	<p>Il convient de noter que les simplifications suivantes ont été apportées aux déclarations de cotisations Urssaf : [...]</p> <p>Les cotisations agrégées sont regroupées par Bordereau de cotisation due, un versement lui étant associé pour le paiement des cotisations sociales recouvrées par les Urssaf. [...]</p> <p>Hors cas de rappel de cotisation, les cotisations agrégées Urssaf n'admettent pas la transmission de montants négatifs. Dans le cas où la consolidation des assiettes individuelles constituerait un montant négatif à maille agrégée, le déclarant prendra contact avec son Urssaf de rattachement pour une gestion de la situation en bilatéral. [...]</p>
---	---

9.16. 2.2.3.3 Déclaration des cotisations nominatives

Avant	Après
<p>Au titre du recouvrement des cotisations URSSAF, les données suivantes doivent être déclarées en DSN à maille nominative pour chaque versement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bases assujetties (somme des montants assujettis de manière homogène à une ou plusieurs cotisations) - Les composants de base assujettie constituant des parties de bases assujetties autres que des éléments de revenu brut (par exemple, le montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale et d'assurance chômage) - Les cotisations individuelles sont à renseigner en concordance avec le "Tableau d'équivalence DI/DA" du guide AcoSS "Comment déclarer et régulariser vos cotisations à l'Urssaf en DSN". <p>Concernant le bloc Cotisation individuelle, il n'y a pas de mention explicite de chaque cotisation pour le recouvrement de cotisations sociales URSSAF. Les exonérations et les réductions ont des modalités déclaratives différentes en termes d'alimentation de rubriques.</p> <p>Ces spécificités sont précisées dans la partie technique du Cahier Technique, pour chacune des rubriques des blocs concernés. Le guide AcoSS détaille les cotisations individuelles attendues en regard des blocs "Cotisation agrégée - S21.G00.23" indiqués dans la DSN. [...]</p>	<p>Au titre du recouvrement des cotisations Urssaf, les données suivantes doivent être déclarées en DSN à maille nominative pour chaque versement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bases assujetties (somme des montants assujettis de manière homogène à une ou plusieurs cotisations) - Les composants de base assujettie constituant des parties de bases assujetties autres que des éléments de revenu brut (par exemple, le montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale et d'assurance chômage) - Les cotisations individuelles sont à renseigner en concordance avec le "Tableau d'équivalence DI/DA" du guide de l'Urssaf CN "Comment déclarer et régulariser vos cotisations à l'Urssaf en DSN". <p>Concernant le bloc Cotisation individuelle, il n'y a pas de mention explicite de chaque cotisation pour le recouvrement de cotisations sociales Urssaf. Les exonérations et les réductions ont des modalités déclaratives différentes en termes d'alimentation de rubriques.</p> <p>Ces spécificités sont précisées dans la partie technique du Cahier Technique, pour chacune des rubriques des blocs concernés. Le guide de l'Urssaf CN détaille les cotisations individuelles attendues en regard des blocs « Cotisation agrégée - S21.G00.23 » indiqués dans la DSN. [...]</p>

9.17. 2.2.3.4 Corrections de déclarations de cotisations

Avant	Après
Si le prélèvement SEPA (télépaiement) est retenu pour le paiement de ces corrections, la DSN mensuelle contiendra autant d'ordres de paiement que de bordereaux et donc que de mois civils. Veuillez vous référer au guide Aco ss "Comment déclarer et régulariser vos cotisations à l'Urssaf en DSN" pour connaître les modalités déclaratives à suivre en cas de correction ou régularisations.	Si le prélèvement SEPA (télépaiement) est retenu pour le paiement de ces corrections, la DSN mensuelle contiendra autant d'ordres de paiement que de bordereaux et donc que de mois civils. Veuillez vous référer au guide de l'Urssaf CN "Comment déclarer et régulariser vos cotisations à l'Urssaf en DSN" pour connaître les modalités déclaratives à suivre en cas de correction ou régularisations.

9.18. 2.2.3.5 Partitionnement : établissements disposant de plusieurs comptes cotisants

Avant	Après
Certains secteurs d'activité (travail temporaire, agences de mannequins, etc.) doivent produire des déclarations et paiements différenciés de cotisations sociales aux URSSAF , selon les catégories de personnel concernées. [...]	Certains secteurs d'activité (travail temporaire, agences de mannequins, etc.) doivent produire des déclarations et paiements différenciés de cotisations sociales aux Urssaf , selon les catégories de personnel concernées. [...]

9.19. 2.3.1 Données annuelles – L'assujettissement des entreprises

Avant	Après
[...] <u>La taxe d'apprentissage</u> L'assiette de la taxe d'apprentissage est la même que celle retenue pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Les entreprises s'acquittent de la taxe d'apprentissage auprès des caisses Urssaf (pour le régime général) ou de la MSA (pour le régime agricole) à fréquence mensuelle et contemporaine. [...]	[...] <u>La taxe d'apprentissage</u> L'assiette de la taxe d'apprentissage est la même que celle retenue pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Les entreprises s'acquittent de la taxe d'apprentissage auprès des Urssaf (pour le régime général) ou de la MSA (pour le régime agricole) à fréquence mensuelle et contemporaine. [...]

Avant	Après
[...] <u>La contribution à la formation professionnelle (CFP)</u> [...] <u>Dans le cadre de l'accès à la formation des intermittents du spectacle, une contribution conventionnelle de formation professionnelle fixée au taux de 0,10% de l'assiette s'ajoute à la contribution pré-citée de 2% ainsi</u>	[...] <u>La contribution à la formation professionnelle (CFP)</u> [...] <u>Dans le cadre de l'accès à la formation des intermittents du spectacle, une contribution conventionnelle de formation professionnelle fixée au taux de 0,10% de l'assiette s'ajoute à la contribution pré-citée de 2% ainsi</u>

<p><u>qu'une contribution annuelle de 50 € forfaitaire par entreprise. Néanmoins, n'étant pas transférées aux URSSAF, ces contributions conventionnelles ne sont pas à déclarer en DSN.</u></p> <p>[...]</p>	<p><u>qu'une contribution annuelle de 50 € forfaitaire par entreprise. Néanmoins, n'étant pas transférées aux Urssaf, ces contributions conventionnelles ne sont pas à déclarer en DSN.</u></p> <p>[...]</p>
---	---

9.20. 2.4 Déclaration de type Sans individu

Avant

1^{ère} partie du tableau

Blocs Organismes	Modalité déclarative DSN Sans individu						
	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré » S20.G00.08	Complément OETH S21.G00.13	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23
AGIRC-ARRCO	X				X		
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X						
CAMIEG	X				X	X	
CCVRP							
CNIEG	X				X	X	
CRPCEN	X				X	X	
CRPNPAC	X				X		
DGFIP							
Organisme complémentaire			X	X	X		
IRCANTEC	X						
MSA	X	X			X		
Pôle emploi	X				X		
URSSAF		X			X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X				X		
CNRACL							
CPF							
FSPOEIE							
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF	X				X		

2^e partie du tableau

		Modalité déclarative DSN Sans individu					
Blocs	Assujettissement fiscal S21.G00.44	Composant de versement S21.G00.55	Cotisation établissement S21.G00.82	Bénéficiaire des honoraires S89.G00.32	Avantages en nature S89.G00.33	Prise en charge des indemnités S89.G00.35	Rémunérations S89.G00.43
Organismes							
AGIRC-ARRCO							
Caisses CIBTP			X				
CAMIEG							
CCVRP							
CNIEG							
CRPCEN							
CRPNPAC							
DGFIP	X			X	X	X	X
Organisme complémentaire		X	X				
IRCANTEC							
MSA			X				
Pôle emploi							
URSSAF			X				
Congés spectacles (AUDIENS)							
CNRACL							
CPF							
FSPOEIE							
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF							

1^{ère} partie du tableau

Modalité déclarative DSN Sans individu							
Blocs	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré »	Complément OETH S21.G00.13	Adhésion Prévoyance S21.G00.15	Changements destinataire Adhésion Prévoyance S21.G00.16	Versement organisme de protection sociale S21.G00.20	Bordereau de cotisation due S21.G00.22	Cotisation agrégée S21.G00.23
Organismes	S20.G00.08						
AGIRC-ARRCO	X				X		
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X						
CAMIEG	X				X	X	
CCVRP							
CNIEG	X				X	X	
CRPCEN	X				X	X	
CRPNPAC	X				X		
DGFIP							
Organisme complémentaire			X	X	X		
IRCANTEC	X						
MSA	X	X			X		
Pôle emploi	X				X		
Urssaf		X			X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X				X		
CNRACL							
FSPOEIE							
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF	X				X		

2^e partie du tableau

Modalité déclarative DSN Sans individu							
Blocs	Assujettissement fiscal S21.G00.44	Composant de versement S21.G00.55	Cotisation établissement S21.G00.82	Bénéficiaire des honoraires S89.G00.32	Avantages en nature S89.G00.33	Prise en charge des indemnités S89.G00.35	Rémunérations S89.G00.43
Organismes							
AGIRC-ARRCO							
Caisses CIBTP			X				
CAMIEG							
CCVRP							
CNIEG							
CRPCEN							
CRPNPAC							
DGFIP	X			X	X	X	X
Organisme complémentaire		X	X				
IRCANTEC							
MSA			X				
Pôle emploi							
Urssaf			X				
Congés spectacles (AUDIENS)							
CNRACL							
FSPOEIE							
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF							

9.21. 2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve

Avant				
Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) <i>(renommé dans la version de norme P22V01)</i>	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) <i>(non renommé)</i>	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
	Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
		909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	P21V01	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire
		912 - Potentielle nouvelle cotisation B	912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
	Code de cotisation S21.G00.82.002	091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIEG à l'ACOSS et à la MSA à compter de janvier 2022.

Après

Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) (renommé dans la version de norme P22V01)	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) (non renommé)	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
	Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
		909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires pour les prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	P21V01	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire
912 - Potentielle nouvelle cotisation B			912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
Code de cotisation S21.G00.82.002		091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIÉ à l'Urssaf CN et à la MSA à compter de janvier 2022.
P22V01	Type - S21.G00.52.001	904 - Potentiel nouveau type de prime B	904 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et non imposable	Déclaration de la prime de partage de la valeur (PPV)
		905 - Potentiel nouveau type de prime C	905 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable	Déclaration de la prime de partage de la valeur (PPV)

9.22. 3.1 Envoi et déclarations

Avant

Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	URSSAF, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIIEG, CRPCEN, DGFIP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAEP, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
02	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
05	Signalement d'évènement	Signalement Reprise suite à arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
07	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole
08	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole

Après

Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Partenaires	Point de dépôt
01	Mensuelle	DSN Mensuelle	Urssaf CN, CNAMTS, MSA, CNAV, AGIRC ARRCO, DARES, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance et délégataires de gestion, Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), Pôle emploi, CAMIEG, CNIEG, CRPCEN, DGFIP, CCVRP, caisses de congés payés (CIBTP, Transport et Manutention portuaire), IRCANTEC, CNAF, CRPNPAC, ASP, INSEE, CPRP SNCF, Congés spectacles, CPF, RAEP, CNRACL, FSPOEIE, RAEP, DAM, ENIM	Point de dépôt régime général ou régime agricole
02	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
04	Signalement d'évènement	Signalement Arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
05	Signalement d'évènement	Signalement Reprise suite à arrêt de travail	CNAMTS, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF)	Point de dépôt régime général ou régime agricole
07	Signalement d'évènement	Signalement Fin du contrat de travail unique	Pôle Emploi, MSA, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole
08	Signalement d'évènement	Signalement d'Amorçage des données variables	DGFIP, Institutions de prévoyance, Mutuelles, Sociétés d'assurance, délégataires de gestion et Organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF), DGEFP, ASP, DARES	Point de dépôt régime général ou régime agricole

9.23. 5.1 DSN Mensuelle

Avant	Après
<p>Ce modèle correspond à la nature de déclaration '01' en S20.G00.05.001</p> <ul style="list-style-type: none"> Le message «DSN Mensuelle» est destiné aux points de stockage des organismes de protection sociale et services de l'Etat et aux institutions de prévoyance, aux mutuelles, aux sociétés d'assurances, aux organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFSA, FNMF). La CNAMTS, Pôle emploi et la MSA accèdent à ces données dans le cadre de signalements d'évènements les concernant. La CNAMTS reçoit également les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS-U. La DARES reçoit sur la base de ces données les éléments indispensables à la substitution de la DMMO/EMMO. Pôle emploi reçoit les données mensuelles filtrées pour les CDDU infra DSN sous dérogation et pour substituer : <ul style="list-style-type: none"> Le Relevé Mensuel de mission Les SDE L'ACOSS reçoit les données mensuelles filtrées pour substituer la DUCS, la DADSU, le BRC et le TR. <p>[...]</p>	<p>Ce modèle correspond à la nature de déclaration '01' en S20.G00.05.001</p> <ul style="list-style-type: none"> Le message «DSN Mensuelle» est destiné aux points de stockage des organismes de protection sociale et services de l'Etat et aux institutions de prévoyance, aux mutuelles, aux sociétés d'assurances, aux organismes complémentaires non fédérés par un membre du GIP-MDS (CTIP, FFA, FNMF). La CNAMTS, Pôle emploi et la MSA accèdent à ces données dans le cadre de signalements d'évènements les concernant. La CNAMTS reçoit également les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS-U. La DARES reçoit sur la base de ces données les éléments indispensables à la substitution de la DMMO/EMMO. Pôle emploi reçoit les données mensuelles filtrées pour les CDDU infra DSN sous dérogation et pour substituer : <ul style="list-style-type: none"> Le Relevé Mensuel de mission Les SDE Le recouvrement des cotisations d'assurance chômage des artistes du spectacle ou d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle et des expatriés L'Urssaf CN reçoit les données mensuelles filtrées pour substituer la DUCS, la DADSU, le BRC et le TR. <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> La CNRACL reçoit les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS-U et de la DUCS URSSAF (cette dernière n'incluant que les contributions de type solidarité dès lors que cette contribution est collectée par les URSSAF) Le FSPOEIE reçoit les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS-U et de la DUCS URSSAF (cette dernière n'incluant que les contributions de type solidarité dès lors que cette contribution est collectée par les URSSAF) 	<p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> La CNRACL reçoit les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS-U et de la DUCS Urssaf (cette dernière n'incluant que les contributions de type solidarité dès lors que cette contribution est collectée par les Urssaf) Le FSPOEIE reçoit les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS-U et de la DUCS Urssaf (cette dernière n'incluant que les contributions de type solidarité dès lors que cette contribution est collectée par les Urssaf) Le RAFP reçoit les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS U et

<ul style="list-style-type: none"> Le RAFP reçoit les données mensuelles indispensables à la substitution de la DADS U et de la DUCS URSSAF (cette dernière n'incluant que les contributions de type solidarité dès lors que cette contribution est collectée par les URSSAF) <p>[...]</p>	<p>de la DUCS Urssaf (cette dernière n'incluant que les contributions de type solidarité dès lors que cette contribution est collectée par les Urssaf)</p> <p>[...]</p>
---	---

9.24. Rubrique « Type - S20.G00.07.004 »

Avant	Après
<p>Énumération</p> <p>01 - Contact chez le déclaré pour les IJ 02 - Contact chez le déclaré pour les fins de contrats de travail (Pôle emploi) 03 - Contact chez le déclaré pour les acteurs statistiques (DARES, INSEE, etc ...) 04 - Contact chez le déclaré recouvrant, entre autres, des cotisations de Sécurité Sociale (Acoss, MSA, CCVRP, Pôle emploi) 05 - Contact chez le déclaré pour le recouvrement des cotisations (retraite complémentaire et autres)</p> <p>[...]</p>	<p>Énumération</p> <p>01 - Contact chez le déclaré pour les IJ 02 - Contact chez le déclaré pour les fins de contrats de travail (Pôle emploi) 03 - Contact chez le déclaré pour les acteurs statistiques (DARES, INSEE, etc ...) 04 - Contact chez le déclaré recouvrant, entre autres, des cotisations de Sécurité Sociale (Urssaf CN, MSA, Pôle emploi) 05 - Contact chez le déclaré pour le recouvrement des cotisations (retraite complémentaire et autres)</p> <p>[...]</p>

9.25. Rubrique « Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA - S21.G00.11.019 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Cette rubrique est exclusivement alimentée par les centres TESE de l'ACOSS dans le cadre du dispositif TESE/CEA. Elle ne doit en conséquence pas être développée par les éditeurs de logiciels et ne doit pas être renseignée par les déclarants autres que l'ACOSS.</p>	<p>Description</p> <p>Cette rubrique est exclusivement alimentée par les centres TESE de l'Urssaf CN dans le cadre du dispositif TESE/CEA. Elle ne doit en conséquence pas être développée par les éditeurs de logiciels et ne doit pas être renseignée par les déclarants autres que l'Urssaf CN.</p>

9.26. Rubrique « Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CE- S21.G00.11.020 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Cette rubrique est exclusivement alimentée par les centres TESE de l'ACOSS dans le cadre du dispositif TESE/CEA. Elle ne doit en conséquence pas être développée par les éditeurs de logiciels et ne doit pas être renseignée par les déclarants autres que l'ACOSS.</p>	<p>Description</p> <p>Cette rubrique est exclusivement alimentée par les centres TESE de l'Urssaf CN dans le cadre du dispositif TESE/CEA. Elle ne doit en conséquence pas être développée par les éditeurs de logiciels et ne doit pas être renseignée par les déclarants autres que l'Urssaf CN.</p>

9.27. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- URSSAF : SIRET de l'URSSAF (Table proposée sur le site http://www.net-entreprises.fr)</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Urssaf : SIRET de l'Urssaf (Table proposée sur le site http://www.net-entreprises.fr)</p> <p>[...]</p>

9.28. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- URSSAF : PSEUDO-SIRET (dans le cas d'une population de salariés) ou SIRET du compte employeur pour le versement en lieu unique</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Urssaf : PSEUDO-SIRET (dans le cas d'une population de salariés) ou SIRET du compte employeur pour le versement en lieu unique</p> <p>[...]</p>

9.29. Rubrique « IBAN - S21.G00.20.004 »

Avant	Après
<p>CCH-13 : Vérifier que le compte est bien domicilié en France (FR) [Code pays] sauf si l'organisme renseigné dans la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à celui d'un Organisme de Prévoyance, de la DGFIP ou d'une URSSAF.</p>	<p>CCH-13 : Vérifier que le compte est bien domicilié en France (FR) [Code pays] sauf si l'organisme renseigné dans la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" correspond à celui d'un Organisme de Prévoyance, de la DGFIP ou d'une Urssaf.</p>

9.30. Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Pôle emploi : montant</p> <p>- URSSAF : montant, arrondi à l'entier le plus proche (les deux décimales étant valorisées à zéro)</p> <p>- CNRACL : non concerné</p> <p>- RAFP : non concerné</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Pôle emploi : montant</p> <p>- Urssaf : montant, arrondi à l'entier le plus proche (les deux décimales étant valorisées à zéro)</p> <p>- CNRACL : non concerné</p> <p>- RAFP : non concerné</p> <p>[...]</p>

9.31. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - URSSAF : date (période de rattachement, usuellement le mois associée à la DSN concernée par le versement) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - Urssaf : date (période de rattachement, usuellement le mois associée à la DSN concernée par le versement) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.32. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - URSSAF : date (période de rattachement, usuellement le mois associée à la DSN concernée par le versement) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - Urssaf : date (période de rattachement, usuellement le mois associée à la DSN concernée par le versement) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.33. Rubrique « Code délégataire de gestion - S21.G00.20.008 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.34. Rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : "02", "05", "06" - Pôle emploi : "01", "02", "05", "06" - URSSAF : "05" - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : "02", "05", "06" - Pôle emploi : "01", "02", "05", "06" - Urssaf : "05" - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.35. Rubrique « Date de paiement - S21.G00.20.011 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - URSSAF : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - Urssaf : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.36. Rubrique « SIRET Payeur - S21.G00.20.012 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : SIRET de l'établissement payeur - URSSAF : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : SIRET de l'établissement payeur - Urssaf : non concerné - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.37. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.22.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : SIRET de l'URSSAF (Table proposée sur le site http://www.net-entreprises.fr) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : SIRET de l'Urssaf (Table proposée sur le site http://www.net-entreprises.fr) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.38. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.22.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : PSEUDO-SIRET (dans le cas d'une population de salariés) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : PSEUDO-SIRET (dans le cas d'une population de salariés) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.39. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.22.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : date - CNRACL : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : date - CNRACL : non concerné <p>[...]</p>

9.40. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.22.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : date - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : date - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.41. Rubrique « Montant total de cotisations - S21.G00.22.005 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : montant, arrondi à l'entier le plus proche (les deux décimales étant valorisées à zéro) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : non concerné - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : montant, arrondi à l'entier le plus proche (les deux décimales étant valorisées à zéro) - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné <p>[...]</p>

9.42. Rubrique « Cotisation agrégée - S21.G00.23 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>La cotisation agrégée est une cotisation ou un total de cotisations dont l'établissement est redevable pour ses propres salariés (somme de cotisations individuelles) ou</p>	<p>Description</p> <p>La cotisation agrégée est une cotisation ou un total de cotisations dont l'établissement est redevable pour ses propres salariés (somme de cotisations individuelles) ou</p>

<p>pour son propre compte (cotisations de strate établissement).</p> <p>Une cotisation agrégée est toujours associée à un bordereau.</p> <p>Ce bloc est utilisé exclusivement par les URSSAF.</p>	<p>pour son propre compte (cotisations de strate établissement).</p> <p>Une cotisation agrégée est toujours associée à un bordereau.</p> <p>Ce bloc est utilisé exclusivement par les Urssaf.</p>
--	--

9.43. Rubrique « Motif d'exclusion DSN - S21.G00.40.025 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>La présente rubrique vise à identifier certaines populations dont les caractéristiques d'emploi et/ou de protection sociale ne permettent pas le remplacement de certaines déclarations sociales par la DSN. A titre d'exemple, la DSIJ comme l'Attestation employeur destinée à Pôle Emploi ne sont pas remplacées par la DSN pour les contrats et individus visés par un motif d'exclusion. Cela étant, la DSN permet déjà le remplacement de certaines formalités pour ces populations (déclaration URSSAF, déclarations de retraite complémentaire, déclarations aux Congés Spectacles, etc.).</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>La présente rubrique vise à identifier certaines populations dont les caractéristiques d'emploi et/ou de protection sociale ne permettent pas le remplacement de certaines déclarations sociales par la DSN. A titre d'exemple, la DSIJ comme l'Attestation employeur destinée à Pôle Emploi ne sont pas remplacées par la DSN pour les contrats et individus visés par un motif d'exclusion. Cela étant, la DSN permet déjà le remplacement de certaines formalités pour ces populations (déclaration Urssaf, déclarations de retraite complémentaire, déclarations aux Congés Spectacles, etc.).</p> <p>[...]</p>

9.44. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Pôle emploi : "03", "07"</p> <p>- URSSAF : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"</p> <p>- SRE : "46", "47"</p> <p>- RAFP : "49"</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Pôle emploi : "03", "07"</p> <p>- Urssaf : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"</p> <p>- SRE : "46", "47"</p> <p>- RAFP : "49"</p> <p>[...]</p>

9.45. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.78.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - URSSAF : date - CNRACL : date - FSPOEIE : date <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : date - Urssaf : date - CNRACL : date - FSPOEIE : date <p>[...]</p>

9.46. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.78.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : date - Pôle emploi : date - URSSAF : date - CNRACL : date - FSPOEIE : date <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : date - Pôle emploi : date - Urssaf : date - CNRACL : date - FSPOEIE : date <p>[...]</p>

9.47. Rubrique « Montant - S21.G00.78.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : montant assujetti calculé - Pôle emploi : montant - URSSAF : montant - CNRACL : montant - FSPOEIE : montant <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : montant assujetti calculé - Pôle emploi : montant - Urssaf : montant - CNRACL : montant - FSPOEIE : montant <p>[...]</p>

9.48. Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : "01" - URSSAF : "01", "02", "03", "04", "05", "06", "07", "22" - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : "01" - Urssaf : "01", "02", "03", "04", "05", "06", "07", "22" - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné <p>[...]</p>

9.49. Rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : montant du composant de base assujettie participant au calcul de la cotisation individuelle - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : montant - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSA : montant du composant de base assujettie participant au calcul de la cotisation individuelle - Pôle emploi : montant - Urssaf : montant - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné <p>[...]</p>

9.50. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : "001", "002", "003", "012", "018", "040", "041", "042", "043", "044", "048", "908", "910" - URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912" - CNRACL : "114", "300", "301", "302", "303", "304", "305", "306", "307", "308", "309", "310", "322", "325", "326", "327" <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : "001", "002", "003", "012", "018", "040", "041", "042", "043", "044", "048", "908", "910" - Urssaf : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912" - CNRACL : "114", "300", "301", "302", "303", "304", "305", "306", "307", "308", "309", "310", "322", "325", "326", "327" <p>[...]</p>

9.51. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.81.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : SIRET de Pôle emploi (uniquement pour les employeurs d'ouvriers, de techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : SIRET de Pôle emploi (uniquement pour les employeurs d'ouvriers, de techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production

cinématographique et audiovisuelle, de la diffusion, d'artistes du spectacle et d'expatriés) - URSSAF : SIRET de l' URSSAF - SRE : non concerné - CNRACL : non concerné [...]	cinématographique et audiovisuelle, de la diffusion, d'artistes du spectacle et d'expatriés) - Urssaf : SIRET de l' Urssaf - SRE : non concerné - CNRACL : non concerné [...]
---	---

9.52. Rubrique « Montant d'assiette - S21.G00.81.003 »

Avant	Après
Description [...] - Pôle emploi : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction - URSSAF : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction - SRE : à renseigner pour une cotisation - CNRACL : à renseigner pour une cotisation, réduction - FSPOEIE : à renseigner pour une cotisation, réduction [...]	Description [...] - Pôle emploi : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction - Urssaf : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction - SRE : à renseigner pour une cotisation - CNRACL : à renseigner pour une cotisation, réduction - FSPOEIE : à renseigner pour une cotisation, réduction [...]

9.53. Rubrique « Montant de cotisation- S21.G00.81.004 »

Avant	Après
Description [...] - MSA : à renseigner pour une cotisation déduction faite des exonérations, réduction ou déduction - Pôle emploi : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction - URSSAF : à renseigner pour une cotisation, réduction - SRE : à renseigner pour une cotisation [...]	Description [...] - MSA : à renseigner pour une cotisation déduction faite des exonérations, réduction ou déduction - Pôle emploi : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction - Urssaf : à renseigner pour une cotisation, réduction - SRE : à renseigner pour une cotisation [...]

9.54. Rubrique « Code INSEE commune - S21.G00.81.005 »

Avant	Après
Description [...] - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : code INSEE commune à renseigner en cas de versement mobilité - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné [...]	Description [...] - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : code INSEE commune à renseigner en cas de versement mobilité - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné [...]

9.55. Rubrique « Taux de cotisation - S21.G00.81.007 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - URSSAF : à renseigner pour une cotisation - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAFP : non concerné - SRE : non concerné - RAEP : non concerné - CNBF : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle emploi : non concerné - Urssaf : à renseigner pour une cotisation - CNRACL : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAFP : non concerné - SRE : non concerné - RAEP : non concerné - CNBF : non concerné

9.56. Rubrique « Cotisation établissement - S21.G00.82 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Ce bloc est utilisé exclusivement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisses CIBTP - Organismes complémentaires - MSA - URSSAF <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>Ce bloc est utilisé exclusivement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisses CIBTP - Organismes complémentaires - MSA - Urssaf <p>[...]</p>

9.57. Rubrique « Valeur - S21.G00.82.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisme complémentaire : montant de cotisation dont la nature est renseignée dans la rubrique Code de cotisation S21.G00.82.002, due au titre de l'établissement déclaré en S21.G00.11. - MSA : montant - URSSAF : montant 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisme complémentaire : montant de cotisation dont la nature est renseignée dans la rubrique Code de cotisation S21.G00.82.002, due au titre de l'établissement déclaré en S21.G00.11. - MSA : montant - Urssaf : montant

9.58. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : "021", "022", "023", "025", "026", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "041", "042", "043", "044", "045", "047", "048", "049", "050", "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078"</p> <p>- URSSAF : "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078"</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : "021", "022", "023", "025", "026", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "041", "042", "043", "044", "045", "047", "048", "049", "050", "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078", "079", "080", "091"</p> <p>- Urssaf : "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078", "079", "080", "091"</p>

9.59. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.82.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Caisse CIBTP : date</p> <p>- Organisme complémentaire : date</p> <p>- MSA : date</p> <p>- URSSAF : date</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Caisse CIBTP : date</p> <p>- Organisme complémentaire : date</p> <p>- MSA : date</p> <p>- Urssaf : date</p> <p>[...]</p>

9.60. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.82.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Caisse CIBTP : date</p> <p>- Organisme complémentaire : date</p> <p>- MSA : date</p> <p>- URSSAF : date</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- Caisse CIBTP : date</p> <p>- Organisme complémentaire : date</p> <p>- MSA : date</p> <p>- Urssaf : date</p> <p>[...]</p>

9.61. Rubrique « Référence réglementaire ou contractuelle- S21.G00.82.005 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : code caisse MSA (Table RRC - Identifiant Organisme de Protection Sociale - Référence réglementaire ou contractuelle)</p> <p>- URSSAF : SIRET de l'URSSAF</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : code caisse MSA (Table RRC - Identifiant Organisme de Protection Sociale - Référence réglementaire ou contractuelle)</p> <p>- Urssaf : SIRET de l'Urssaf</p>

9.62. Rubrique « Code de base assujettie déclarée à tort - S21.G00.84.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPNPAC : "41", "42"</p> <p>- IRCANTEC : "28"</p> <p>- URSSAF : "02", "03", "11", "19", "22", "23", "24", "25", "43", "45"</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPNPAC : "41", "42"</p> <p>- IRCANTEC : "28"</p> <p>- Urssaf : "02", "03", "11", "19", "22", "23", "24", "25", "43", "45"</p>

10. Déclaration du code non cadre pour la CPRP SNCF

Justification :

Ce contrôle a été modifié afin de permettre à la SNCF de déclarer des agents non cadre, ce qui permettra à la CPRP SNCF de déterminer le calcul du taux de cotisations retraite T1.

10.1. Rubrique « Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.40.003 »

Avant	Après
CCH-17 : Si la rubrique "Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.40.003" est renseignée avec la valeur "04 - Non cadre" et si la rubrique "Statut du salarié (conventionnel) - S21.G00.40.002" est différente de "04 - autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux)", alors il doit exister un bloc "Retraite complémentaire - S21.G00.71" avec la rubrique "Code régime Retraite complémentaire - S21.G00.71.002" renseignée avec la valeur "RETA" ou "RUAA".	CCH-17 : Si la rubrique "Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.40.003" est renseignée avec la valeur "04 - Non cadre", si la rubrique "Statut du salarié (conventionnel) - S21.G00.40.002" est différente de "04 - autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux)" et si la rubrique "Code régime de base risque vieillesse - S21.G00.40.020" est différente de "134 - régime spécial de la SNCF" , alors il doit exister un bloc "Retraite complémentaire - S21.G00.71" avec la rubrique "Code régime Retraite complémentaire - S21.G00.71.002" renseignée avec la valeur "RETA" ou "RUAA".

11. Transfert du recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN

Justification :

Aménagement du Cahier technique de la DSN dans sa version de norme P23V01 afin de prendre en compte le transfert recouvrement des cotisations CRPCEN vers l'Urssaf CN.

11.1. 2.2.1.1 Bloc « Composant de base assujettie » (S21.G00.79)

Avant			
Rubriques Organismes	Type de composant de base assujettie S21.G00.79.001	Montant de composant de base assujettie S21.G00.79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)			
CAMIEG			
CCVRP			
CNIEG			
Congés spectacles (AUDIENS)			
CRPCEN	X	X	
CRPNPAC	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	
DGFIP	X	X	
IRCANTEC			
MSA	X	X	
Pôle emploi			
URSSAF	X	X	
CNRACL			
CPF			
FSPOEIE			
RAEP			
SRE			
RAFP			
CNBF			

Après

Rubriques Organismes	Type de composant de base assujettie S21.G00.79.001	Montant de composant de base assujettie S21.G00.79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)			
CAMIEG			
CCVRP			
CNIEG			
Congés spectacles (AUDIENS)			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	
CRPNPAC	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	
DGFIP	X	X	
IRCANTEC			
MSA	X	X	
Pôle emploi	X	X	
Urssaf	X	X	
CNRACL			
CPF			
FSPOEIE			
RAEP			
SRE			
RAFP			
CNBF			

11.2. 2.2.1.2 Bloc « Base assujettie » (S21.G00.78)

Avant

Rubriques Organismes	Code de base assujettie S21.G00.78.001	Date de début de période de rattachement S21.G00.78.002	Date de fin de période de rattachement S21.G00.78.003	Montant S21.G00.78.004	Identifiant technique affiliation S21.G00.78.005	Numéro du contrat S21.G00.78.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.78.007
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X	X	X	X		X	
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X			
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X		
DGFIP	X	X	X	X			
IRCANTEC	X	X	X	X		X	
MSA	X	X	X	X		X	
Pôle emploi	X	X	X	X		X	
URSSAF	X	X	X	X		X	
CNRACL	X	X	X	X		X	
CPF							
FSPOEIE	X	X	X	X			
RAEP	X	X	X	X			
SRE							
RAFP	X	X	X	X		X	
CNBF	X	X	X	X			

Après

Rubriques Organismes	Code de base assujettie S21.G00.78.001	Date de début de période de rattachement S21.G00.78.002	Date de fin de période de rattachement S21.G00.78.003	Montant S21.G00.78.004	Identifiant technique affiliation S21.G00.78.005	Numéro du contrat S21.G00.78.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.78.007
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X	X	X	X		X	
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X		
DGFIP	X	X	X	X			
IRCANTEC	X	X	X	X		X	
MSA	X	X	X	X		X	
Pôle emploi	X	X	X	X		X	
Urssaf	X	X	X	X		X	
CNRACL	X	X	X	X		X	
CPF							
FSPOEIE	X	X	X	X			
RAEP	X	X	X	X			
SRE							
RAFP	X	X	X	X		X	
CNBF	X	X	X	X			

11.3. 2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)

Avant

Rubriques Organismes	Cotisation						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X	X		X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

Après

Rubriques Organismes	Cotisation						
	Code de cotisation S21.G00.81.0 01	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X			X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			X
Urssaf	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

Avant

Rubriques Organismes	Exonération						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X		X				
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X		X	X			
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)							
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN	X	X	X				
CRPNPAC							
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X	X				
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X				
CNRACL	X		X	X			
CPF							
FSPOEIE							
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF	X		X	X			

Après

Rubriques Organismes	Exonération						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X		X				
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X		X	X			
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)							
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X				
CRPNPAC	X	X					
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X	X				
Pôle emploi	X	X	X	X			
Urssaf	X	X	X				
CNRACL	X			X			
CPF							
FSPOEIE	X			X			
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF	X		X	X			

Avant

Rubriques Organismes	Réduction						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	x		x	x			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	x	x	x	x			
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN	x	x	x	x			
CRPNPAC	x	x	x	x			
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	x	x		x			
Pôle emploi	x	x	x	x			
URSSAF	x	x	x	x			
CNRACL	x		x	x			
CPF							
FSPOEIE	x		x	x			
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF							

Rubriques Organismes	Réduction						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	x		x	x			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X	X	X			
Pôle emploi	X	X	X	X			
Urssaf	X	X	X	X			
CNRACL	X		X	X			
CPF							
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF							

11.4. 2.2.1.4 Bloc « Bordereau de cotisation due » (S21.G00.22)

Rubriques Organismes	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.22.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.22.002	Date de début de période de rattachement S21.G00.22.003	Date de fin de période de rattachement S21.G00.22.004	Montant total de cotisations S21.G00.22.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.22.006
AGIRC-ARRCO						
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)						
CRPCEN	X	X	X	X	X	
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire						
DGFIP						
IRCANTEC						
MSA						
Pôle emploi						
URSSAF	X	X	X	X	X	
CPF						
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF						

Après

Rubriques Organismes	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.22.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.22.002	Date de début de période de rattachement S21.G00.22.003	Date de fin de période de rattachement S21.G00.22.004	Montant total de cotisations S21.G00.22.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.22.006
AGIRC-ARRCO						
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)						
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X	X	
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire						
DGFIP						
IRCANTEC						
MSA						
Pôle emploi						
URSSAF	X	X	X	X	X	
CPF						
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF						

11.5. 2.2.1.6 Bloc « Versement organisme de protection sociale » (S21.G00.20)

Avant

Rubriques Organismes	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.20.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.20.002	BIC S21.G00.20.003	IBAN S21.G00.20.004	Montant du versement S21.G00.20.005	Date de début de période de rattachement S21.G00.20.006
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	X
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	X
Congés spectacles (AIIIFNS)	X	X	X	X	X	X
CRPCEN	X	X	X	X	X	X
CRPNPAC	X		X	X	X	X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	X
Pôle emploi	X	X	X	X	X	X
URSSAF	X	X	X	X	X	X
DGFIP	X		X	X	X	X
CPF						
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	X

Après

Rubriques Organismes	Identifiant Organisme de Protection Sociale S21.G00.20.001	Entité d'affectation des opérations S21.G00.20.002	BIC S21.G00.20.003	IBAN S21.G00.20.004	Montant du versement S21.G00.20.005	Date de début de période de rattachement S21.G00.20.006
AGIRC-ARRCO	X	X	X	X	X	X
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X	X	X
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X	X	X
Congés spectacles (AUDIENS)	X	X	X	X	X	X
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X	X	X
CRPNPAC	X		X	X	X	X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	X
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	X
Pôle emploi	X	X	X	X	X	X
Urssaf	X	X	X	X	X	X
DGFIP	X		X	X	X	X
CPF						
CNRACL						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	X

Avant

Rubriques Organismes	Date de fin de période de rattachement S21.G00.20.007	Code délégataire de gestion S21.G00.20.008	Mode de paiement S21.G00.20.010	Date de paiement S21.G00.20.011	SIRET payeur S21.G00.20.012	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013
AGIRC-ARRCO	X		X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X		X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X		X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)	X		X		X	
CRPCEN	X		X	X		
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	
Pôle emploi	X		X	X	X	
URSSAF	X		X			
DGFIP	X		X		X	
CNRACL						
CPF						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	

Après

Rubriques Organismes	Date de fin de période de rattachement S21.G00.20.007	Code délégataire de gestion S21.G00.20.008	Mode de paiement S21.G00.20.010	Date de paiement S21.G00.20.011	SIRET payeur S21.G00.20.012	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.20.013
AGIRC-ARRCO	X		X		X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)						
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X		X	X	X	
CCVRP						
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X		X	X	X	
Congés spectacles (AUDIENS)	X		X		X	
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X		X	X		
CRPNPAC	X		X	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X	
IRCANTEC						
MSA	X		X	X	X	
Pôle emploi	X		X	X	X	
Urssaf	X		X			
DGFIP	X		X		X	
CNRACL						
CPF						
FSPOEIE						
RAEP						
SRE						
RAFP						
CNBF	X		X	X	X	

Avant

Valeurs de la rubrique "Mode de paiement" (S21.G00.20.010)	01 - chèque	02 - virement	04 - titre inter- bancaire de paiement	05 - prélèvement SEPA	06 - versement réalisé par un autre établissement
AGIRC-ARRCO				X	X
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)					
CAMIEG		X			X
CCVRP					
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)		X			X
Congés spectacles (AUIDIFNS)				X	X
CRPCEN		X			
CRPNPAC	X	X			X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X
IRCANTEC					
MSA		X		X	X
Pôle emploi	X	X		X	X
URSSAF				X	
DGFIP				X	X
CNRACL				-	-
FSPOEIE					
RAEP					
SRE					
RAFP				-	-
CPF					
CNBF	X	X		X	X

Après

Valeurs de la rubrique "Mode de paiement" (S21.G00.20.010)	01 - chèque	02 - virement	04 - titre inter-bancaire de paiement	05 - prélèvement SEPA	06 - versement réalisé par un autre établissement
AGIRC-ARRCO				X	X
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)					
CAMIEG		X			X
CCVRP					
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)		X			X
Congés spectacles (AUDIENS)				X	X
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)		X			
CRPNPAC	X	X			X
Organisme complémentaire	X	X	X	X	X
IRCANTEC					
MSA		X		X	X
Pôle emploi	X	X		X	X
Urssaf				X	
DGFIP				X	X
CNRACL				-	-
FSPOEIE					
RAEP					
SRE					
RAFP				-	-
CPF					
CNBF	X	X		X	X

11.6. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : SIRET de la CRPCEN [...]	Description [...] - CRPCEN : SIRET de la CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

	[...]
--	-------

11.7. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : numéro d'étude CRPCEN (6 chiffres) [...]	Description [...] - CRPCEN : numéro d'étude CRPCEN (6 chiffres) (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.8. Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : montant [...]	Description [...] - CRPCEN : montant (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.9. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : date [...]	Description [...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.10. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : date [...]	Description [...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.11. Rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : "02" [...]	Description [...] - CRPCEN : "02" (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.12. Rubrique « Date de paiement - S21.G00.20.011 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : date [...]	Description [...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.13. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.22.001 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : SIRET de la CRPCEN [...]	Description [...] - CRPCEN : SIRET de la CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.14. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.22.002 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : numéro d'étude CRPCEN (6 chiffres) [...]	Description [...] - CRPCEN : numéro d'étude CRPCEN (6 chiffres) (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.15. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.22.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]</p>

11.16. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.22.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]</p>

11.17. Rubrique « Montant total de cotisation - S21.G00.22.005 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : montant [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : montant (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]</p>

11.18. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : "02", "03", "11", "19" [...] - URSSAF : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57" [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : "02", "03", "11", "19" (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...] - URSSAF : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57" [...]</p>

11.19. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.78.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]</p>

11.20. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.78.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : date (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]</p>

11.21. Rubrique « Montant - S21.G00.78.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : montant [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : montant (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]</p>

11.22. Rubrique « Type de composant de base assujettie - S21.G00.79.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : "01", "03", "04", "05", "22" [...] - URSSAF : "01", "02", "03", "04", "05", "06", "07" [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] - CRPCEN : "01", "03", "04", "05", "22" (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...] - URSSAF : "01", "02", "03", "04", "05", "06", "07", "22" [...]</p>

11.23. Rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPCEN : montant</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPCEN : montant (pour corriger des périodes antérieures à 2023)</p> <p>[...]</p>

11.24. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPCEN : "001", "002", "003", "006", "008", "015", "018", "021", "022", "065", "114", "907"</p> <p>[...]</p> <p>- URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912"</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPCEN : "001", "002", "003", "006", "008", "015", "018", "021", "022", "065", "114", "907" (pour corriger des périodes antérieures à 2023)</p> <p>[...]</p> <p>- URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "065", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912"</p> <p>[...]</p>

11.25. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.81.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPCEN : SIRET de la CRPCEN</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- CRPCEN : SIRET de la CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)</p> <p>[...]</p>

11.26. Rubrique « Montant d'assiette - S21.G00.81.003 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction [...]	Description [...] - CRPCEN : à renseigner pour une cotisation, exonération, réduction (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.27. Rubrique « Montant de cotisation - S21.G00.81.004 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : à renseigner pour une cotisation ou une réduction pour la période de rattachement [...]	Description [...] - CRPCEN : à renseigner pour une cotisation ou une réduction pour la période de rattachement (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...]

11.28. Rubrique « Code de base assujettie déclarée à tort - S21.G00.84.001 »

Avant	Après
Description [...] - CRPCEN : "02", "03", "11", "19" [...] - URSSAF : "02", "03", "11", "22", "23", "24", "25", "43", "45" [...]	Description [...] - CRPCEN : "02", "03", "11", "19" (pour corriger des périodes antérieures à 2023) [...] - URSSAF : "02", "03", "11", " 19 ", "22", "23", "24", "25", "43", "45" [...]

12. Evolution du libellé des bases assujetties pour les organismes professionnels BTP

Justification :

Evolution du libellé des bases assujetties relatives aux cotisations organisme professionnel BTP, afin de faciliter la compréhension et l'utilisation par le déclarant.

12.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] Les valeurs « 36 - CIBTP - Base "A" de cotisations organisme professionnel BTP », « 39 - CIBTP - Base "B" de cotisations organisme professionnel BTP » et « 40 - CIBTP - Base "C" de cotisations organisme professionnel BTP » renvoient aux cotisations pour lesquelles la caisse CIBTP et les organisations professionnelles du BTP ont signé des conventions de mandat pour la perception des cotisations professionnelles. La définition de ces bases est à apporter par les caisses CIBTP. [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] Les valeurs « 36 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Bâtiment », « 39 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Travaux Publics » et « 40 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Partenaires Bâtiment » renvoient aux cotisations pour lesquelles la caisse CIBTP et les organisations professionnelles du BTP ont signé des conventions de mandat pour la perception des cotisations professionnelles. La définition de ces bases est à apporter par les caisses CIBTP. [...]</p>

Avant	Après
<p>CCH-11 : Les codes de base assujettie "21 - CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents", "34 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros oeuvre travaux publics", "35 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second oeuvre", "36 - CIBTP - Base "A" de cotisations organisme professionnel BTP", "39 - CIBTP - Base "B" de cotisations organisme professionnel BTP", "40 - CIBTP - Base "C" de cotisations organisme professionnel BTP" ne sont autorisés que si la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37.</p>	<p>CCH-11 : Les codes de base assujettie « 21 - CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents », « 34 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros oeuvre travaux publics », « 35 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second oeuvre », « 36 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Bâtiment », « 39 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Travaux Publics », « 40 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Partenaires Bâtiment » ne sont autorisés que si la rubrique « Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37 ou si la rubrique « Ancien code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.41.023 » est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37 ou 99.</p>

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...] 36 - CIBTP - Base "A" de cotisations organisme professionnel BTP [...] 39 - CIBTP - Base "B" de cotisations organisme professionnel BTP 40 - CIBTP - Base "C" de cotisations organisme professionnel BTP [...]</p>	<p>Enumération</p> <p>[...] 36 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Bâtiment [...] 39 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Travaux Publics 40 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Partenaires Bâtiment [...]</p>

13. Nouveaux plans d'épargne retraite (loi PACTE)

Justification :

Cette modification fait suite à la loi PACTE n°2019-486 du 22 mai 2019 qui impacte les dispositifs d'épargne retraite existants et qui en crée de nouveaux (PERECO, PEREO, etc.).

13.1. 2.3.2 Donnés mensuelles - imposition des salariés

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>DEDUIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les retenues effectuées au titre des cotisations de sécurité sociale, des cotisations aux régimes complémentaires ou supplémentaires de retraite et de prévoyance à adhésion obligatoire, à l'exception de la fraction qui excède le maximum autorisé ainsi que des cotisations à la charge des employeurs qui correspondent à des garanties « frais de santé », des cotisations d'assurance chômage et de la fraction déductible de la CSG ; - les sommes versées à titre de remboursement de frais professionnels (remboursement de frais réels ou allocations forfaitaires) aux salariés à raison desquels vous avez pratiqué un abattement forfaitaire pour frais professionnels ; - les allocations complémentaires aux indemnités journalières de sécurité sociale dans le cadre de régimes facultatifs pour la part correspondant à la participation de l'employeur au financement de ces régimes ; - les contributions de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances, à l'exception, le cas échéant, de la fraction exclue de l'assiette des cotisations de sécurité sociale dans les conditions prévues aux articles L. 411-9 et L. 411-10 du code du tourisme, dans la limite du SMIC mensuel ; - les allocations de préretraite versées par l'employeur ; - les allocations de préretraite versées par l'employeur (allocations qui sont à déclarer au niveau du bloc "S89.G00.92") ; - les sommes exonérées provenant d'un CET ou d'un régime de retraite supplémentaire ; - les jours de congés monétisés (non issus d'un abondement de l'employeur) et affectés par le salarié à un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) ou à un régime obligatoire de retraite supplémentaire d'entreprise dit « régime article 83 » dans la limite de 10 jours par an - que le salarié dispose ou non d'un CET dans l'entreprise. <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>DEDUIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les retenues effectuées au titre des cotisations de sécurité sociale, des cotisations aux régimes complémentaires ou supplémentaires de retraite et de prévoyance à adhésion obligatoire, à l'exception de la fraction qui excède le maximum autorisé ainsi que des cotisations à la charge des employeurs qui correspondent à des garanties « frais de santé », des cotisations d'assurance chômage et de la fraction déductible de la CSG ; - les sommes versées à titre de remboursement de frais professionnels (remboursement de frais réels ou allocations forfaitaires) aux salariés à raison desquels vous avez pratiqué un abattement forfaitaire pour frais professionnels ; - les allocations complémentaires aux indemnités journalières de sécurité sociale dans le cadre de régimes facultatifs pour la part correspondant à la participation de l'employeur au financement de ces régimes ; - les contributions de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances, à l'exception, le cas échéant, de la fraction exclue de l'assiette des cotisations de sécurité sociale dans les conditions prévues aux articles L. 411-9 et L. 411-10 du code du tourisme, dans la limite du SMIC mensuel ; - les allocations de préretraite versées par l'employeur ; - les allocations de préretraite versées par l'employeur (allocations qui sont à déclarer au niveau du bloc "S89.G00.92") ; - les sommes exonérées provenant d'un CET ou d'un régime de retraite supplémentaire ; - les jours de congés monétisés (non issus d'un abondement de l'employeur) et affectés par le salarié à un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO), à un plan d'épargne retraite entreprise collectif (PERECO), à un régime obligatoire de retraite supplémentaire d'entreprise dit « régime article 83 » ou à un plan d'épargne retraite entreprise obligatoire

(PEREO) dans la limite de 10 jours par an - que le salarié dispose ou non d'un CET dans l'entreprise.
[...]

13.2. 2.3.3.3 Cotisation individuelle

Avant	Après
Code 077 : Montant de la retenue à la source effectuée sur les salaires versés aux personnes domiciliées hors de France	Code 077 : Montant de la retenue à la source effectuée sur les salaires versés aux personnes domiciliées hors de France
Le montant attendu correspond au montant de l'impôt et non de l'assiette.	Le montant attendu correspond au montant de l'impôt et non de l'assiette.
Code 901 : Cotisation épargne retraite	Code 901 : Cotisation épargne retraite
Sommes imputables sur le plafond de déduction épargne retraite.	Sommes imputables sur le plafond de déduction épargne retraite.
Cette rubrique doit être présente s'il existe dans l'entreprise des régimes de retraite supplémentaires ou des plans d'épargne-retraite collectifs (PERCO).	Cette rubrique doit être présente s'il existe dans l'entreprise des régimes de retraite supplémentaires, des plans d'épargne-retraite collectifs (PERCO) ou des plans d'épargne retraite entreprise collectifs (PERECO).

13.3. Rubrique « Type - S21.G00.54.001 »

Avant	Après
<p>Énumération</p> <p>[...]</p> <p>15 - Abondement au plan d'épargne interentreprises (PEI)</p> <p>16 - Abondement au plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO)</p> <p>17 - Participation patronale au financement des titres-restaurant</p> <p>18 - Participation patronale aux frais de transports publics</p> <p>19 - Participation patronale aux frais de transports personnels</p> <p>25 - Droit d'auteur</p> <p>26 - Droit de doublage</p> <p>27 - Droit de rediffusion</p> <p>31 - Avantages de préretraite versés par l'employeur</p> <p>33 - Sommes provenant d'un CET et réaffectées à un PERCO ou à un régime de retraite supplémentaire</p> <p>34 - [FP] Prestations familiales</p> <p>[...]</p>	<p>Énumération</p> <p>[...]</p> <p>15 - Abondement au plan d'épargne interentreprises (PEI)</p> <p>16 - Abondement à un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO, PERECO)</p> <p>17 - Participation patronale au financement des titres-restaurant</p> <p>18 - Participation patronale aux frais de transports publics</p> <p>19 - Participation patronale aux frais de transports personnels</p> <p>25 - Droit d'auteur</p> <p>26 - Droit de doublage</p> <p>27 - Droit de rediffusion</p> <p>31 - Avantages de préretraite versés par l'employeur</p> <p>33 - Sommes provenant d'un CET et réaffectées à un plan d'épargne retraite (PERCO, PERECO, PEREO) ou à un régime de retraite supplémentaire</p> <p>34 - [FP] Prestations familiales</p> <p>[...]</p>

13.4. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>023 - Exonération de cotisation des sommes provenant d'un CET et réaffectées à un PERCO ou à un régime de retraite supplémentaire</p> <p>[...]</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>023 - Exonération de cotisation des sommes provenant d'un CET et réaffectées à un plan d'épargne retraite (PERCO, PERECO, PEREO) ou à un régime de retraite supplémentaire</p> <p>[...]</p>

14. Gestion de la retenue à la source des non-résidents en DSN

Justification :

Le paiement de la retenue à la source (RAS) en DSN était initialement prévu en 2023 mais a finalement été abandonné. Sa déclaration reste d'actualité.

14.1. 2.3 Les données de paie du champ fiscal

Avant	Après
	<p>2.3.5 Modalités déclaratives de la retenue à la source des non-résidents</p> <p>En DSN, le montant de la retenue à la source des non-résidents est à renseigner au niveau de la rubrique « Montant de cotisation - S21.G00.81.004 » du bloc « Cotisation individuelle - S21.G00.81 » dont la rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 » est valorisée du code « 077 - Montant de la retenue à la source effectuée sur les salaires versés aux personnes domiciliées hors de France ».</p>

14.2. 2.3.2 Données mensuelles – imposition des salariés

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Ces données sont utilisées principalement à des fins :</p> <ul style="list-style-type: none">- de préimpression sur la déclaration des revenus des salariés (Point d'attention : les indemnités journalières imposables ne sont pas déclarées en DSN, car cela constituerait une double prise en compte au niveau du montant des traitements et salaires préimprimé sur la déclaration de revenus des individus concernés)- de prélèvement à la source- de contrôle <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>Ces données sont utilisées principalement à des fins :</p> <ul style="list-style-type: none">- de préimpression sur la déclaration des revenus des salariés (Point d'attention : les indemnités journalières imposables ne sont pas déclarées en DSN, car cela constituerait une double prise en compte au niveau du montant des traitements et salaires préimprimé sur la déclaration de revenus des individus concernés)- de prélèvement à la source- de retenue à la source des non-résidents- de contrôle <p>[...]</p>

15. Suppression des taux dans les assiettes du forfait social en base assujettie

Justification :

Cette modification doit permettre le remplacement des bases assujetties « 13 - Assiette du forfait social à 8% », « 14 - Assiette du forfait social à 20% », « 44 - Assiette du forfait social à 16% » et « 54 - Assiette du forfait social à 10% » qui sont tout de même maintenues en norme pour les cas de correction antérieure à 2023. Depuis la version de norme P21V01, le taux de cotisation appliqué doit être déclaré en rubrique « Taux de cotisation - S21.G00.81.007 » pour les contributions dues auprès de la MSA et de l'Urssaf CN.

15.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- IRCANTEC : "28"</p> <p>- MSA : "02", "03", "04", "07", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "22", "23", "24", "25", "31", "33", "37", "38", "43", "44", "45", "54", "57"</p> <p>- Pôle emploi : "03", "07"</p> <p>- URSSAF : "02", "03", "04", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"</p> <p>- SRE : "46", "47"</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- IRCANTEC : "28"</p> <p>- MSA : "02", "03", "04", "05", "07", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "22", "23", "24", "25", "31", "33", "37", "38", "43", "44", "45", "54", "57"</p> <p>- Pôle emploi : "03", "07"</p> <p>- URSSAF : "02", "03", "04", "05", "07", "08", "09", "11", "12", "13", "14", "15", "16", "17", "18", "19", "22", "23", "24", "25", "33", "37", "43", "44", "45", "54", "57"</p> <p>- SRE : "46", "47"</p>

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>02 - Assiette brute plafonnée</p> <p>03 - Assiette brute déplafonnée</p> <p>04 - Assiette de la contribution sociale généralisée</p> <p>07 - Assiette des contributions d'Assurance Chômage</p> <p>[...]</p>	<p>Enumération</p> <p>02 - Assiette brute plafonnée</p> <p>03 - Assiette brute déplafonnée</p> <p>04 - Assiette de la contribution sociale généralisée</p> <p>05 - Assiette du forfait social</p> <p>07 - Assiette des contributions d'Assurance Chômage</p> <p>[...]</p>

16. Procédure de sortie de la DSN

Justification :

Des travaux sont en cours pour offrir la possibilité aux établissements de faire une demande pour qu'ils puissent sortir du dispositif DSN. Des informations complémentaires seront publiées postérieurement à ces évolutions pour présenter la cinématique qui sera définie.

16.1. Bloc « Etablissement - S21.G00.11 »

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p> <p>NIC S21.G00.11.001 Code APET S21.G00.11.002 Numéro, extension, nature et libellé de la voie S21.G00.11.003 Code postal S21.G00.11.004 Localité S21.G00.11.005 Complément de la localisation de la construction S21.G00.11.006 Service de distribution, complément de localisation de la voie S21.G00.11.007 Effectif de fin de période déclarée de l'établissement S21.G00.11.008 Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés S21.G00.11.009 Code pays S21.G00.11.015 Code de distribution à l'étranger S21.G00.11.016 Nature juridique de l'employeur S21.G00.11.017 Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA S21.G00.11.019 Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA S21.G00.11.020 Code convention collective principale S21.G00.11.022 Opérateur de compétences (OPCO) S21.G00.11.023</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>NIC S21.G00.11.001 Code APET S21.G00.11.002 Numéro, extension, nature et libellé de la voie S21.G00.11.003 Code postal S21.G00.11.004 Localité S21.G00.11.005 Complément de la localisation de la construction S21.G00.11.006 Service de distribution, complément de localisation de la voie S21.G00.11.007 Effectif de fin de période déclarée de l'établissement S21.G00.11.008 Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés S21.G00.11.009 Code pays S21.G00.11.015 Code de distribution à l'étranger S21.G00.11.016 Nature juridique de l'employeur S21.G00.11.017 Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA S21.G00.11.019 Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA S21.G00.11.020 Code convention collective principale S21.G00.11.022 Opérateur de compétences (OPCO) S21.G00.11.023 Demande de sortie de la DSN S21.G00.11.024</p>

16.2. Rubrique « Demande de sortie de la DSN - S21.G00.11.024 »

Avant	Après
<p>Libellé</p>	<p>Libellé</p> <p>Demande de sortie de la DSN</p>

Avant	Après
<p>Identifiant sémantique</p>	<p>Identifiant sémantique</p> <p>Etablissement.DemandeSortieDSN</p>

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Lorsqu'un établissement souhaite sortir du dispositif DSN, il est possible d'en faire la demande aux organismes de Sécurité sociale (MSA, Urssaf CN) en renseignant cette rubrique avec la valeur « 01 - Demande de sortie de la DSN ».

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i> 01 - Demande de sortie de la DSN

Avant	Après
	CCH-11 : La rubrique « Demande de sortie de la DSN - S21.G00.11.024 » n'est autorisée que si la rubrique « Type - S20.G00.05.002 » est renseignée avec la valeur « 02 - déclaration normale sans individu » ou « 05 - annule et remplace sans individu ». Dans le cas contraire cette rubrique est interdite. Ce contrôle vise à ce qu'une demande de sortie de la DSN ne soit pas déclarée dans des DSN contenant des individus.

17. Suppression de la journée de perception de l'allocation journalière de présence parentale

Justification :

La journée de perception de l'allocation journalière de présence parentale ne pouvant être renseignée par le déclarant, cette notion a été supprimée.

17.1. Rubrique « Motif de suspension - S21.G00.65.001 »

Avant	Après
Enumération [...] 602 - Chômage sans rupture de contrat 603 - Détention provisoire 604 - Journée de perception de l'allocation journalière de présence parentale 605 - Congé statutaire [...]	Enumération [...] 602 - Chômage sans rupture de contrat 603 - Détention provisoire 605 - Congé statutaire [...]

18. Autorisation du bloc « Complément OETH - S21.G00.13 » dans une DSN sans individu

Justification :

Cette évolution permet de répondre aux cas où il est nécessaire de renseigner les éléments suivants, alors que l'établissement n'a pas d'individu à déclarer :

- Accords agréés ;
- BOETH externes ;
- Stagiaires non déclarés en DSN mais devant être pris en compte dans les effectifs OETH.

La déclaration du bloc « Complément OETH - S21.G00.13 » a donc été rendue possible dans une DSN sans individu.

18.1. 2.4 Déclaration de type Sans individu

Avant	Après
[...] U ne déclaration normale Sans individu ou Annule et remplace Sans individu contient seulement les blocs des structures S10, S20 et S90 ainsi que les blocs S21.G00.06, S21.G00.11 et éventuellement : [...]	[...] Dans une déclaration normale Sans individu ou Annule et remplace Sans individu, sont autorisés uniquement les blocs des structures S10, S20 et S90 ainsi que les blocs S21.G00.06, S21.G00.11 et éventuellement : [...]

19. Cinématique du bloc « Changements contrat - S21.G00.41 »

Justification :

Avec la cinématique des blocs « Changements Contrat - S21.G00.41 », il doit être possible de corriger des éléments précédemment déclarés, mais aussi d'annuler des informations qui n'auraient pas dû être déclarées. Des valeurs dites « annulantes » ont donc été introduites en norme afin de pouvoir annuler des informations qui n'auraient pas dû être déclarées dans une DSN précédente et des contrôles sont positionnés en bloc « Contrat - S21.G00.40 » afin d'interdire l'utilisation des valeurs d'annulation dans ce bloc.

19.1. Rubrique « Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 »

Avant	Après
	CCH-11 : Il est interdit de renseigner la rubrique « Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 » avec la valeur 'ZZZ'. Cette valeur ne peut être utilisée qu'en bloc « Changements Contrat - S21.G00.41 ».

19.2. Rubrique « Grade - S21.G00.40.079 »

Avant	Après
	CCH-11 : Il est interdit de renseigner la rubrique « Grade - S21.G00.40.079 » avec la valeur '99999'. Cette valeur ne peut être utilisée qu'en bloc « Changements Contrat - S21.G00.41 ».

19.3. Rubrique « Ancien positionnement dans la convention collective - S21.G00.41.058 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Pour les salariés des autres entreprises, cette rubrique représente l'échelon et le coefficient dans la convention collective. Pour l'AGIRC-ARRCO, elle permet de définir la classification " extension article 36 " et concerne l'ensemble des secteurs d'activité.</p>	<p>Description</p> <p>Pour les salariés des autres entreprises, cette rubrique représente l'échelon et le coefficient dans la convention collective. Pour l'AGIRC-ARRCO, elle permet de définir la classification « extension article 36 » et concerne l'ensemble des secteurs d'activité.</p> <p>Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code 'ZZZ'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le positionnement dans la convention collective précédemment déclaré à tort.</p>

19.4. Rubrique « Ancien grade - S21.G00.41.063 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, le grade est un des éléments composant la situation hiérarchique de l'individu et définissant les éléments de fonction et de filière de l'agent.</p>	<p>Description</p> <p>Pour les individus affiliés à la CPRPSNCF, le grade est un des éléments composant la situation hiérarchique de l'individu et définissant les éléments de fonction et de filière de l'agent.</p> <p>Pour signaler que dans une DSN précédente la rubrique « Grade - S21.G00.40.079 » avait été déclarée par erreur pour ce contrat (il n'y avait pas lieu de renseigner la rubrique pour ce contrat), cette rubrique doit être renseignée avec le code '99999'. Cette valeur a été créée pour permettre d'annuler le grade précédemment déclaré à tort.</p>

20. Intégration du recouvrement des intermittents en DSN pour Pôle emploi

Justification :

Dans le cadre du recouvrement des cotisations par Pôle emploi pour les intermittents et les expatriés, certains éléments du Cahier technique ont été mis à jour.

20.1. 1.4.1.4 Les exclusions

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>- La gestion du recouvrement et des formalités de l'assurance chômage des expatriés (au sens de la sécurité sociale identifiés par la rubrique "Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale - S21.G00.40.024") et des artistes du spectacle ou d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, du recouvrement de la CCVRP (identifié par la rubrique "Code complément PCS-ESE - S21.G00.40.005") et de manière générale de toutes les formalités de recouvrement des régimes particuliers et spéciaux, non mentionnés par le décret instaurant la phase de généralisation de la DSN.</p> <p>[...]</p>	<p>[...]</p> <p>- Les formalités de l'assurance chômage des expatriés (au sens de la sécurité sociale identifiés par la rubrique "Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale - S21.G00.40.024") et des artistes du spectacle ou d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, du recouvrement de la CCVRP (identifié par la rubrique "Code complément PCS-ESE - S21.G00.40.005") et de manière générale de toutes les formalités de recouvrement des régimes particuliers et spéciaux, non mentionnés par le décret instaurant la phase de généralisation de la DSN.</p> <p>[...]</p>

20.2. 1.4.3.5 Fractionnement de déclarations

Avant	Après
<p>Un salarié ne peut être déclaré que dans une seule et unique fraction au titre d'un mois principal déclaré. Par exception, un salarié peut être admis dans plusieurs fractions de DSN relatives au même mois principal déclaré lorsqu'une évolution de sa situation professionnelle survenue en cours de mois justifie la production de plusieurs paies, chacune sur des systèmes différents. Cette modalité de déclaration ne peut être reproduite, pour un salarié donné, dans plusieurs déclarations mensuelles successives d'un même établissement.</p>	<p>Un salarié ne peut être déclaré que dans une seule et unique fraction au titre d'un mois principal déclaré. Par exception, un salarié peut être admis dans plusieurs fractions de DSN relatives au même mois principal déclaré lorsqu'une évolution de sa situation professionnelle survenue en cours de mois justifie la production de plusieurs paies, chacune sur des systèmes différents. Cette modalité de déclaration ne peut être reproduite, pour un salarié donné, dans plusieurs déclarations mensuelles successives d'un même établissement, sauf lorsqu'il s'agit du cas d'intermittents du spectacle ou d'expatriés dont la gestion peut nécessiter la déclaration d'un même individu dans des fractions différentes de la DSN d'un établissement dans plusieurs déclarations successives.</p>

Avant	Après
<p>Le dispositif de fractionnement n'est pas destiné à répartir les salariés en plusieurs envois selon leur régime de protection sociale (général ou agricole). Pour le traitement de ce cas relatif aux entreprises mixtes, seront mises en œuvre les dispositions précisées au paragraphe sur les entreprises mixtes.</p>	<p>Le dispositif de fractionnement n'est pas destiné à répartir les salariés en plusieurs envois selon leur régime de protection sociale (général ou agricole). Pour le traitement de ce cas relatif aux entreprises mixtes, seront mises en œuvre les dispositions précisées au paragraphe sur les entreprises mixtes.</p> <p>La rubrique « Numéro de fraction de déclaration - S20.G00.05.003 » ne permettant de déclarer que deux caractères, le nombre de fractions pouvant être déclarées par DSN est limité à 9.</p>

20.3. 2.2.1.1 Bloc « Composant de base assujettie » (S21.G00.79)

Avant

Rubriques Organismes	Type de composant de base assujettie S21.G00.79.001	Montant de composant de base assujettie S21.G00.79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)			
CAMIEG			
CCVRP			
CNIEG			
Congés spectacles (AUDIENS)			
CRPCEN	X	X	
CRPNPAC	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	
DGFIP	X	X	
IRCANTEC			
MSA	X	X	
Pôle emploi			
URSSAF	X	X	
CNRACL			
CPF			
FSPOEIE			
RAEP			
SRE			
RAFP			
CNBF			

Après

Rubriques Organismes	Type de composant de base assujettie S21.G00.79.001	Montant de composant de base assujettie S21.G00.79.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.79.005
AGIRC-ARRCO	X	X	
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)			
CAMIEG			
CCVRP			
CNIEG			
Congés spectacles (AUDIENS)			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	
CRPNPAC	X	X	
Organisme complémentaire	X	X	
DGFIP	X	X	
IRCANTEC			
MSA	X	X	
Pôle emploi	X	X	
Urssaf	X	X	
CNRACL			
CPF			
FSPOEIE			
RAEP			
SRE			
RAFP			
CNBF			

20.4. 5.1 DSN Mensuelle

Avant	Après
Pôle emploi reçoit les données mensuelles filtrées pour les CDDU infra DSN sous dérogation et pour substituer : <ul style="list-style-type: none"> o Le Relevé Mensuel de mission o Les SDE 	Pôle emploi reçoit les données mensuelles filtrées pour les CDDU infra DSN sous dérogation et pour substituer : <ul style="list-style-type: none"> o Le Relevé Mensuel de mission o Les SDE <li style="color: green;">o Le recouvrement des cotisations d'assurance chômage des artistes du spectacle ou d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la

production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle et des expatriés

20.5. Rubrique « Montant de composant de base assujettie - S21.G00.79.004 »

Avant	Après
<i>Description</i> [...] - MSA : montant du composant de base assujettie participant au calcul de la cotisation individuelle - Pôle emploi : non concerné [...]	<i>Description</i> [...] - MSA : montant du composant de base assujettie participant au calcul de la cotisation individuelle - Pôle emploi : montant [...]

21. Transfert du recouvrement de la CNIEG à l'Urssaf CN et à la MSA

Justification :

Dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations de la CNIEG à l'Urssaf CN et la MSA, le code de cotisation établissement « Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) » doit être transmis à l'Urssaf CN et la MSA.

21.1. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : "021", "022", "023", "025", "026", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "041", "042", "043", "044", "045", "047", "048", "049", "050", "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078"</p> <p>- URSSAF : "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078"</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : "021", "022", "023", "025", "026", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "041", "042", "043", "044", "045", "047", "048", "049", "050", "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078", "079", "080", "091"</p> <p>- Urssaf : "060", "061", "062", "063", "064", "065", "066", "067", "068", "069", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "077", "078", "079", "080", "091"</p>

22. Dématérialisation de la Saisie Administrative à Tiers Détenteur

Justification :

Des évolutions ont été intégrées en norme afin de pouvoir gérer en DSN des cas de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) :

- Le bloc « Saisie administrative à tiers détenteur - S21.G00.98 » est créé ;
- Le bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 » évolue afin de permettre la distinction des paiements pour la SATD et le PAS.

La dématérialisation des SATD au travers de la DSN a été finalement reportée à une échéance postérieure, une partie de ces évolutions est maintenue à titre conservatoire.

22.1. 8. ARBORESCENCES

Avant	Après
<p>DSN Mensuelle</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.30 - Individu(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.31 - Changements Individu(0,*) S21.G00.34 - Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)(0,*) S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.41 - Changements Contrat(0,*) S21.G00.60 - Arrêt de travail(0,*) S21.G00.66 - Temps partiel Thérapeutique(0,*) S21.G00.62 - Fin du contrat(0,1) S21.G00.65 - Autre suspension de l'exécution du contrat(0,*) S21.G00.70 - Affiliation Prévoyance(0,*) S21.G00.73 - Ayant-droit(0,*) S21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.72 - Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.53 - Activité(0,*) S21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.56 - Régularisation de prélèvement à la source(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.79 - Composant de base assujettie(0,*) S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.83 - Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.84 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.95 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse(0,*) S21.G00.86 - Ancienneté(0,*) <p>[...]</p> 	<p>DSN Mensuelle</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.30 - Individu(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.31 - Changements Individu(0,*) S21.G00.34 - Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)(0,*) S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.41 - Changements Contrat(0,*) S21.G00.60 - Arrêt de travail(0,*) S21.G00.66 - Temps partiel Thérapeutique(0,*) S21.G00.62 - Fin du contrat(0,1) S21.G00.65 - Autre suspension de l'exécution du contrat(0,*) S21.G00.70 - Affiliation Prévoyance(0,*) S21.G00.73 - Ayant-droit(0,*) S21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.72 - Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.53 - Activité(0,*) S21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.56 - Régularisation de prélèvement à la source(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.79 - Composant de base assujettie(0,*) S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.83 - Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.84 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire(0,*) S21.G00.95 - Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse(0,*) S21.G00.86 - Ancienneté(0,*) S21.G00.98 - Saisie administrative à tiers détenteur(0,*) <p>[...]</p>

22.2. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »

Justification :

Le bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 » évolue afin de permettre la distinction des paiements pour la SATD et le PAS. Suite au report, il ne sera pas possible de déclarer un paiement au titre de la SATD, mais uniquement au titre du PAS.

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Identifiant de l'établissement, de la population de salariés ou de tout axe de regroupement pour lequel est réalisé le paiement de cotisations sociales</p> <p>Modalité de valorisation : [...] - DGFIP : non concerné [...]</p>	<p>Description</p> <p>Identifiant de l'établissement, de la population de salariés ou de tout axe de regroupement pour lequel est réalisé le paiement de cotisations sociales ou de prélèvement à la source.</p> <p>Modalité de valorisation : [...] - DGFIP : « DGFIP_PAS » [...]</p>

Avant	Après
	<p>CCH-11 : Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP », alors la rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 » doit obligatoirement être renseignée avec la valeur « DGFIP_PAS ».</p>

22.3. Bloc « Saisie administrative à tiers détenteur - S21.G00.98 »

Justification :

Ce bloc est maintenu à titre conservatoire, mais ne sera pas à déclarer en 2023.

Avant	Après
<p>Libellé</p>	<p>Libellé</p> <p>Saisie administrative à tiers détenteur</p>

Avant	Après
<p>Liste des rubriques</p>	<p>Liste des rubriques</p> <p>Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 Montant - S21.G00.98.003 Mois de l'erreur - S21.G00.98.004</p>

22.4. Rubrique « Identifiant de la SATD - S21.G00.98.001 »

Avant	Après
<p>Libellé</p>	<p>Libellé</p> <p>Identifiant de la SATD</p>

Avant	Après
<p>Identifiant sémantique</p>	<p>Identifiant sémantique</p> <p>SaisieAdminTiersDetenteur.IdSATD</p>

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Identifiant de la SATD porté par le CRM SATD (compte rendu métier de la saisie administrative à tiers détenteur) transmis par la DGFIP permettant de rattacher la déclaration de l'employeur avec la SATD concernée et de porter à la connaissance du comptable public saisissant qu'il a bien satisfait son obligation légale.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [1,40]

22.5. Rubrique « Etat de prise en compte de la SATD - S21.G00.98.002 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Etat de prise en compte de la SATD

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> SaisieAdminTiersDetenteur.EtatSATD

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Il s'agit du code retour permettant d'indiquer le degré de prise en compte de la SATD et de définir si cette prise en compte est nulle, partielle ou totale.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i> 01 - Etat de prise en compte A 02 - Etat de prise en compte B 03 - Etat de prise en compte C 04 - Etat de prise en compte D

22.6. Rubrique « Montant - S21.G00.98.003 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Montant

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> SaisieAdminTiersDetenteur.MontantSATD

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Il s'agit du montant saisi sur le revenu au titre de la SATD.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Numérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,12]

Avant	Après
<i>CSL-00</i>	<i>CSL-00</i> -?[0-9]{1,8}\.[0-9]{2}

22.7. Rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Mois de l'erreur

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique SaisieAdminTiersDetenteur.MoisErreur

Avant	Après
Description	Description Cette rubrique ne peut être renseignée que pour des cas de correction. Il s'agit du mois sur lequel l'erreur s'est produite. En cas de reconduction de l'erreur sur plusieurs mois, chaque mois doit figurer. Cette date est à renseigner sous la forme MMAAAA.

Avant	Après
Type	Type Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur [6,6]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] 1[0-2])(19 20)[0-9]{2}

Avant	Après
	CCH-11 : La rubrique « Mois de l'erreur - S21.G00.98.004 » doit obligatoirement être renseignée avec une date (mois et année) antérieure ou égale à la date (mois et année) déclarée au niveau de la rubrique « Date du mois principal déclaré - S20.G00.05.005 ». Ce contrôle vise à interdire la déclaration de corrections de SATD dans le futur.

23. Besoins de l'Assurance Chômage

Justification :

Cette évolution fait suite à des précisions apportées par l'Assurance Chômage.

23.1. 2.2.1.3. Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)

Avant							
Rubriques Organismes	Code de cotisation S21.G00.81.0 01	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Cotisation			Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
			Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005		
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGRIP	X	X		X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

Après

Rubriques	Cotisation						
	Code de cotisation S21.G00.81.0 01	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
Organismes							
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X			X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			X
Urssaf	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

23.2. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
	CCH-23 : Si le bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » est présent, alors le code type d'indemnités « 005 - Indemnité légale de départ à la retraite du salarié » et « 006 - Indemnité conventionnelle de départ à la retraite du salarié » sont interdits si le motif de la rupture contrat de travail est différent de « 039 - départ à la retraite à l'initiative du salarié », « 059 - démission » ou « 099 - Annulation ».

23.3. Rubrique « Taux de cotisation - S21.G00.81.007 »

Avant	Après
Description [...] - MSA : à renseigner pour une cotisation - Pôle emploi : non concerné [...]	Description [...] - MSA : à renseigner pour une cotisation - Pôle emploi : à renseigner pour une cotisation [...]

24. Précision sur l'utilisation des valeurs de réserve

Justification :

Ajout de précision sur l'utilisation des valeurs de réserve.

24.1. 2.7 Valeurs de réserve

Avant	Après
Suite aux évolutions liées aux annonces présidentielles du 24 décembre 2018 portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales, aux mesures annoncées dans le PLFSS 2019 et aux difficultés rencontrées pour les prendre en compte dans la version de norme P19V01 , des valeurs dites de réserve ont été ajoutées en norme, en prévision d'évolutions à venir pour les versions de norme suivantes afin d'éviter les blocages déclaratifs.	Suite aux évolutions liées aux annonces présidentielles du 24 décembre 2018 portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales, aux mesures annoncées dans le PLFSS 2019 et aux difficultés rencontrées, des valeurs dites de réserve ont été ajoutées en norme, en prévision d'évolutions à venir pour les versions de norme suivantes afin d'éviter les blocages déclaratifs. Lorsqu'une mesure sera identifiée comme urgente et ne pourra pas de fait attendre une évolution en norme selon les procédures adaptées et les délais incompressibles, une valeur de réserve lui sera attribuée. Les modalités déclaratives correspondantes seront détaillées par consigne pour l'année en cours. Dans la version de norme suivante, la valeur réquisitionnée sera renommée et une nouvelle valeur de réserve sera créée, afin de toujours disposer à chaque version de norme de 3 valeurs de réserve pour les rubriques identifiées comme critiques.

24.2. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Justification :

Deux valeurs de réserve ont été réquisitionnées en version de norme P22V01 pour répondre à la mise en place d'une mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat mettant en place la Prime de Partage de la Valeur (PPV). Les valeurs utilisées sont renommées en version P23V01.

Avant	Après
Enumération 904 - Potentiel nouveau type de prime B 905 - Potentiel nouveau type de prime C	Enumération 904 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et non imposable 905 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable

24.3. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Justification :

Afin de ne pas rencontrer un éventuel blocage déclaratif lors de la réquisition d'une valeur de réserve, le contrôle CCH-14 de la rubrique est modifié.

Avant	Après
CCH-14 : Si la "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" est "02 - Signalement Fin du contrat de travail" alors, pour un "Contrat - S21.G00.40" et un "Versement individu - S21.G00.50" donnés, les rémunérations de "Type - S21.G00.51.011" "001 - Rémunération brute non plafonnée" et "002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage" sont requises. Les autres sont interdites.	CCH-14 : Si la « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est « 02 - Signalement Fin du contrat de travail » alors, pour un « Contrat - S21.G00.40 » et un « Versement individu - S21.G00.50 » donnés, les rémunérations de « Type - S21.G00.51.011 » « 001 - Rémunération brute non plafonnée » et « 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage » sont requises.

24.4. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>912 - Exonération du forfait social à 10%</p> <p>913 - Potentielle nouvelle cotisation C</p> <p>914 - Potentielle nouvelle cotisation A</p> <p>915 - Potentielle nouvelle cotisation B</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>912 - Exonération du forfait social à 10%</p> <p>913 - Indemnité inflation</p> <p>914 - Potentielle nouvelle cotisation A</p> <p>915 - Potentielle nouvelle cotisation B</p> <p>916 - Potentielle nouvelle cotisation C</p>

25. Indemnité inflation

Justification :

Aménagement de la norme DSN afin de permettre la déclaration de l'indemnité inflation.

25.1. 2.7.2 Suivi de l'utilisation des valeurs de réserve

Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) <i>(renommé dans la version de norme P22V01)</i>	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) <i>(non renommé)</i>	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
	Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	P21V01	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire
		912 - Potentielle nouvelle cotisation B	912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
	Code de cotisation S21.G00.82.002	091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIÉG à l'ACOSS et à la MSA à compter de janvier 2022.

Après

Version de norme concernée	Valeurs de réserves utilisées		Libellé de la valeur renommée dans la version de Cahier technique suivante	Justification du recours à une valeur de réserve
P20V01	Type - S21.G00.51.011	021 - Potentiel nouveau type de rémunération A	021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative	Déclaration du taux de rémunération de la situation administrative pour les besoins relatifs à la CNRACL pour la Fonction Publique.
		022 - Potentiel nouveau type de rémunération B	022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) (renommé dans la version de norme P22V01)	Déclaration du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) suite à la publication du Ségur de la Santé de Juillet 2020
	Type - S21.G00.52.001	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)	902 - Potentiel nouveau type de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) (non renommé)	Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).
		903 - Potentiel nouveau type de prime A	903 - Autre prime exonérée de cotisation, contribution sociale et impôt sur le revenu	Déclaration d'une prime exceptionnelle versée à un individu dans le cadre de l'épidémie de covid-19
	Type - S21.G00.54.001	92 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut A	92 - Cotisation frais de santé	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations frais de santé non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
		93 - Potentiel nouveau type d'autre élément de revenu brut B	93 - Cotisation prévoyance et retraite supplémentaire	Déclaration des éléments relatifs aux cotisations prévoyance et retraite supplémentaire non-déductibles (Montants inclus dans la base CSG)
	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	908 - Potentielle nouvelle cotisation A	908 - Taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage	Déclaration de la taxe forfaitaire CDDU Assurance Chômage suite à la réforme de l'assurance chômage.
		909 - Potentielle nouvelle cotisation B	909 - Cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestation définies	Déclaration de la cotisation au titre du financement des régimes de retraites supplémentaires à prestations définies suite à l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019 (art. 2).
		910 - Potentielle nouvelle cotisation C	910 - Exonération de cotisations patronales pour les entreprises affectées par la crise sanitaire	Application des mesures d'exonération de cotisations et contributions sociales suite au projet de loi de finance rectificative 2020
	P21V01	Cotisation individuelle - S21.G00.81.001	911 - Potentielle nouvelle cotisation A	911 - Réduction de cotisations patronales pour les entreprises du secteur de la vigne affectées par la crise sanitaire
912 - Potentielle nouvelle cotisation B			912 - Exonération du forfait social à 10%	Application des mesures d'exonération mise en œuvre dans la Loi de finances pour 2021
Code de cotisation S21.G00.82.002		913 - Potentielle nouvelle cotisation D	913 - Indemnité inflation	Application des mesures de l'article 12 de la LFR 2021 instaurant l'indemnité inflation
		091 - Potentielle nouvelle cotisation établissement A	091 - Cotisation relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR)	Intégration de la contribution relative aux droits spécifiques passés des activités non régulées (DSPNR) dans le cadre du transfert du recouvrement des cotisations CNIEG à l'Urssaf CN et à la MSA à compter de janvier 2022.
P22V01	Type - S21.G00.52.001	904 - Potentiel nouveau type de prime B	904 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et non imposable	Déclaration de la prime de partage de la valeur (PPV)
		905 - Potentiel nouveau type de prime C	905 - Prime de partage de la valeur exonérée socialement et imposable	Déclaration de la prime de partage de la valeur (PPV)

25.2. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "046", "047", "048", "049", "051", "053", "054", "056", "057", "058", "059", "063", "064", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "078", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "089", "090", "091", "092", "093", "094", "099", "100", "101", "102", "103", "104", "105", "106", "109", "111", "114", "115", "116", "128", "129", "130", "131", "132", "903", "904", "905", "906", "907", "908", "909", "910", "911", "912"</p> <p>[...]</p> <p>- URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912"</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p> <p>- MSA : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "027", "028", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "046", "047", "048", "049", "051", "053", "054", "056", "057", "058", "059", "063", "064", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "078", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "089", "090", "091", "092", "093", "094", "099", "100", "101", "102", "103", "104", "105", "106", "109", "111", "114", "115", "116", "128", "129", "130", "131", "132", "903", "904", "905", "906", "907", "908", "909", "910", "911", "912", "913"</p> <p>[...]</p> <p>- URSSAF : "001", "002", "003", "004", "006", "008", "009", "010", "011", "012", "013", "014", "015", "016", "017", "018", "019", "020", "021", "022", "023", "025", "029", "030", "031", "032", "033", "034", "035", "036", "037", "038", "039", "040", "041", "042", "043", "044", "045", "048", "049", "063", "064", "068", "069", "070", "071", "072", "073", "074", "075", "076", "079", "081", "082", "086", "087", "088", "093", "099", "100", "102", "103", "104", "105", "106", "107", "108", "109", "110", "111", "112", "113", "114", "115", "128", "129", "130", "131", "132", "133", "902", "907", "908", "909", "910", "912", "913"</p> <p>[...]</p>

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>912 - Exonération du forfait social à 10%</p> <p>913 - Potentielle nouvelle cotisation C</p> <p>914 - Potentielle nouvelle cotisation A</p> <p>915 - Potentielle nouvelle cotisation B</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>912 - Exonération du forfait social à 10%</p> <p>913 - Indemnité inflation</p> <p>914 - Potentielle nouvelle cotisation A</p> <p>915 - Potentielle nouvelle cotisation B</p> <p>916 - Potentielle nouvelle cotisation C</p>

26. Intégration des détenus travailleurs en DSN

Justification :

Ces évolutions font suite à l'article 12 de la loi pour la confiance dans l'institution judiciaire qui prévoit la création d'un contrat d'emploi pénitentiaire. Il se substituera à l'actuel acte d'engagement. Les rémunérations des détenus seront soumises à cotisations. Ces éléments devront être déclarés en DSN.

26.1. Rubrique « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 »

Justification :

Ce contrôle portant sur le NTT passe à un statut non bloquant afin de pouvoir conserver ce NTT dans plusieurs déclarations jusqu'à l'obtention du NIR, même si l'individu fait l'objet d'une mutation ou d'un transfert vers un établissement dont le SIRET n'a pas la même base SIREN.

Sont donc visés par cette évolution les mutations et les transferts inter-SIREN qu'il est possible d'observer pour les secteurs d'activité particuliers comme le Ménage, le Gardiennage et la Restauration ou pour les transferts interrégionaux de détenus travailleurs.

Avant	Après
CCH-13 : Le "Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020" est composé de la valeur déclarée dans la rubrique "SIREN - S21.G00.06.001" de la 2ème à la 10ème position.	SIG-13 : Le « Numéro technique temporaire - S21.G00.30.020 » est composé de la valeur déclarée dans la rubrique « SIREN - S21.G00.06.001 » de la 2ème à la 10ème position.

26.2. Rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 »

Avant	Après
Enumération [...] 50 - Nomination dans la fonction publique (par arrêté, par décision,...) 51 - Contrat de mission d'un collaborateur occasionnel du service public (COSP) ou assimilé 52 - [FP] Cumul d'activité à titre accessoire 53 - Contrat d' engagement détenu 60 - Contrat d'engagement éducatif [...]	Enumération [...] 50 - Nomination dans la fonction publique (par arrêté, par décision,...) 51 - Contrat de mission d'un collaborateur occasionnel du service public (COSP) ou assimilé 52 - [FP] Cumul d'activité à titre accessoire 53 - Contrat d' emploi pénitentiaire 54 - Contrat d'apprentissage détenu 60 - Contrat d'engagement éducatif [...]

26.3. Rubrique « Ancienne nature du contrat - S21.G00.41.004 »

Avant	Après
Enumération [...] 50 - Nomination dans la fonction publique (par arrêté, par décision,...) 51 - Contrat de mission d'un collaborateur occasionnel du service public (COSP) ou assimilé	Enumération [...] 50 - Nomination dans la fonction publique (par arrêté, par décision,...) 51 - Contrat de mission d'un collaborateur occasionnel du service public (COSP) ou assimilé

52 - [FP] Cumul d'activité à titre accessoire 53 - Contrat d' engagement détenu 60 - Contrat d'engagement éducatif [...]	52 - [FP] Cumul d'activité à titre accessoire 53 - Contrat d' emploi pénitentiaire 54 - Contrat d'apprentissage détenu 60 - Contrat d'engagement éducatif [...]
--	---

26.4. Rubrique « Motif de la rupture du contrat - S21.G00.62.001 »

Avant	Après
CCH-11 : [...] 999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat) autorisé pour le code nature '20', '21', '29', '32', '50', '51', '52', '53', '70', '80', '81', '89', '90'	CCH-11 : [...] 999 - fin de relation avec l'employeur (autres que contrat de travail, convention ou mandat) autorisé pour le code nature '20', '21', '29', '32', '50', '51', '52', '53', ' 54 ', '70', '80', '81', '89', '90'

26.5. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
Enumération [...] 57 - Assiette du versement mobilité	Enumération [...] 57 - Assiette du versement mobilité 59 - Base contrat d'emploi pénitentiaire 1 60 - Base contrat d'emploi pénitentiaire 2

26.6. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
Enumération [...] 332 - Régime complémentaire CNBF 901 - Cotisation épargne retraite [...]	Enumération [...] 332 - Régime complémentaire CNBF 333 - Cotisation contrat d'emploi pénitentiaire 1 334 - Cotisation contrat d'emploi pénitentiaire 2 901 - Cotisation épargne retraite [...]

27. Intégration du FCTU en DSN

Justification :

Afin de gérer un changement de SIRET employeur ou de numéro de contrat lors du mois de la sortie d'un salarié, un bloc a été créé.

Il permet de déclarer qu'un contrat avait été déclaré dans la dernière DSN mensuelle par un autre SIRET employeur ou avec un numéro de contrat différent, alors que le signalement FCTU est transmis avant que la modification/mutation n'ait été déclarée en DSN mensuelle.

27.1. 8. ARBORESCENCES

Avant	Après
<p>DSN Signalement FCTU</p> <ul style="list-style-type: none"> S20.G00.07 - Contact chez le déclaré (0,*) S21.G00.06 - Entreprise (1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.11 - Etablissement(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.15 - Adhésion Prévoyance(0,*) S21.G00.30 - Individu(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.60 - Arrêt de travail(0,*) S21.G00.62 - Fin du contrat(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.63 - Préavis de fin de contrat(1,*) S21.G00.65 - Autre suspension de l'exécution du contrat(0,*) S21.G00.70 - Affiliation Prévoyance(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.73 - Ayant-droit(0,*) S21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.53 - Activité(0,*) S21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.86 - Ancienneté(0,*) S21.G00.85 - Lieu de travail ou établissement utilisateur (0,*) 	<p>DSN Signalement FCTU</p> <ul style="list-style-type: none"> S20.G00.07 - Contact chez le déclaré (0,*) S21.G00.06 - Entreprise (1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.11 - Etablissement(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.15 - Adhésion Prévoyance(0,*) S21.G00.30 - Individu(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.45 - Données précédemment déclarées (0,1) S21.G00.60 - Arrêt de travail(0,*) S21.G00.62 - Fin du contrat(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.63 - Préavis de fin de contrat(1,*) S21.G00.65 - Autre suspension de l'exécution du contrat(0,*) S21.G00.70 - Affiliation Prévoyance(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.73 - Ayant-droit(0,*) S21.G00.71 - Retraite complémentaire(1,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.53 - Activité(0,*) S21.G00.52 - Prime, gratification et indemnité(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.86 - Ancienneté(0,*) S21.G00.85 - Lieu de travail ou établissement utilisateur (0,*)

27.2. Bloc « Données précédemment déclarées - S21.G00.45 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Données précédemment déclarées

Avant	Après
Description	Description Ce bloc est à renseigner lorsque le contrat a été déclaré dans la dernière DSN mensuelle sous un autre SIRET employeur ou avec un numéro de contrat différent, alors que le signalement FCTU est transmis avant que la modification/mutation n'ait été déclarée en DSN mensuelle.

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques SIRET déclarant le contrat précédemment - S21.G00.45.001 Numéro du contrat déclaré précédemment - S21.G00.45.002

27.3. Rubrique « SIRET déclarant le contrat précédemment - S21.G00.45.001 »

Avant	Après
Libellé	Libellé SIRET déclarant le contrat précédemment

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique DonneesPrecedemmentDeclaree.SiretDeclarantContratPrec

Avant	Après
Description	Description Le numéro SIRET est un identifiant numérique de 14 chiffres composé du SIREN (9 chiffres) et d'un numéro interne de classement de 5 chiffres (NIC) caractérisant l'établissement d'une entreprise en tant qu'unité géographiquement localisée.

Avant	Après
Type	Type Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur [14,14]

Avant	Après
CSL 00	CSL 00 CSL 00 : [0-9]*[1-9][0-9]*

Avant	Après
CSL-11	CSL-11 CSL-11 : [(vérification de la clé SIREN)]

Avant	Après
CSL-12	CSL-12 CSL-12 : [(vérification de la clé SIRET)]

27.4. Rubrique « Numéro du contrat déclaré précédemment - S21.G00.45.002 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Numéro du contrat déclaré précédemment

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique DonneesPrecedemmentDeclaree.NumeroContratDeclarePrec

Avant	Après
Description	Description Le numéro de contrat est un des identifiants du contrat.

Avant	Après
Type	Type Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur [5,20]

28. DOETH

Justification :

Il est précisé que pour les entreprises employant au moins 250 salariés, le type « 14 - Contact chez le déclaré pour le suivi des travailleurs handicapés » doit correspondre au référent handicap qui est en charge « d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap », conformément à l'article L5213-6-1 du Code du travail.

28.1. Rubrique « Type - S20.G00.07.004 »

Avant	Après
Description	Description Pour les entreprises employant au moins 250 salariés, l'acteur à renseigner avec le type « 14 - Contact chez le déclaré pour le suivi des travailleurs handicapés » doit correspondre au référent handicap qui est en charge « d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap » conformément à l'article L5213-6-1 du Code du travail.

29. Ajout du montant net versé dans le véhicule technique

Justification :

Ajout du montant net versé dans le véhicule technique afin de permettre le calcul des droits au RSA et à la prime d'activité.

La rubrique « Montant net versé - S89.G00.92.016 » et son usage sont maintenus en version de norme P23V01. Le montant net social ne sera déclaré en norme que de façon volontaire via le bloc « Rémunération - S21.G00.51 ».

29.1. Bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 »

Avant	Après
Liste des rubriques	Liste des rubriques
Type S89.G00.92.001	Type S89.G00.92.001
Code de base spécifique S89.G00.92.002	Code de base spécifique S89.G00.92.002
Montant S89.G00.92.003	Montant S89.G00.92.003
Date de début de période de rattachement S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement S89.G00.92.004
Date de fin de période de rattachement S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement S89.G00.92.005
Montant net fiscal du revenu versé S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé S89.G00.92.006
Taux de prélèvement à la source S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source S89.G00.92.007
Type du taux de prélèvement à la source S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source S89.G00.92.008
Identifiant du taux de prélèvement à la source S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source S89.G00.92.009
Montant de prélèvement à la source S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source S89.G00.92.010
Date de versement S89.G00.92.011	Date de versement S89.G00.92.011
Montant de la part non imposable du revenu S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu S89.G00.92.012
Montant soumis au PAS S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS S89.G00.92.013
Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé) S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé) S89.G00.92.014
Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S89.G00.92.015
	Montant net versé S89.G00.92.016

29.2. Rubrique « Montant net versé - S89.G00.92.016 »

Avant	Après
Libellé	Libellé
	Montant net versé

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique
	BasesSpecifiquesIndividuNonSalarie.MontantNetVerse

Avant	Après
Description	Description

	<p>Le montant net versé correspond au montant net fiscal du revenu versé (S89.G00.92.006), duquel sont déduits le montant de la CSG non déductible, le montant de la CRDS, le montant de la CASA applicable aux revenus de remplacement et le montant des contributions des employeurs destinées à financer des garanties « frais de santé ».</p> <p>Le montant du prélèvement à la source n'est pas à déduire.</p> <p>Si le revenu déclaré dans le bloc « Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 » est non imposable, le montant net versé doit correspondre au montant brut déclaré sous la valeur « 50 - Assiette brute déplafonnée » de la rubrique « Code de base spécifique - S89.G00.92.002 », duquel sont déduits les montants déductibles ou non déductibles des éventuelles cotisations et des prélèvements sociaux obligatoires.</p>
--	--

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Numérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,12]

Avant	Après
	CSL 00 : -?[0]*(0 [1-9][0-9]*)\.[0-9]{2}

Avant	Après
	CCH-11 : Si la rubrique « Code de base spécifique - S89.G00.92.002 » est valorisée avec une valeur différente de « 50 - Assiette brute déplafonnée », alors la rubrique « Montant net versé - S89.G00.92.016 » est interdite.

30. Adaptation de contrôles afin d'autoriser les motifs de TPT dans les FCTU.

Justification :

Afin que le Pôle emploi puisse majorer le salaire de référence suite à des périodes de temps partiel thérapeutiques (TPT) intervenues dans le mois de la fin de contrat avant que la DSN mensuelle qui porte ces informations n'ait été déposée, les valeurs relatives au TPT deviennent autorisées dans les signalements FCTU.

30.1. Rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 »

Avant	Après
CCH-14 : Les valeurs "15 - temps partiel thérapeutique (risque maladie)", "16 - temps partiel thérapeutique (risque accident de travail)", "17 - temps partiel thérapeutique (risque accident de trajet)" et "18 - temps partiel thérapeutique (risque maladie professionnelle)" sont interdites pour une "Nature de la déclaration -S20.G00.05.001" différente de "01 - DSN Mensuelle".	CCH-14 : Les valeurs « 15 - temps partiel thérapeutique (risque maladie) », « 16 - temps partiel thérapeutique (risque accident de travail) », « 17 - temps partiel thérapeutique (risque accident de trajet) » et « 18 - temps partiel thérapeutique (risque maladie professionnelle) » sont interdites pour une « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » différente de « 01 - DSN Mensuelle » ou « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique ».

30.2. Rubrique « Motif de la reprise - S21.G00.60.011 »

Avant	Après
CCH-12 : La valeur "02 - reprise temps partiel thérapeutique" est interdite pour une "Nature de la déclaration - S20.G00.05.001" différente de "01 - DSN Mensuelle".	CCH-12 : La valeur « 02 - reprise temps partiel thérapeutique » est interdite pour une « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » différente de « 01 - DSN Mensuelle » ou « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique ».

31. Corrections de contrôles et de messages d'erreur

31.1. Rubrique « Unité de mesure de la quotité de travail - S21.G00.40.011 »

Justification :

Ce contrôle est modifié afin de ne plus se lever lorsqu'une fin de contrat de travail est déclarée avec une date antérieure au mois principal déclaré.

Avant	Après
CCH-15 : Si la rubrique « Unité de mesure de la quotité de travail - S21.G00.40.011 » est renseignée avec la valeur « 10 - heure » ou « 12 - journée » alors au moins un bloc « Activité - S21.G00.53 » doit être renseigné.	CCH-15 : Si la rubrique « Unité de mesure de la quotité de travail - S21.G00.40.011 » est renseignée avec la valeur « 10 - heure » ou « 12 - journée » et si aucun bloc « Fin du contrat - S21.G00.62 » enfant n'est renseigné avec une date de fin du contrat (S21.G00.62.001) antérieure au premier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), avec un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de la valeur « 099 - Annulation », alors au moins un bloc « Activité - S21.G00.53 » doit être renseigné. Ce contrôle vise à rendre obligatoire le renseignement d'un bloc « Activité - S21.G00.53 » lorsque la quotité de travail au contrat est inscrite en heures ou en jours, sauf pour certains cas de correction où il ne fait pas sens de corriger/déclarer l'activité. Lorsqu'une annulation de fin de contrat est déclarée, le bloc « Activité - S21.G00.53 » est attendu, lorsque l'unité de mesure de la quotité de travail du contrat est exprimée en heure ou en journée.

32. Evolution dans le cadre de l'intégration du Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (MENJ) en DSN

Justification :

Evolution dans le cadre de l'intégration du MENJ en DSN, pour prendre en compte la modification du libellé du motif de rupture du contrat « 084 - rupture d'un commun accord du CDD, d'un contrat de professionnalisation, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission ». La transmission au MENJ via la DSN des données des contrats en alternance qui devait permettre le suivi des décrocheurs scolaires a finalement été abandonnée. Les évolutions sont maintenues à titre conservatoire.

32.1. Rubrique « Type - S21.G00.52.001 »

Avant	Après
CCH-27 : Si le bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" est présent et si le code type d'indemnités (S21.G00.52.001) est renseigné à "016 - Indemnité légale versée à l'apprenti", alors il est interdit de déclarer un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de "081 - fin de contrat d'apprentissage", "084 - rupture d'un commun accord du CDD, du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission", "097 - rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de mission suite à fermeture de l'établissement" ou "099 - Annulation".	CCH-27 : Si le bloc "Fin du contrat - S21.G00.62" est présent et si le code type d'indemnités (S21.G00.52.001) est renseigné à "016 - Indemnité légale versée à l'apprenti", alors il est interdit de déclarer un motif de la rupture du contrat (S21.G00.62.002) différent de "081 - fin de contrat d'apprentissage", "084 - rupture d'un commun accord du CDD, d'un contrat de professionnalisation , du contrat d'apprentissage ou d'un contrat de mission", "097 - rupture anticipée d'un contrat de travail ou d'un contrat de mission suite à fermeture de l'établissement" ou "099 - Annulation".

33. Déclaration des heures supplémentaires exonérées en 2023

Justification :

Il est précisé que la datation des heures supplémentaires exonérées (HSE) doit être renseignée en période de versement. En parallèle, la définition de la rémunération nette fiscale (RNF) est re-précisée. Il faut retenir que le montant des HSE à intégrer est un montant net, obtenu après conversion du montant brut selon une formule de calcul qui sera précisée via consigne.

33.1. 2.1.3.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Avant	Après
<p>Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période élémentaire de paie - Et date de versement de la paie portée dans le bloc Versement individu au titre duquel est constitué le bloc Rémunération. <p>Avec l'introduction du typage des rémunérations déclarées, il n'est plus précisé au niveau du tableau des usages le caractère obligatoire ou conditionnel de chaque type de rémunération.</p> <p>Le tableau ci-dessous précise ces informations. Le respect de ces consignes de déclaration est nécessaire à la reconstitution des déclarations substituées.</p> <p>[...]</p>	<p>Les éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération » sont déclarés par période élémentaire de paie.</p> <p>Nous attirons votre attention sur la datation du type de rémunération « 026 - Heures supplémentaires exonérées ». Celle-ci doit être renseignée en période de versement.</p> <p>Avec l'introduction du typage des rémunérations déclarées, il n'est plus précisé au niveau du tableau des usages le caractère obligatoire ou conditionnel de chaque type de rémunération.</p> <p>Le tableau ci-dessous précise ces informations. Le respect de ces consignes de déclaration est nécessaire à la reconstitution des déclarations substituées.</p> <p>[...]</p>

33.2. Rubrique « Rémunération nette fiscale - S21.G00.50.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>La rémunération nette fiscale, dite aussi montant net fiscal, s'entend du montant total des revenus nets imposables dans le cadre d'un versement c'est-à-dire après déduction des cotisations et contributions sociales obligatoires à la charge des bénéficiaires (cotisations de sécurité sociale, contributions des salariés pour le financement des garanties complémentaires ou supplémentaires frais de santé, prévoyance et retraite dont ils bénéficient à titre collectif et obligatoire, part de la CSG déductible), exception faite des contributions non déductibles (CSG en partie, CRDS dans son intégralité). Elle est constituée du montant des rémunérations passibles, au nom des bénéficiaires, de l'impôt sur le revenu dans la catégorie des traitements, salaires, pensions y compris le montant net des heures supplémentaires dès le 1er euro, exonérées ou non.</p> <p>Plusieurs abattements et exonérations (déterminées en fonction d'un seuil) ne sont pas à déduire : cas des</p>	<p>Description</p> <p>La rémunération nette fiscale dite aussi montant net fiscal véhiculée en DSN correspond en 2022 comme en 2023 à la rémunération nette fiscale telle que définie par la DGFIP à laquelle est ajoutée la part des heures supplémentaires exonérées.</p> <p>La formule précise de calcul consistant à obtenir le « montant de base » (rémunération nette fiscale telle que définie par la DGFIP) selon les règles définies dans le BOFIP et à lui ajouter un montant net des heures supplémentaires exonérées calculé à partir du montant brut des heures supplémentaires exonérées déclaré au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » avec le code « 026 - Heures supplémentaires exonérées » sera communiquée par voie de consigne.</p> <p>Avant l'intégration du montant des heures supplémentaires exonérées, le « montant de base » de la rémunération nette fiscale s'entend du montant total des revenus nets imposables dans le cadre d'un</p>

<p>assistants maternels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires, heures supplémentaires ou complémentaires exonérées en dessous du seuil de 5000 € équiv. net imposable. Certains de ces abattements seront par ailleurs déclarés au niveau de la rubrique « Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) - S21.G00.50.012 », et le montant exact des heures supplémentaires exonérées sera déclaré au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 » de « Type – S21.G00.51.011 » renseigné à « 026 - Heures supplémentaires exonérées ». Si le revenu déclaré dans le bloc « Versement individu - S21.G00.50 » est intégralement non imposable, la rubrique est renseignée à zéro.</p>	<p>versement c'est-à-dire après déduction des cotisations et contributions sociales obligatoires à la charge des bénéficiaires (cotisations de sécurité sociale, contributions des salariés pour le financement des garanties complémentaires ou supplémentaires frais de santé, prévoyance et retraite dont ils bénéficient à titre collectif et obligatoire, part de la CSG déductible), exception faite des contributions non déductibles (CSG en partie, CRDS dans son intégralité). Plusieurs abattements et exonérations (déterminées en fonction d'un seuil) ne sont pas à déduire : cas des assistants maternels, assistants familiaux, apprentis et stagiaires. Certains de ces abattements seront par ailleurs déclarés au niveau de la rubrique « Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale) - S21.G00.50.012 ». Si le revenu déclaré dans le bloc « Versement individu - S21.G00.50 » est intégralement non imposable, la rubrique est renseignée à zéro.</p>
--	--

33.3. Rubrique « Date de début de période de paie - S21.G00.51.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Date de début de période à laquelle la rémunération est rattachée.</p>	<p>Description</p> <p>Date de début de période à laquelle la rémunération est rattachée.</p> <p>Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées », cette rubrique est à renseigner en période de versement.</p>

33.4. Rubrique « Date de fin de période de paie - S21.G00.51.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Date de fin de période à laquelle la rémunération est rattachée.</p>	<p>Description</p> <p>Date de fin de période à laquelle la rémunération est rattachée.</p> <p>Pour la déclaration des « 026 - Heures supplémentaires exonérées », cette rubrique est à renseigner en période de versement.</p>

Justification :

Mise à jour du contrôle afin de permettre aux entreprises en décalage de paie de déclarer les heures supplémentaires exonérées en période de versement au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 », conformément aux consignes communiquées.

Avant	Après
SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle	SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle ne s'applique pas si la valeur renseignée dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est « 026 - Heures supplémentaires exonérées ».

33.5. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
Description [...] Les heures supplémentaires exonérées (type 026) correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018.	Description [...] Les heures supplémentaires exonérées (type 026) correspondent aux seules heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018. Pour ce type de rémunération (et exclusivement pour ce type), la date de début (S21.G00.51.001) et la date de fin (S21.G00.51.002) sont à renseigner en période de versement.

34. Evolutions des contrôles appliqués à la rubrique « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 »

Justification :

Le contrôle CCH-17 de la rubrique « Date du dernier jour travaillé – S21.G00.60.002 » évolue car il se déclenche à tort en cas de déclaration d'une annulation d'arrêt de travail.

Le contrôle CCH-13 évolue afin de permettre l'annulation d'un bloc « Arrêt de travail - S21.G00.60 » de motif temps partiel thérapeutique avec un dernier jour travaillé antérieur à la date de début de contrat. Il est également assoupli pour les cas de fonctionnaires en arrêt maladie faisant l'objet d'une mutation. Pour ce cas, le dernier jour travaillé peut être antérieur à la date de début de contrat.

Toutefois, le dernier jour travaillé déclaré dans un signalement d'arrêt de travail ou de reprise suite à arrêt de travail ne peut pas être antérieur à la date de début du contrat, raison pour laquelle un contrôle est créé afin de préserver le niveau de qualité déclarative de ces signalements.

34.1. Rubrique « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 »

Avant	Après
<p>CCH-13 : Si la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 » est renseignée avec une valeur différente de « 15 - temps partiel thérapeutique (risque maladie) », « 16 - temps partiel thérapeutique (risque accident de travail) », « 17 - temps partiel thérapeutique (risque accident de trajet) » et « 18 - temps partiel thérapeutique (risque maladie professionnelle) » ou si la rubrique « Motif de la reprise - S21.G00.60.011 » est renseignée avec une valeur différente de « 02 - reprise temps partiel thérapeutique », alors la « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 » doit être supérieure ou égale à la « Date de début du contrat - S21.G00.40.001 ». Ce contrôle ne s'applique donc pas pour un bloc « Arrêt de travail - S21.G00.60 » renseigné avec un motif de type temps partiel thérapeutique. Il ne s'applique pas non plus pour un bloc « Arrêt de travail - S21.G00.60 » renseigné avec un motif de la reprise de type temps partiel</p>	<p>CCH-13 : Pour une nature de la déclaration (S20.G00.05.001) « 01 - DSN Mensuelle » ou « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique », si la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 » est renseignée avec une valeur différente de « 99 - annulation », « 15 - temps partiel thérapeutique (risque maladie) », « 16 - temps partiel thérapeutique (risque accident de travail) », « 17 - temps partiel thérapeutique (risque accident de trajet) » et « 18 - temps partiel thérapeutique (risque maladie professionnelle) » ou si la rubrique « Motif de la reprise - S21.G00.60.011 » est renseignée avec une valeur différente de « 02 - reprise temps partiel thérapeutique », alors la « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 » doit être supérieure ou égale à la « Date de début du contrat - S21.G00.40.001 » si la rubrique « Nature du contrat - S21.G00.40.007 » est renseignée avec une valeur différente de « 50 - Nomination dans la Fonction publique (par arrêté, par décision, ...) ». Ce contrôle ne s'applique donc pas pour le contrat d'un fonctionnaire ou lorsqu'un bloc « Arrêt de travail - S21.G00.60 » est renseigné avec un motif de type annulation ou temps partiel thérapeutique. Il ne s'applique pas non plus pour un bloc « Arrêt de travail - S21.G00.60 » renseigné avec un motif de la reprise de type temps partiel thérapeutique.</p>

Avant	Après
<p>CCH-17 : La « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 » doit être inférieure ou égale à la « Date de fin du contrat - S21.G00.62.001 » si cette dernière est renseignée et que le « Motif de la rupture - S21.G00.62.002 » est différent de « 099 - Annulation ».</p>	<p>CCH-17 : Si la rubrique « Motif de l'arrêt - S21.G00.60.001 » est renseignée avec un type différent de « 99 - Annulation », la « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 » doit être inférieure ou égale à la « Date de fin du contrat - S21.G00.62.001 » si cette dernière est renseignée et que le « Motif de la rupture - S21.G00.62.002 » est différent de « 099 - Annulation ».</p>

Avant	Après
	<p>CCH-18 : Pour une « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » différente de « 01 - DSN Mensuelle » et « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique », la « Date du dernier jour travaillé - S21.G00.60.002 » doit être supérieure ou égale à la « Date de début du contrat - S21.G00.40.001 ».</p> <p>Ce contrôle vise à s'assurer que le dernier jour travaillé, déclaré dans un signalement d'arrêt de travail ou de reprise suite à arrêt de travail, n'est pas antérieur à la date de début du contrat.</p>

35. Correction de la déclaration à tort d'une affiliation à une caisse de congés payés

Justification :

Modification de contrôles afin de permettre aux déclarants qui auraient renseigné à tort une affiliation de leur salarié à une caisse de congés payés (au niveau du bloc « Contrat - S21.G00.40 » ou « Changements Contrat - S21.G00.41 ») de corriger les bases assujetties correspondantes.

Ces évolutions étaient initialement prévues pour 2024 mais suite à la demande de plusieurs éditeurs, elles sont intégrées dès la version de norme P23V01.

35.1. Rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 »

Avant	Après
<p>CCH-11 : Les codes de base assujettie "21 - CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents", "34 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros oeuvre travaux publics", "35 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second oeuvre", "36 - CIBTP - Base "A" de cotisations organisme professionnel BTP", "39 - CIBTP - Base "B" de cotisations organisme professionnel BTP", "40 - CIBTP - Base "C" de cotisations organisme professionnel BTP" ne sont autorisés que si la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37.</p>	<p>CCH-11 : Les codes de base assujettie « 21 - CIBTP - Base brute de cotisations OPPBTP permanents », « 34 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries gros oeuvre travaux publics », « 35 - CIBTP - Base plafonnée de cotisations intempéries second oeuvre », « 36 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Bâtiment », « 39 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Travaux Publics », « 40 - CIBTP - Base de cotisations dérogatoire Partenaires Bâtiment » ne sont autorisés que si la rubrique « Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37 ou si la rubrique « Ancien code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.41.023 » est renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37 ou 99.</p>

Avant	Après
<p>CCH-24 : Si la rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 » est renseignée avec la valeur "20 - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire) - Base brute de cotisations congés payés" alors la rubrique "Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022" doit obligatoirement être renseignée.</p>	<p>CCH-24 : Si la rubrique « Code de base assujettie - S21.G00.78.001 » est renseignée avec la valeur « 20 - Caisses de congés payés (CIBTP, Transport, Manutention portuaire) - Base brute de cotisations congés payés » alors au moins l'une des deux rubriques « Code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.40.022 » ou « Ancien code caisse professionnelle de congés payés - S21.G00.41.023 » doit obligatoirement être renseignée.</p>

36. Prime de Partage de la Valeur (PPV)

Justification :

Pour gérer l'urgence du besoin de déclaration de la Prime de Partage de la Valeur (PPV), le contrôle avait été supprimé en version P22V01 via JMN.

Conceptuellement, tous les types de prime peuvent être rattachés à une période. Interdire une datation pour certains types n'est donc pas justifié. Cependant, pour maintenir le besoin de certains organismes, l'obligation de renseigner la période de rattachement pour les types « 026 - Prime exceptionnelle liée à l'activité avec période de rattachement spécifique », « 027 - Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique » et « 029 - Prime liée au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique » n'est pas problématique et permettrait d'éviter de trop dégrader la qualité des données reçues.

36.1. Rubrique « Date de début de la période de rattachement - S21.G00.52.003 »

Avant	Après
	CCH-12 : Cette rubrique est obligatoire si le code type de prime, gratification et indemnité est "026 - Prime exceptionnelle liée à l'activité avec période de rattachement spécifique", "027 - Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique" ou "029 - Prime liée au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique".

36.2. Rubrique « Date de fin de la période de rattachement - S21.G00.52.004 »

Avant	Après
	CCH-13 : Cette rubrique est obligatoire si le code type de prime, gratification et indemnité est "026 - Prime exceptionnelle liée à l'activité avec période de rattachement spécifique", "027 - Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique" ou "029 - Prime liée au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique".

37. Contrat de mission d'insertion

Justification :

Le contrôle est modifié et accompagné d'un nouveau contrôle car les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) peuvent proposer des contrats de mission d'insertion. Il n'était pas possible de le déclarer en norme. À présent il devient possible de les déclarer en norme.

37.1. Rubrique « Dispositif de politique publique et conventionnel - S21.G00.40.008 »

Avant	Après
CCH-12 : Les types de dispositif de politique publique "70 - Contrat à durée déterminée pour les séniors" et "71 - Contrat à durée déterminée d'insertion" ne sont autorisés que pour une "Nature du contrat - S21.G00.40.007" : "02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé" et "92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée".	CCH-12 : Le type de dispositif de politique publique « 70 - Contrat à durée déterminée pour les séniors » n'est autorisé que pour une « Nature du contrat - S21.G00.40.007 » : « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé » et « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».

Avant	Après
	CCH-16 : Le type de dispositif de politique publique « 71 - Contrat à durée déterminée d'insertion » n'est autorisé que pour une nature du contrat (S21.G00.40.007) « 02 - Contrat de travail à durée déterminée de droit privé », « 03 - Contrat de mission (contrat de travail temporaire) » et « 92 - Contrat d'engagement maritime à durée déterminée ».

38. Autorisation de la déclaration de deux numéros de contrats dans les blocs « Rémunération S21.G00.51 » et « Prime, gratification et indemnité S21.G00.52 » des FCTU

Justification :

Dans le cas de changement de logiciel de paye précédant un signalement FCTU, il est possible que le numéro de contrat ait été modifié entre les mois M et M-1. Dans ce cas là il est nécessaire d'autoriser la déclaration de ces deux numéros de contrats dans les blocs « Rémunération - S21.G00.51 » et « Prime, gratification et indemnité - S21.G00.52 » des FCTU.

38.1. Rubrique « Numéro du contrat – S21.G00.51.010 »

Avant	Après
CCH-11 : La valeur renseignée dans cette rubrique doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique " Numéro du contrat – S21.G00.40.009 ". Ce contrôle vise à s'assurer qu'une rémunération est toujours valorisée pour un Contrat existant donné. [...]	CCH-11 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle », alors la valeur renseignée dans cette rubrique doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 ». Ce contrôle vise à s'assurer qu'une rémunération est toujours valorisée pour un contrat existant donné. [...]

38.2. Rubrique « Numéro du contrat – S21.G00.51.010 »

Avant	Après
	CCH-12 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique », alors la rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.51.010 » doit être renseignée avec la même valeur que celle renseignée dans au moins une des deux rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » ou « Numéro du contrat déclaré précédemment - S21.G00.45.002 ».

38.3. Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.52.006 »

Avant	Après
CCH-11 : Cette valeur doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique "Numéro du contrat - S21.G00.40.009". Ce contrôle vise à s'assurer qu'une prime, gratification, indemnité est toujours valorisée pour un contrat existant donné. [...]	CCH-11 : Si la rubrique « Nature de la déclaration – S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 – DSN Mensuelle », alors cette valeur doit être identique à la valeur renseignée dans une rubrique « Numéro du contrat – S21.G00.40.009 ». Ce contrôle vise à s'assurer qu'une prime, gratification, indemnité est toujours valorisée pour un contrat existant donné. [...]

38.4. Rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.52.006 »

Avant	Après
	CCH-12 : Si la rubrique « Nature de la déclaration - S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 07 - Signalement Fin du contrat de travail Unique », alors la rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.52.006 » doit être renseignée avec la même valeur que celle renseignée dans au moins une des deux rubrique « Numéro du contrat - S21.G00.40.009 » ou « Numéro du contrat déclaré précédemment - S21.G00.45.002 ».

39. Déclaration du montant net social

Justification :

La notion de montant net social est introduite dès la version P23V01. A ce titre, une valeur de réserve est réquisitionnée en rubrique « Type - S21.G00.51.011 ». Il s'agit de la valeur « 027 - Potentiel nouveau type de rémunération A » qui est à lire « 027 - Montant net social ».

39.1. Rubrique « Date de fin de période de paie – S21.G00.51.002 »

Avant	Après
SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle ne s'applique pas si la valeur renseignée dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est « 026 - Heures supplémentaires exonérées ».	SIG-14 : Se reporter au paragraphe 4.4.12 de l'introduction traitant de la datation dans une DSN mensuelle. Ce contrôle s'applique uniquement si la valeur renseignée dans la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est « 001 - Rémunération brute non plafonnée » ; « 002 - Salaire brut soumis à contributions d'Assurance chômage » ; « 003 - Salaire rétabli – reconstitué » ; « 010 - Salaire de base » ; « 012 - Heures d'équivalence » ; « 013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause » ; « 016 - [FP] Heures affectées à un travail d'aide à domicile » ; « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires » ; « 018 - Heures supplémentaires structurelles » ; « 019 - Heures d'activité partielle » ; « 020 - Heures affectées à un travail d'aide à domicile de publics fragiles » ; « 021 - [FP] Taux de rémunération de la situation administrative » ; « 022 - [FP] Complément de traitement indiciaire (CTI) » ; « 025 - Heures correspondant à du chômage intempéries ».

39.2. Rubrique « Type - S21.G00.51.011 »

Avant	Après
[...] 026 - Heures supplémentaires exonérées 027 - Potentiel nouveau type de rémunération A 028 - Potentiel nouveau type de rémunération B	[...] 026 - Heures supplémentaires exonérées 027 - Montant net social 028 - Potentiel nouveau type de rémunération B

40. Mise en œuvre de la réforme des retraites

Justification :

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la réforme des retraites et de la fin de certains régimes spéciaux. Les individus embauchés à partir du 1er septembre 2023 seront affiliés au régime général ou au régime agricole pour le risque vieillesse. La suppression du SIG-11 en rubrique « Code régime de base risque vieillesse – S21.G00.40.020 » permet la déclaration de cette affiliation sans remontée d'anomalies à tort.

40.1. Rubrique « Code régime de base risque vieillesse – S21.G00.40.020 »

Avant	Après
-------	-------

<p>SIG-11 : La rubrique "Code régime de base risque vieillesse - S21.G00.40.020" doit obligatoirement être renseignée avec la valeur "140 - clercs et employés de notaires (CRPCEN)" si la rubrique "Code régime de base risque maladie - S21.G00.40.018" est renseignée avec la valeur "140 - clercs et employés de notaires (CRPCEN)" et si la rubrique "Motif d'exclusion DSN - S21.G00.40.025" est renseignée avec une valeur différente de "01 - Fonctionnaires de l'une des trois fonctions publiques (Etat, Territoriale, Hospitalière) sauf admission spécifique".</p>	
---	--

41. Adaptation d'un contrôle pour faciliter la déclaration des dispositifs TESE/CEA

Justification :

Afin que la DGFIP puisse identifier les déclarations des dispositifs TESE ou CEA, le contrôle est adapté.

41.1. Rubrique « Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA – S21.G00.11.019 »

Avant	Après
<p>SIG-11 : Si la rubrique « Nom de l'éditeur – S10.G00.00.002 » est renseignée à « ACOSS » et si la rubrique « Nature de la déclaration S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle », dans ce cas la présente rubrique est obligatoire.</p>	<p>SIG-11 : Si la rubrique « Nom de l'éditeur – S10.G00.00.002 » est renseignée avec la valeur « TESE » ou « CEA » et si la rubrique « Nature de la déclaration – S20.G00.05.001 » est renseignée avec la valeur « 01 - DSN Mensuelle », dans ce cas la présente rubrique est obligatoire.</p>

42. Correction de coquilles

42.1. Introduction

Avant	Après
[...] Les autres aspects du système DSN (description du périmètre, procédures de traitement, modalités de stockage, modalités de restitution, etc.) sont décrits dans la note de description fonctionnelle du système DSN complétée de fiches questions/réponses. L'ensemble de ces informations est disponible sur le site « dsn-info.fr ». [...]	[...] Les autres aspects du système DSN (description du périmètre, procédures de traitement, modalités de stockage, modalités de restitution, etc.) sont décrits dans la note de description fonctionnelle du système DSN complétée de fiches questions/réponses. L'ensemble de ces informations est disponible sur le site net-entreprises.fr . [...]

42.2. 1.1 Objet de norme

Avant	Après
[...] En revanche, certains aspects ne sont pas traités par la norme, notamment les aspects cinématiques. Ces aspects sont présentés sur http://www.dsn-info.fr .	[...] En revanche, certains aspects ne sont pas traités par la norme, notamment les aspects cinématiques. Ces aspects sont présentés sur le site net-entreprises.fr .

42.3. 1.3 Le support métier de la DSN

Avant	Après
[...] Concernant la DSN mensuelle et toute question générale sur le fonctionnement de la DSN, il convient : <ul style="list-style-type: none">De consulter le site DSN-info.fr et le cas échéant de soumettre les questions non documentées par ce canal [...]	[...] Concernant la DSN mensuelle et toute question générale sur le fonctionnement de la DSN, il convient : <ul style="list-style-type: none">De consulter le site net-entreprises.fr et le cas échéant de soumettre les questions non documentées par ce canal [...]

42.4. 2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)

Avant

Rubriques Organismes	Cotisation						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X	X		X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

Après

Rubriques Organismes	Cotisation						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X			X			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)	X	X	X	X			
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)	X			X			
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire	X			X			
DGFIP	X			X			
IRCANTEC	X	X	X	X			
MSA	X	X	X	X	X		X
Pôle emploi	X	X	X	X			X
Urssaf	X	X	X	X	X		X
CPF							
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP	X		X	X			
SRE							
RAFP	X		X	X			
CNBF	X		X	X			

42.5. 2.2.1.5 Bloc « Cotisation agrégée » (S21.G00.23)

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Se référer aux modalités de déclaration présentées dans les documents suivants :</p>	<p>Description</p> <p>Se référer aux modalités de déclaration présentées dans les documents suivants :</p>

<p>- Guide Across : Comment déclarer les cotisations Urssaf en DSN (http://www.dsn-info.fr/documentation/declarer-cotisations-urssaf-en-dsn.pdf)</p> <p>[...]</p>	<p>- Guide Urssaf CN : Comment déclarer et régulariser les cotisations Urssaf en DSN (https://v4www2.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/DSN-Guide-declaration-regularisation-cotisations-sociales-Urssaf.pdf)</p> <p>[...]</p>
--	---

42.6. 4.4.5 Les contrôles inter-déclaration (CID)

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Certains de ces contrôles sont documentés dans le cahier technique, d'autres sont présentés sur http://www.dsn-info.fr.</p>	<p>[...]</p> <p>Certains de ces contrôles sont documentés dans le cahier technique, d'autres sont présentés sur le site net-entreprises.fr.</p>

42.7. 6.1 Données sociales non issues des systèmes RH et Paie

Avant	Après
<p>[...]</p> <p>Il sera recherché, pour ces données, les moyens réglementaires de s'affranchir de leur collecte ou de déterminer une modalité de collecte en meilleure adéquation avec l'organisation des outils informatiques de l'entreprise, comme ce fut le cas du chiffre d'affaire de l'établissement, du nombre d'heures d'intérim ou du nombre d'enfants à charge pour l'ouverture de droits à congés supplémentaires dans le BTP.</p>	<p>[...]</p> <p>Il sera recherché, pour ces données, les moyens réglementaires de s'affranchir de leur collecte ou de déterminer une modalité de collecte en meilleure adéquation avec l'organisation des outils informatiques de l'entreprise, comme ce fut le cas du chiffre d'affaires de l'établissement, du nombre d'heures d'intérim ou du nombre d'enfants à charge pour l'ouverture de droits à congés supplémentaires dans le BTP.</p>

42.8. Rubrique « Type - S20.G00.07.004 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>04 - Contact chez le déclaré recouvrant, entre autres, des cotisations de Sécurité Sociale (Across, MSA, CCVRP, Pôle emploi)</p>	<p>Enumération</p> <p>[...]</p> <p>04 - Contact chez le déclaré recouvrant, entre autres, des cotisations de Sécurité Sociale (Urssaf CN, MSA, Pôle emploi)</p>

42.9. Rubrique « Motif d'exclusion DSN - S21.G00.40.025 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p>

La liste complète des formalités remplacées par la DSN, à l'exception des contrats et individus concernés par un motif d'exclusion, est disponible sur www.dsn-info.fr .	La liste complète des formalités remplacées par la DSN, à l'exception des contrats et individus concernés par un motif d'exclusion, est disponible sur le site net-entreprises.fr .
---	---

42.10. Rubrique « Positionnement dans la convention collective - S21.G00.40.041 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Pour les salariés des autres entreprises, cette rubrique représente l'échelon et le coefficient dans la convention collective. Pour l'AGIRC-ARRCO, elle permet de définir la classification " extension article 36 " et concerne l'ensemble des secteurs d'activité.</p>	<p>Description</p> <p>Pour les salariés des autres entreprises, cette rubrique représente l'échelon et le coefficient dans la convention collective. Pour l'AGIRC-ARRCO, elle permet de définir la classification « extension article 36 » et concerne l'ensemble des secteurs d'activité.</p>

42.11. Bloc « Assujettissement fiscal - S21.G00.44 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>Le renseignement de celui-ci permet la déclaration des assujettissements ou non-assujettissement à la taxe sur les salaires et aux taxes annexes. [...]</p>	<p>Description</p> <p>Le renseignement de ce bloc permet la déclaration des assujettissements ou non-assujettissement à la taxe sur les salaires et aux taxes annexes. [...]</p>

42.12. Rubrique « Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif - S21.G00.62.016 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] La liste complète des cas d'utilisation de cette rubrique est disponible sur www.dsn-info.fr.</p>	<p>Description</p> <p>[...] La liste complète des cas d'utilisation de cette rubrique est disponible sur le site net-entreprises.fr.</p>

42.13. Rubrique « Date de début de l'affiliation - S21.G00.70.014 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p>	<p>Description</p> <p>[...]</p>

La liste complète des cas d'utilisation de cette rubrique est disponible sur www.dsn-info.fr .	La liste complète des cas d'utilisation de cette rubrique est disponible sur le site net-entreprises.fr .
---	---

42.14. Rubrique « Date de fin de l'affiliation - S21.G00.70.015 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] La liste complète des cas d'utilisation de cette rubrique est disponible sur www.dsn-info.fr.</p>	<p>Description</p> <p>[...] La liste complète des cas d'utilisation de cette rubrique est disponible sur le site net-entreprises.fr.</p>

42.15. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.81.001 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...] 129 - Contribution dédiée au financement du Compte Professionnel de Formation pour les titulaires de CDD (CPF-CDD) [...]</p>	<p>Enumération</p> <p>[...] 129 - Contribution dédiée au financement du Compte Personnel de Formation pour les titulaires de CDD (CPF-CDD) [...]</p>

42.16. Rubrique « Code de cotisation - S21.G00.82.002 »

Avant	Après
<p>Enumération</p> <p>[...] 050 - CSG au taux de 9.20% + RDS sur revenus de remplacement 054 - Cotisation assise sur le chiffre d'affaire [...]</p>	<p>Enumération</p> <p>[...] 050 - CSG au taux de 9.20% + RDS sur revenus de remplacement 054 - Cotisation assise sur le chiffre d'affaires [...]</p>

42.17. Rubrique « Référence réglementaire ou contractuelle - S21.G00.82.005 »

Avant	Après
<p>CCH-12 : Si la rubrique "Code de cotisation - S21.G00.82.002" est renseignée avec la valeur "024 - Cotisation assise sur le nombre d'heures d'intérim" ou "054 - Cotisation assise sur le chiffre d'affaire", la rubrique "Référence réglementaire ou contractuelle - S21.G00.82.005" doit être renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37.</p>	<p>CCH-12 : Si la rubrique "Code de cotisation - S21.G00.82.002" est renseignée avec la valeur "024 - Cotisation assise sur le nombre d'heures d'intérim" ou "054 - Cotisation assise sur le chiffre d'affaires", la rubrique "Référence réglementaire ou contractuelle - S21.G00.82.005" doit être renseignée avec une valeur comprise entre 01 et 37.</p>

42.18. Tableau des usages de contrôles : explications

Avant	Après
Ce tableau permet de visualiser les messages (DSN mensuelle, signalements) dans lesquels le contrôle CCH est réalisé. [...]	Ce tableau permet de visualiser les messages (DSN mensuelle, signalements) dans lesquels les contrôles de type CCH et SIG sont réalisés. [...]

42.19. Tableau des usages de contrôles : explications

Avant	Après
Ce tableau permet de visualiser les messages (DSN mensuelle, signalements) dans lesquels le contrôle CCH est réalisé. [...]	Ce tableau permet de visualiser les messages (DSN mensuelle, signalements) dans lesquels les contrôles de type CCH et SIG sont réalisés. [...]

43. Correction de coquilles dans les tableaux d'introduction et homogénéisation avec les descriptions des rubriques

Justification :

Autres mises à jour.

43.1. 2.2.1.3 Bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81)

Avant

Rubriques Organismes	Exonération						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X		X				
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X		X	X			
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)							
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN	X	X	X				
CRPNPAC							
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X	X				
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X				
CNRACL	X		X	X			
CPF							
FSPOEIE							
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF	X		X	X			

Après

Rubriques Organismes	Exonération						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	X		X				
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)	X		X	X			
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)							
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X				
CRPNPAC	X	X					
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X	X				
Pôle emploi	X	X	X	X			
Urssaf	X	X	X				
CNRACL	X			X			
CPF							
FSPOEIE	X			X			
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF	X		X	X			

Avant

Rubriques Organismes	Réduction						
	Code de cotisation 521.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale 521.G00.81.002	Montant d'assiette 521.G00.81.003	Montant de cotisation 521.G00.81.004	Code INSEE commune 521.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation 521.G00.81.006	Taux de cotisation 521.G00.81.007
AGIRC-ARRCO	x		x	x			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X		X			
Pôle emploi	X	X	X	X			
URSSAF	X	X	X	X			
CNRACL	X		X	X			
CPF							
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF							

Après

Rubriques	Réduction						
	Code de cotisation S21.G00.81.001	Identifiant organisme de protection sociale S21.G00.81.002	Montant d'assiette S21.G00.81.003	Montant de cotisation S21.G00.81.004	Code INSEE commune S21.G00.81.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.81.006	Taux de cotisation S21.G00.81.007
Organismes							
AGIRC-ARRCO (pour régularisation des périodes antérieures à 2023)	x		x	x			
Caisses Congés payés (CIBTP, Transport, Manutention port.)							
CAMIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2020 pour le régime général et antérieures à 2021 pour le régime agricole)							
CCVRP							
CNIEG (pour régularisation des périodes antérieures à 2022)	X	X	X	X			
Congés spectacles (AUDIENS)							
CRPCEN (pour corriger des périodes antérieures à 2023)	X	X	X	X			
CRPNPAC	X	X	X	X			
Organisme complémentaire							
DGFIP							
IRCANTEC							
MSA	X	X	X	X			
Pôle emploi	X	X	X	X			
Urssaf	X	X	X	X			
CNRACL	X		X	X			
FSPOEIE	X		X	X			
RAEP							
SRE							
RAFP							
CNBF							

43.2. 2.2.1.7 Bloc « Composant de versement » (S21.G00.55)

Avant					
Rubriques	Montant versé S21.G00.55.001	Type de population S21.G00.55.002	Code d'affectation S21.G00.55.003	Période d'affectation S21.G00.55.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.55.006
Organismes					
Organisme complémentaire	X	X	X	X	

Après					
Rubriques	Montant versé S21.G00.55.001	Type de population S21.G00.55.002	Code d'affectation S21.G00.55.003	Période d'affectation S21.G00.55.004	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation S21.G00.55.005
Organismes					
Organisme complémentaire	X	X	X	X	

43.3. 2.2.1.8 Bloc « Cotisation établissement » (S21.G00.82)

Avant	Après
	<i>Ce bloc est utilisé exclusivement par les organismes repertoriés dans le tableau ci-dessous.</i>

43.4. Rubrique « Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée - S20.G00.05.006 »

Avant	Après
<p>CCH-12</p> <p>CCH-12 : Si la rubrique "Type de la déclaration - S20.G00.05.002" est renseignée avec une valeur autre que "03 - déclaration annule et remplace intégral" ou "04 - déclaration annule", alors la déclaration d'une rubrique "Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée - S20.G00.05.006" est interdite.</p>	<p>CCH-12</p> <p>CCH-12 : Si la rubrique "Type de la déclaration - S20.G00.05.002" est renseignée avec une valeur différente de "03 - déclaration annule et remplace intégral" et "04 - déclaration annule", alors la déclaration d'une rubrique "Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée - S20.G00.05.006" est interdite.</p>

43.5. Rubrique « Code caisse - S20.G00.08.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...] CRPCEN : 94 IRCANTEC : 95 CRPNPAC : 96 Caisse de congés spectacles : 97 [...]</p>	<p>Description</p> <p>[...] CRPCEN : 94 IRCANTEC : 95 Organisme complémentaire : non concerné CRPNPAC : 96 Caisse de congés spectacles : 97 [...]</p>

43.6. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : SIRET de la CNBF 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : SIRET de la CNBF

43.7. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.20.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

43.8. Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : montant 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : montant

43.9. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : date 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : date

43.10. Rubrique « Code délégataire de gestion - S21.G00.20.008 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

43.11. Rubrique « Date de paiement - S21.G00.20.011 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : date 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : date

43.12. Rubrique « SIRET Payeur - S21.G00.20.012 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné

43.13. Rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.22.001 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

43.14. Rubrique « Entité d'affectation des opérations - S21.G00.22.002 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

43.15. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.22.003 »

Avant	Après
<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné 	<p>Description</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

43.16. Rubrique « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.22.004 »

Avant	Après
Description [...] - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné	Description [...] - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

43.17. Rubrique « Montant total de cotisations - S21.G00.22.005 »

Avant	Après
Description [...] - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné	Description [...] - CNRACL : non concerné - RAFP : non concerné - FSPOEIE : non concerné - RAEP : non concerné - SRE : non concerné - CNBF : non concerné

44. Tableau des usages

Avant

Bloc		Rubrique		01 - DSN mensuelle	02 - Signalement fin de contrat de travail	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage
Id bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique						
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.004	Code de conformité en pré-contrôle	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.007	Point de dépôt	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	O	O	O	O	O	O
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.005	Code postal	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.006	Localité	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.007	Code pays	C	C	C	C	C	C

		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C	C	C	C
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.001	Code civilité	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.006	Adresse fax	C	C	C	C	C	C
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	O	I	I	I	I	I
		S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	I	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	O	I	I	I	I	I
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	C	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	O	O	I	I	O	I
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	I	I	I	I	I	O
		S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	I	I	I	I	I	C
S20.G00.07	Contact chez le déclaré	S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.004	Type	O	N	O	O	O	O
S20.G00.08	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration «	S20.G00.08.001	Code caisse	O	N	N	N	N	N

	Absence de rattachement pour le mois principal déclaré »								
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.001	SIREN	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.06.002	NIC du siège	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.06.003	Code APEN	O	I	I	I	O	I
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.005	Code postal	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.006	Localité	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.009	Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.06.010	Code pays	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.015	Code convention collective applicable	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.001	NIC	O	O	O	O
S21.G00.11.002	Code APET			O	I	I	I	O	O
S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.004	Code postal			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.005	Localité			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie			C	C	C	C	C	C
S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement			C	I	I	I	I	I
S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés			C	C	I	I	C	I

		S21.G00.11.015	Code pays	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.020	Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.022	Code convention collective principale	O	C	I	I	C	I
		S21.G00.11.023	Opérateur de compétences (OPCO)	C	I	I	I	I	I
S21.G00.12	Coordonnées bancaires spécifiques	S21.G00.12.001	Type d'usage	O	N	N	N	N	O
		S21.G00.12.002	BIC	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.12.003	IBAN	O	N	N	N	N	O
S21.G00.13	Complément OETH	S21.G00.13.001	Accord agréé OETH	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.002	Type BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance	S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.15.002	Code organisme de Prévoyance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.15.004	Personnel couvert	O	I	I	I	I	I
		S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	O	O	O	O	O	O
S21.G00.16	Changements destinataire Adhésion Prévoyance	S21.G00.16.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.002	Ancien Code organisme de Prévoyance	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.003	Ancien Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
S21.G00.20	Versement Organisme de Protection Sociale	S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.003	BIC	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.004	IBAN	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N

		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.22	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.005	Montant de cotisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.006	Code INSEE commune	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.002	Nom de famille	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.004	Prénoms	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.005	Sexe	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	I	C	C

		S21.G00.30.009	Code postal	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.010	Localité	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.011	Code pays	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.013	Codification UE	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.023	Cumul emploi retraite	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.024	Niveau de formation le plus élevé obtenu par l'individu	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	C	I	I	I	I	C
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.009	Ancien nom de famille	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.010	Anciens prénoms	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	C	N	N	N	N	N
S21.G00.34	Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)	S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.34.002	Numéro du contrat	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.34.003	Année de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.40	Contrat (Contrat de travail, convention, mandat)	S21.G00.40.001	Date de début du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	O	I	I	I	O	O

S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.007	Nature du contrat	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	O	O	O	O	O	O
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.013	Quotité de travail du contrat	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.016	Complément de base au régime obligatoire	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.017	Code convention collective applicable	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	O	C	C	C	O	O
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.021	Motif de recours	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	C	C	I	I	C	C
S21.G00.40.023	Taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.024	Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.025	Motif d'exclusion DSN	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.026	Statut d'emploi du salarié	O	O	I	I	O	O
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.028	Numéro interne employeur public	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	C	C	I	I	C	I
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	C	I	I	I	C	I

S21.G00.40.031	Date de dénonciation	I	C	I	I	C	I
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.035	Code délégataire du risque maladie	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.036	Code emplois multiples	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.037	Code employeurs multiples	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	O	I	I	I	I	I
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	O	I	I	I	I	I
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.045	Rémunération au pourboire	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.048	Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant »	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.049	Numéro de licence entrepreneur spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.053	Nature du poste	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.055	Taux de travail à temps partiel	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.056	Code catégorie de service	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	C	I	I	I	I	C

		S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.067	Genre de navigation	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.068	Taux de service actif	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.070	Echelon	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.072	Statut BOETH	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.073	Complément de dispositif de politique publique	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.077	Collège (CNI EG)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.079	Grade	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.081	FINESS géographique	C	I	I	I	I	I
S21.G00.41	Changements Contrat	S21.G00.41.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N

S21.G00.41.002	Ancien statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.003	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.004	Ancienne nature du contrat	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.005	Ancien dispositif de politique publique et conventionnel	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.006	Ancienne unité de mesure de la quotité de travail	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.007	Ancienne quotité de travail du contrat	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.008	Ancienne modalité d'exercice du temps de travail	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.010	Ancien complément de base au régime obligatoire	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.011	Ancien code convention collective applicable	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.012	SIRET ancien établissement d'affectation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.013	Ancien identifiant du lieu de travail	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.014	Ancien numéro du contrat	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.016	Ancien motif de recours	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.017	Ancien taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.018	Ancien travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.019	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.020	Ancien code complément PCS-ESE	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.022	Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.023	Ancien code caisse professionnelle de congés payés	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.024	Ancien code risque accident du travail	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.025	Ancien code statut catégoriel APECITA	C	N	N	N	N	N

S21.G00.41.027	Ancien salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.029	[FP] Ancien code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.030	Ancienne nature du poste	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.031	[FP] Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.032	Ancien taux de travail à temps partiel	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.033	Ancien code catégorie de service	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.034	[FP] Ancien indice brut	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.035	[FP] Ancien indice majoré	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.036	[FP] Ancienne nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.037	[FP] Ancien indice brut d'origine	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.038	[FP] Ancien indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.039	[FP] Ancien ancien employeur public	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.040	[FP] Ancien indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.041	[FP] Ancien indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.042	[FP] Ancien maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.043	Ancien taux de service actif	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.044	Ancien niveau de rémunération	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.045	Ancien échelon	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.046	Ancien coefficient hiérarchique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.047	Ancien genre de navigation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.048	Ancien statut BOETH	C	N	N	N	N	N

		S21.G00.41.049	Ancien complément de dispositif de politique publique	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.050	Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.051	Ancienne catégorie de classement finale	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.052	Ancien code régime de base risque maladie	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.053	Ancien code régime de base risque vieillesse	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.054	Ancien identifiant du contrat d'engagement maritime	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.055	Ancien collègue (CNIEG)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.056	Ancienne forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.057	[FP] Ancien type de détachement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.058	Ancien positionnement dans la convention collective	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.059	Ancien code régime de base risque accident du travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.060	Ancien statut d'emploi du salarié	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.061	Ancien code emplois multiples	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.062	Ancien code employeurs multiples	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.063	Ancien grade	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.064	[FP] Ancien indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.065	Ancien FINESS géographique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.44	Assujettissement fiscal	S21.G00.44.001	Code taxe	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.002	Montant	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	C	N	N	N	N	N
S21.G00.50	Versement Individu	S21.G00.50.001	Date de versement	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	O	O	N	N	I	N

		S21.G00.50.003	Numéro de versement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.50.004	Montant net versé	O	O	N	N	I	N
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	O	I	N	N	I	N
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.010	Numéro du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.011	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.012	Nombre d'heures	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.013	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.51.015	Taux de conduite centrale nucléaire	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.016	Taux de majoration	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.019	Taux de rémunération cotisée	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.020	Taux de majoration ex-apprenti/ex-élève	C	I	N	N	I	N
S21.G00.52	Prime, gratification et indemnité	S21.G00.52.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.002	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.52.006	Numéro du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	C	C	N	N	C	N

S21.G00.53	Activité	S21.G00.53.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.53.002	Mesure	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.53.003	Unité de mesure	C	C	N	N	C	N
S21.G00.54	Autre élément de revenu brut	S21.G00.54.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.54.002	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	C	C	N	N	C	N
S21.G00.55	Composant de versement	S21.G00.55.001	Montant versé	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.002	Type de population	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.003	Code d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.004	Période d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.56	Régularisation de prélèvement à la source	S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N

S21.G00.60	Arrêt de travail	S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	O	N	O	O	O	N
		S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	O	N	O	O	O	N
		S21.G00.60.003	Date de fin prévisionnelle	O	N	O	O	O	N
		S21.G00.60.004	Subrogation	C	N	O	I	I	N
		S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.007	IBAN	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.008	BIC	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.010	Date de la reprise	C	N	C	O	C	N
		S21.G00.60.011	Motif de la reprise	C	N	C	O	C	N
		S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	I	N	C	C	I	N
		S21.G00.60.600	SIRET Centralisateur	C	N	C	C	I	N
S21.G00.62	Fin de contrat	S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	C	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.008	Transaction en cours	I	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.014	Statut particulier du salarié	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.016	Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	C	I	N	N	I	N

		S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	I	I	N	N	O	N
S21.G00.63	Préavis de fin de contrat	S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	N	O	N	N	O	N
		S21.G00.63.002	Date de début de préavis	N	C	N	N	C	N
		S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	N	C	N	N	C	N
S21.G00.65	Autre suspension de l'exécution du contrat	S21.G00.65.001	Motif de suspension	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	O	N	N	N	O	I
		S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	C	N	N	N	I	C
		S21.G00.65.005	Nombre de jours ouvrés de suspension	C	N	N	N	C	C
S21.G00.66	Temps partiel Thérapeutique	S21.G00.66.001	Date de début	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.002	Date de fin	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.003	Montant	O	N	N	N	N	N
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance	S21.G00.70.004	Code option retenue par le salarié	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.005	Code population de rattachement	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.007	Nombre d'enfants à charge	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.008	Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin, ...)	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.009	Nombre d'ayants-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.010	Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux...)	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.011	Nombre d'enfants ayants-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	O	N	N	N	O	I
		S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	C	N	N	N	C	C
S21.G00.71	Retraite complémentaire	S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	C	I	N	N	I	N

S21.G00.72	Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.73	Ayant-droit	S21.G00.73.001	Régime local Alsace-Moselle	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.002	Code option	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.003	Type	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.005	Date de naissance	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.006	Nom de famille	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.008	NIR ouvrant-droit régime de base maladie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.009	Prénoms	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.010	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	N	C	C
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.001	Code de base assujettie	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.004	Montant	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.78.006	Numéro du contrat	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	I	N
S21.G00.79	Composant de base assujettie	S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.79.004	Montant de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.001	Code de cotisation	O	N	N	N	O	N

		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.004	Montant de cotisation	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.005	Code INSEE commune	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	C	N	N	N	C	N
S21.G00.82	Cotisation établissement	S21.G00.82.001	Valeur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.002	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.83	Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
S21.G00.84	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire	S21.G00.84.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.85	Lieu de travail ou établissement utilisateur	S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.85.002	Code APET	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.004	Code postal	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.005	Localité	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.006	Code Pays	C	N	N	N	C	C

		S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.010	Nature juridique	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.85.011	Code INSEE commune	C	N	N	N	C	C
S21.G00.86	Ancienneté	S21.G00.86.001	Type	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.002	Unité de mesure	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.003	Valeur	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.005	Numéro du contrat	O	N	N	N	O	O
S21.G00.95	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse	S21.G00.95.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S89.G00.32	Bénéficiaire des honoraires	S89.G00.32.001	Profession ou qualité	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.002	Nom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.004	Siren du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.007	Complément de localisation de la construction	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.009	Code INSEE de la commune	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.32.011	Code postal	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.012	Localité	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.013	Code pays	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.014	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.015	Code taux réduit ou dispense de retenue à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.016	Montant TVA droits d'auteurs	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.33	Avantages en nature	S89.G00.33.001	Code type avantage en nature	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.33.002	Montant avantage en nature	O	N	N	N	N	N
S89.G00.35	Prise en charge des indemnités	S89.G00.35.001	Code modalité de prise en charge des indemnités	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.35.002	Montant de l'indemnité	O	N	N	N	N	N
S89.G00.43	Rémunérations	S89.G00.43.001	Code type de la rémunération	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.43.002	Montant de la rémunération	O	N	N	N	N	N
S89.G00.67	Droit supplémentaire acquis au titre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies	S89.G00.67.001	NIR	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.003	Montant de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.004	Pourcentage de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.87	Actions gratuites	S89.G00.87.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.002	Nombre d'actions	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.005	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.88	Options sur titres (stock options)	S89.G00.88.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.002	Nombre d'options	O	N	N	N	N	N

		S89.G00.88.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.004	Prix de souscription de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.006	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.89	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)	S89.G00.89.001	Nombre de titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.002	Prix d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.003	Valeur unitaire des titres au jour de l'exercice des bons	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.004	Fraction du gain de source française	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.006	Durée d'exercice de l'activité du bénéficiaire dans l'entreprise	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.91	Individu non salarié	S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.002	Nom de famille	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.003	Nom d'usage	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.004	Prénoms	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.005	Sexe	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.006	Date de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.007	Lieu de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.009	Code postal	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.010	Localité	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.011	Code pays	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.012	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	C

		S89.G00.91.013	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.014	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.015	Adresse mél	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.016	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.017	Statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.019	Code département de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.020	Code pays de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	C
S89.G00.92	Bases spécifiques individu non salarié	S89.G00.92.001	Type	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.002	Code de base spécifique	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.003	Montant	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.011	Date de versement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N

S89.G00.93	Régularisation de prélèvement à la source	S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.003	Régularisation du montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.004	Montant net fiscal du revenu versé le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.010	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.013	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
S89.G00.94	Cotisation Individu non salarié	S89.G00.94.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.94.002	Montant de cotisation	O	N	N	N	N	N
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	O	O	O	O	O	O
		S90.G00.90.002	Nombre de DSN	O	O	O	O	O	O

Après

Bloc		Rubrique		01 - DSN mensuelle	02 - Signalement fin de	04 - Signalement arrêt de	05 - Signalement reprise	07 - Signalement fin de	08 - Signalement amorçage
Id bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique						
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.004	Code de conformité en pré-contrôle	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.007	Point de dépôt	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	O	O	O	O	O	O
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.005	Code postal	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.006	Localité	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.007	Code pays	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	C	C	C	C	C	C
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C	C	C	C

S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.001	Code civilité	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	O	O	O	O	O	O
		S10.G00.02.006	Adresse fax	C	C	C	C	C	C
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	O	I	I	I	I	I
		S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	I	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	O	O	O	O	O	O
		S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	O	I	I	I	I	I
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	C	C	C	C	C	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	O	O	I	I	O	I
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	I	I	I	I	I	O
		S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	I	I	I	I	I	C
S20.G00.07	Contact chez le déclaré	S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	O	N	O	O	O	O
		S20.G00.07.004	Type	O	N	O	O	O	O
S20.G00.08	Identifiant de l'organisme destinataire de la déclaration « Absence de rattachement pour le mois principal déclaré »	S20.G00.08.001	Code caisse	O	N	N	N	N	N
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.001	SIREN	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.06.002	NIC du siège	C	C	C	C	C	C

		S21.G00.06.003	Code APEN	O	I	I	I	O	I
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.005	Code postal	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.006	Localité	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.009	Effectif moyen de l'entreprise au 31 décembre	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.06.010	Code pays	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.06.015	Code convention collective applicable	C	I	I	I	I	I
S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.001	NIC	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.11.002	Code APET	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.004	Code postal	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.005	Localité	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.11.008	Effectif de fin de période déclarée de l'établissement	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.009	Type de rémunération soumise à contributions d'Assurance chômage pour expatriés	C	C	I	I	C	I
		S21.G00.11.015	Code pays	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	C	I	I	I	C	I
		S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.020	Date d'effet de la sortie du dispositif TESE/CEA	C	I	I	I	I	I
		S21.G00.11.022	Code convention collective principale	O	C	I	I	C	I
S21.G00.11.023	Opérateur de compétences (OPCO)	C	I	I	I	I	I		
		S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	I	I	I	I	I	
S21.G00.12	Coordonnées bancaires spécifiques	S21.G00.12.001	Type d'usage	O	N	N	N	N	O

		S21.G00.12.002	BIC	C	N	N	N	N	C
		S21.G00.12.003	IBAN	O	N	N	N	N	O
S21.G00.13	Complément OETH	S21.G00.13.001	Accord agréé OETH	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.002	Type BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance	S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.15.002	Code organisme de Prévoyance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.15.004	Personnel couvert	O	I	I	I	I	I
		S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	O	O	O	O	O	O
S21.G00.16	Changements destinataire Adhésion Prévoyance	S21.G00.16.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.002	Ancien Code organisme de Prévoyance	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.16.003	Ancien Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
S21.G00.20	Versement Organisme de Protection Sociale	S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.003	BIC	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.004	IBAN	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.22	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O	N	N	N
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations			C	N	N	N	N	N
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement			O	N	N	N	N	N
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement			O	N	N	N	N	N
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations			O	N	N	N	N	N

		S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.005	Montant de cotisation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.006	Code INSEE commune	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.002	Nom de famille	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.004	Prénoms	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.005	Sexe	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.009	Code postal	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.010	Localité	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.011	Code pays	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.013	Codification UE	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	C	C	C	C	C	C
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.023	Cumul emploi retraite	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.30.024	Niveau de formation le plus élevé obtenu par l'individu	C	I	I	I	I	C

		S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	C	I	I	I	I	C
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.009	Ancien nom de famille	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.010	Anciens prénoms	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	C	N	N	N	N	N
S21.G00.34	Compte Professionnel de Prévention (Ex-Pénibilité)	S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.34.002	Numéro du contrat	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.34.003	Année de rattachement	O	N	N	N	N	N
S21.G00.40	Contrat (Contrat de travail, convention, mandat)	S21.G00.40.001	Date de début du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.002	Statut du salarié (conventionnel)	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.004	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.006	Libellé de l'emploi	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.007	Nature du contrat	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.009	Numéro du contrat	O	O	O	O	O	O
		S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.013	Quotité de travail du contrat	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.016	Complément de base au régime obligatoire	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.017	Code convention collective applicable	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	O	C	C	C	O	O
		S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	O	I	I	I	O	O
		S21.G00.40.021	Motif de recours	C	I	I	I	C	C
		S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	C	C	I	I	C	C

S21.G00.40.023	Taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.024	Travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.025	Motif d'exclusion DSN	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.026	Statut d'emploi du salarié	O	O	I	I	O	O
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.028	Numéro interne employeur public	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	C	C	I	I	C	I
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	I	C	I	I	C	I
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.035	Code déléataire du risque maladie	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.036	Code emplois multiples	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.037	Code employeurs multiples	O	I	I	I	O	O
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	O	I	I	I	I	I
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	O	I	I	I	I	I
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.044	Salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.045	Rémunération au pourboire	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.048	Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant »	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.049	Numéro de licence entrepreneur spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.051	Statut organisateur spectacle	C	I	I	I	C	I
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.053	Nature du poste	C	I	I	I	I	C

S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.055	Taux de travail à temps partiel	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.056	Code catégorie de service	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.067	Genre de navigation	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.068	Taux de service actif	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.070	Echelon	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.072	Statut BOETH	C	I	I	I	C	C
S21.G00.40.073	Complément de dispositif de politique publique	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	C	I	I	I	I	I
S21.G00.40.077	Collège (CNIEG)	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	I	I	I	I	C
S21.G00.40.079	Grade	C	I	I	I	I	I

		S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	I	I	I	I	C
		S21.G00.40.081	FINESS géographique	C	I	I	I	I	I
S21.G00.41	Changements Contrat	S21.G00.41.001	Date de la modification	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.002	Ancien statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.003	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.004	Ancienne nature du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.005	Ancien dispositif de politique publique et conventionnel	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.006	Ancienne unité de mesure de la quotité de travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.007	Ancienne quotité de travail du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.008	Ancienne modalité d'exercice du temps de travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.010	Ancien complément de base au régime obligatoire	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.011	Ancien code convention collective applicable	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.012	SIRET ancien établissement d'affectation	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.013	Ancien identifiant du lieu de travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.014	Ancien numéro du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.016	Ancien motif de recours	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.017	Ancien taux de déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.018	Ancien travailleur à l'étranger au sens du code de la Sécurité Sociale	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.019	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.020	Ancien code complément PCS-ESE	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.022	Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.023	Ancien code caisse professionnelle de congés payés	C	N	N	N	N	N		
S21.G00.41.024	Ancien code risque accident du travail	C	N	N	N	N	N		
S21.G00.41.025	Ancien code statut catégoriel APECITA	C	N	N	N	N	N		
S21.G00.41.027	Ancien salarié à temps partiel cotisant à temps plein	C	N	N	N	N	N		
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	C	N	N	N	N	N		

S21.G00.41.029	[FP] Ancien code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.030	Ancienne nature du poste	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.031	[FP] Ancienne quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.032	Ancien taux de travail à temps partiel	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.033	Ancien code catégorie de service	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.034	[FP] Ancien indice brut	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.035	[FP] Ancien indice majoré	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.036	[FP] Ancienne nouvelle bonification indiciaire (NBI)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.037	[FP] Ancien indice brut d'origine	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.038	[FP] Ancien indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.039	[FP] Ancien ancien employeur public	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.040	[FP] Ancien indice brut d'origine ancien salarié employeur public	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.041	[FP] Ancien indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.042	[FP] Ancien maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.043	Ancien taux de service actif	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.044	Ancien niveau de rémunération	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.045	Ancien échelon	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.046	Ancien coefficient hiérarchique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.047	Ancien genre de navigation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.048	Ancien statut BOETH	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.049	Ancien complément de dispositif de politique publique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.050	Ancien cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.051	Ancienne catégorie de classement finale	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.052	Ancien code régime de base risque maladie	C	N	N	N	N	N
S21.G00.41.053	Ancien code régime de base risque vieillesse	C	N	N	N	N	N

		S21.G00.41.054	Ancien identifiant du contrat d'engagement maritime	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.055	Ancien collègue (CNIEG)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.056	Ancienne forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.057	[FP] Ancien type de détachement	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.058	Ancien positionnement dans la convention collective	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.059	Ancien code régime de base risque accident du travail	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.060	Ancien statut d'emploi du salarié	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.061	Ancien code emplois multiples	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.062	Ancien code employeurs multiples	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.063	Ancien grade	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.064	[FP] Ancien indice complément de traitement indiciaire (CTI)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.41.065	Ancien FINESS géographique	C	N	N	N	N	N
S21.G00.44	Assujettissement fiscal	S21.G00.44.001	Code taxe	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.002	Montant	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	C	N	N	N	N	N
S21.G00.45	Données précédemment déclarées	S21.G00.45.001	SIRET déclarant le contrat précédemment	N	N	N	N	C	N
		S21.G00.45.002	Numéro du contrat déclaré précédemment	N	N	N	N	C	N
S21.G00.50	Versement Individu	S21.G00.50.001	Date de versement	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	O	O	N	N	I	N
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.50.004	Montant net versé	O	O	N	N	I	N
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	O	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	I	N	N	I	N

		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	O	I	N	N	I	N
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.010	Numéro du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.011	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.012	Nombre d'heures	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.013	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.51.015	Taux de conduite centrale nucléaire	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.016	Taux de majoration	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.019	Taux de rémunération cotisée	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.51.020	Taux de majoration ex-apprenti/ex-élève	C	I	N	N	I	N
S21.G00.52	Prime, gratification et indemnité	S21.G00.52.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.002	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.52.006	Numéro du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	C	C	N	N	C	N
S21.G00.53	Activité	S21.G00.53.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.53.002	Mesure	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.53.003	Unité de mesure	C	C	N	N	C	N
S21.G00.54	Autre élément de revenu brut	S21.G00.54.001	Type	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.54.002	Montant	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	C	C	N	N	C	N
S21.G00.55	Composant de versement	S21.G00.55.001	Montant versé	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.002	Type de population	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.003	Code d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.004	Période d'affectation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N

S21.G00.56	Régularisation de prélèvement à la source	S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S21.G00.56.016	Correction de l'exonération des heures supplémentaires	I	N	N	N	N	N
S21.G00.60	Arrêt de travail	S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	O	N	O	O	O	N
		S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	O	N	O	O	O	N
		S21.G00.60.003	Date de fin prévisionnelle	O	N	O	O	O	N
		S21.G00.60.004	Subrogation	C	N	O	I	I	N
		S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.007	IBAN	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.008	BIC	C	N	C	I	I	N
		S21.G00.60.010	Date de la reprise	C	N	C	O	C	N
		S21.G00.60.011	Motif de la reprise	C	N	C	O	C	N
		S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	I	N	C	C	I	N
		S21.G00.60.600	SIRET Centralisateur	C	N	C	C	I	N
S21.G00.62	Fin de contrat	S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	I	C	N	N	C	N

		S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	C	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.008	Transaction en cours	I	O	N	N	O	N
		S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.014	Statut particulier du salarié	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.016	Maintien de l'affiliation du salarié au contrat collectif	C	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	I	C	N	N	C	N
		S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	C	I	N	N	I	N
		S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	I	I	N	N	O	N
S21.G00.63	Préavis de fin de contrat	S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	N	O	N	N	O	N
		S21.G00.63.002	Date de début de préavis	N	C	N	N	C	N
		S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	N	C	N	N	C	N
S21.G00.65	Autre suspension de l'exécution du contrat	S21.G00.65.001	Motif de suspension	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	O	N	N	N	O	I
		S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	C	N	N	N	I	C
		S21.G00.65.005	Nombre de jours ouvrés de suspension	C	N	N	N	C	C
S21.G00.66	Temps partiel Thérapeutique	S21.G00.66.001	Date de début	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.002	Date de fin	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.66.003	Montant	O	N	N	N	N	N
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance	S21.G00.70.004	Code option retenue par le salarié	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.005	Code population de rattachement	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.007	Nombre d'enfants à charge	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.008	Nombre d'adultes ayants-droit (conjoint, concubin, ...)	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.009	Nombre d'ayants-droit	C	N	N	N	C	C

		S21.G00.70.010	Nombre d'ayants-droit autres (ascendants, collatéraux...)	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.011	Nombre d'enfants ayants-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	O	N	N	N	O	I
		S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	C	N	N	N	C	C
S21.G00.71	Retraite complémentaire	S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	O	O	N	N	O	N
		S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	C	I	N	N	I	N
S21.G00.72	Affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.73	Ayant-droit	S21.G00.73.001	Régime local Alsace-Moselle	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.002	Code option	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.003	Type	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.005	Date de naissance	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.006	Nom de famille	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.008	NIR ouvrant-droit régime de base maladie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.009	Prénoms	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.73.010	Code organisme d'affiliation à l'assurance maladie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	C	N	N	N	C	C
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.001	Code de base assujettie	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.004	Montant	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.78.006	Numéro du contrat	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	I	N
S21.G00.79	Composant de base assujettie	S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.79.004	Montant de composant de base assujettie	O	N	N	N	N	N

		S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.001	Code de cotisation	O	N	N	N	O	N
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.004	Montant de cotisation	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.005	Code INSEE commune	C	N	N	N	C	N
		S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	I	N
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	C	N	N	N	C	N
S21.G00.82	Cotisation établissement	S21.G00.82.001	Valeur	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.002	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
S21.G00.83	Période d'affiliation à tort à un régime de retraite complémentaire	S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
S21.G00.84	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de retraite complémentaire	S21.G00.84.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.84.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.85	Lieu de travail ou établissement utilisateur	S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.85.002	Code APET	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.003	Numéro, extension, nature, libellé de voie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.004	Code postal	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.005	Localité	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.006	Code Pays	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.007	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	C	C

		S21.G00.85.008	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.009	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	C	C
		S21.G00.85.010	Nature juridique	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.85.011	Code INSEE commune	C	N	N	N	C	C
S21.G00.86	Ancienneté	S21.G00.86.001	Type	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.002	Unité de mesure	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.003	Valeur	O	N	N	N	O	O
		S21.G00.86.005	Numéro du contrat	O	N	N	N	O	O
S21.G00.95	Base assujettie déclarée à tort pour un régime de base risque maladie, AT/MP ou vieillesse	S21.G00.95.001	Code de base assujettie déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.004	Montant déclaré à tort	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.95.005	Numéro du contrat rattaché à la base assujettie déclarée à tort	C	N	N	N	N	N
S21.G00.98	Saisie administrative à tiers détenteur	S21.G00.98.001	Identifiant de la SATD	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.002	Etat de prise en compte de la SATD	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.003	Montant	O	N	N	N	N	N
		S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
S89.G00.32	Bénéficiaire des honoraires	S89.G00.32.001	Profession ou qualité	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.002	Nom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.004	Siren du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.007	Complément de localisation de la construction	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.009	Code INSEE de la commune	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.32.011	Code postal	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.012	Localité	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.013	Code pays	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.014	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.015	Code taux réduit ou dispense de retenue à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.016	Montant TVA droits d'auteurs	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.33	Avantages en nature	S89.G00.33.001	Code type avantage en nature	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.33.002	Montant avantage en nature	O	N	N	N	N	N
S89.G00.35	Prise en charge des indemnités	S89.G00.35.001	Code modalité de prise en charge des indemnités	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.35.002	Montant de l'indemnité	O	N	N	N	N	N
S89.G00.43	Rémunérations	S89.G00.43.001	Code type de la rémunération	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.43.002	Montant de la rémunération	O	N	N	N	N	N
S89.G00.67	Droit supplémentaire acquis au titre des régimes de retraite supplémentaire à prestations définies	S89.G00.67.001	NIR	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.003	Montant de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.004	Pourcentage de droit supplémentaire acquis	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	O	N	N	N	N	N
S89.G00.87	Actions gratuites	S89.G00.87.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.002	Nombre d'actions	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.005	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.88	Options sur titres (stock options)	S89.G00.88.001	Code contexte	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.002	Nombre d'options	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.003	Valeur unitaire de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.004	Prix de souscription de l'action	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.88.006	Date d'attribution	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.89	Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)	S89.G00.89.001	Nombre de titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.002	Prix d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.003	Valeur unitaire des titres au jour de l'exercice des bons	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.004	Fraction du gain de source française	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.006	Durée d'exercice de l'activité du bénéficiaire dans l'entreprise	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	N
S89.G00.91	Individu non salarié	S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.002	Nom de famille	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.003	Nom d'usage	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.004	Prénoms	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.005	Sexe	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.006	Date de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.007	Lieu de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.009	Code postal	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.010	Localité	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.011	Code pays	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.012	Code de distribution à l'étranger	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.013	Complément de la localisation de la construction	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.014	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.015	Adresse mél	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.016	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.017	Statut du salarié (conventionnel)	C	N	N	N	N	C

		S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N	N	N	C
		S89.G00.91.019	Code département de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.020	Code pays de naissance	O	N	N	N	N	O
		S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	C	N	N	N	N	C
S89.G00.92	Bases spécifiques individu non salarié	S89.G00.92.001	Type	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.002	Code de base spécifique	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.003	Montant	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.011	Date de versement	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.012	Montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.014	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	C	N	N	N	N	N
				S89.G00.92.016	Montant net versé	C	N	N	N
S89.G00.93	Régularisation de prélèvement à la source	S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.002	Type d'erreur	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.003	Régularisation du montant net fiscal du revenu versé	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.004	Montant net fiscal du revenu versé le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	C	N	N	N	N	N

		S89.G00.93.010	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit du montant net fiscal du revenu versé)	C	N	N	N	N	N
		S89.G00.93.013	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	N	N	N	N	N
S89.G00.94	Cotisation Individu non salarié	S89.G00.94.001	Code de cotisation	O	N	N	N	N	N
		S89.G00.94.002	Montant de cotisation	O	N	N	N	N	N
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	O	O	O	O	O	O
		S90.G00.90.002	Nombre de DSN	O	O	O	O	O	O

45. Tableau des invocations

Avant

Identifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	01 - DSN mensuelle	02 - Signalement fin de contrat de travail	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	CCH-12	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S20.G00.05.009	Identifiant métier	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-13	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-14	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.16.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.006	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui						
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui						

S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	SIG-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.002	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	SIG-20	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.40.030	Date d'adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	SIG-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.053	Nature du poste	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.079	Grade	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.081	FINESS géographique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-14	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.013	Montant	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-20	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-21	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-22	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-23	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-24	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-27	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-29	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-31	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-32	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-33	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-14	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.003	Code d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.004	Période d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-14	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non

S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-13	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	SIG-14	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	SIG-12	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-12	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.007	IBAN	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.008	BIC	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	CCH-11	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-13	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.011	Motif de la reprise	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	CCH-11	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-13	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-14	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-15	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-16	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.001	Motif de suspension	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.66.002	Date de fin	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.005	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.004	Montant	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-22	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.004	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.005	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.005	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.001	Profession ou qualité	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.011	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.012	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.87.005	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.009	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.019	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.011	Date de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.016	Montant net versé	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Après

Identifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	01 - DSN mensuelle	02 - Signalement fin de contrat de travail	04 - Signalement arrêt de travail	05 - Signalement reprise suite à arrêt de travail	07 - Signalement fin de contrat de travail unique	08 - Signalement amorçage
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.006	Identifiant de la déclaration annulée ou remplacée	CCH-12	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S20.G00.05.008	Champ de la déclaration	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S20.G00.05.009	Identifiant métier	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-13	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	CCH-14	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

S20.G00.05.012	Dernier SIRET connu pour ancien numéro de contrat	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.06.012	Implantation de l'entreprise	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.11.017	Nature juridique de l'employeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.11.019	Date d'effet de l'adhésion au dispositif TESE/CEA	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.11.024	Demande de sortie de la DSN	CCH-11	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-12	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.12.001	Type d'usage	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.13.003	Nombre BOETH externe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.13.004	Millésime de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.001	Référence du contrat de Prévoyance	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.003	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.15.005	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.16.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.008	Code délégataire de gestion	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.20.013	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.22.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.006	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.23.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui						
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui						
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui						
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui						
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui						

S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	SIG-13	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.30.025	Niveau de diplôme préparé par l'individu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.001	Facteur d'exposition	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.34.002	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	CCH-15	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.001	Date de début du contrat	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.003	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.005	Code complément PCS-ESE	SIG-20	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.008	Dispositif de politique publique et conventionnel	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.009	Numéro du contrat	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.010	Date de fin prévisionnelle du contrat	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.011	Unité de mesure de la quotité de travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.012	Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.014	Modalité d'exercice du temps de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.018	Code régime de base risque maladie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.019	Identifiant du lieu de travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.020	Code régime de base risque vieillesse	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.021	Motif de recours	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.022	Code caisse professionnelle de congés payés	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.027	Code affectation Assurance chômage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.029	Type de gestion de l'Assurance chômage	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.030	Date d'adhésion	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.031	Date de dénonciation	SIG-13	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.032	Date d'effet de la convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non

S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.033	Numéro de convention de gestion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.039	Code régime de base risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.040	Code risque accident du travail	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.041	Positionnement dans la convention collective	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.042	Code statut catégoriel APECITA	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.043	Taux de cotisation accident du travail	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.046	Identifiant de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.40.050	Numéro objet spectacle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.40.052	[FP] Code complément PCS-ESE pour la fonction publique d'Etat (NNE)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.053	Nature du poste	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.054	[FP] Quotité de travail de référence de l'entreprise pour la catégorie de salarié dans l'hypothèse d'un poste à temps complet	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.057	[FP] Indice brut	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.058	[FP] Indice majoré	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.059	[FP] Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.060	[FP] Indice brut d'origine	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.061	[FP] Indice brut de cotisation dans un emploi supérieur (article 15)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.062	[FP] Ancien employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.063	[FP] Indice brut d'origine ancien salarié employeur public	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.064	[FP] Indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.065	[FP] Maintien du traitement d'origine d'un contractuel titulaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.066	[FP] Type de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui

S21.G00.40.069	Niveau de rémunération	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.071	Coefficient hiérarchique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.074	Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.075	Catégorie de classement finale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.076	Identifiant du contrat d'engagement maritime	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.078	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.079	Grade	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.080	[FP] Indice complément de traitement indiciaire (CTI)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.40.081	FINESS géographique	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.021	Ancienne date de début du contrat	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.41.028	Profondeur de recalcul de la paie	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.001	Code taxe	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.003	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.44.004	Motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.50.009	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.51.001	Date de début de période de paie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période de paie	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.010	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-14	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.011	Type	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.012	Nombre d'heures	SIG-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.013	Montant	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.51.014	[FP] Taux de rémunération de la situation administrative	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-20	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-21	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-22	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-23	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-24	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-27	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-29	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-31	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-32	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.001	Type	CCH-33	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.003	Date de début de la période de rattachement	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.004	Date de fin de la période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.52.007	Date de versement d'origine	SIG-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.53.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.53.002	Mesure	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.002	Mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-14	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.53.003	Unité de mesure	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.003	Code d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.004	Période d'affectation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.55.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	CCH-14	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.001	Motif de l'arrêt	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	SIG-14	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.60.002	Date du dernier jour travaillé	CCH-18	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.005	Date de début de subrogation	SIG-12	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.006	Date de fin de subrogation	CCH-12	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.007	IBAN	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.008	BIC	CCH-11	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	CCH-11	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.60.010	Date de la reprise	SIG-13	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.011	Motif de la reprise	CCH-12	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	CCH-11	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-13	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.60.012	Date de l'accident ou de la première constatation	SIG-14	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.001	Date de fin du contrat	SIG-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-13	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.002	Motif de la rupture du contrat	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.003	Date de notification de la rupture de contrat	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.004	Date de signature de la convention de rupture	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.005	Date d'engagement de la procédure de licenciement	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-15	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.006	Dernier jour travaillé et payé au salaire habituel	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.011	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul CSP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.013	Montant de l'indemnité de préavis qui aurait été versée	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.62.017	Modalité de déclaration de la fin du contrat d'usage	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.62.018	Nombre de mois de préavis utilisés dans le cadre du calcul PAP	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.62.019	Solde de congés acquis et non pris (ENIM)	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-12	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.001	Type réalisation et paiement du préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-11	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-15	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.002	Date de début de préavis	CCH-16	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-13	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.63.003	Date de fin de préavis	CCH-14	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.001	Motif de suspension	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.002	Date de début de la suspension	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.65.003	Date de fin de la suspension	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.65.004	[FP] Position de détachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S21.G00.66.002	Date de fin	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.012	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.013	Identifiant technique Adhésion	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.014	Date de début de l'affiliation	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.70.015	Date de fin de l'affiliation	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-12	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.002	Code régime Retraite Complémentaire	SIG-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.71.003	Référence adhésion employeur	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.001	Code régime Retraite Complémentaire déclaré à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non

S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.72.002	Référence adhésion employeur déclarée à tort	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.004	Date de début de rattachement à l'ouvrant-droit	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.73.005	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.73.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.73.011	Date de fin de rattachement à l'ouvrant-droit	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	SIG-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.001	Code de base assujettie	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	SIG-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.004	Montant	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.005	Identifiant technique Affiliation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.78.007	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.001	Type de composant de base assujettie	SIG-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.79.005	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non

S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.001	Code de cotisation	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.003	Montant d'assiette	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.004	Montant de cotisation	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.005	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
S21.G00.81.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-22	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-23	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.002	Code de cotisation	CCH-24	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.003	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.005	Référence réglementaire ou contractuelle	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.82.006	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.001	Date de début de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.83.002	Date de fin de période déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.002	Date de début de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.84.003	Date de fin de période de rattachement de la base déclarée à tort	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.001	Identifiant du lieu de travail ou de l'établissement utilisateur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.002	Code APET	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui

S21.G00.85.002	Code APET	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.004	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.005	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.85.011	Code INSEE commune	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.003	Valeur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.86.005	Numéro du contrat	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
S21.G00.98.004	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.001	Profession ou qualité	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.003	Prénom du bénéficiaire des honoraires	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.005	Nic du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.006	Raison sociale du bénéficiaire des honoraires	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.011	Code postal	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.012	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.32.017	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.001	NIR	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.002	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.67.005	Millésime de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.004	Fraction du gain d'acquisition de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.005	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.006	Date d'acquisition définitive	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.87.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.005	Fraction du gain de levée d'option de source française	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.006	Date d'attribution	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.007	Date de levée de l'option	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.008	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.88.009	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.005	Date d'acquisition des titres	SIG-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.007	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.89.008	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

S89.G00.91.009	Code postal	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.010	Localité	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.018	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.019	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
S89.G00.92.001	Type	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.001	Type	CCH-15	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.006	Montant net fiscal du revenu versé	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.007	Taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.008	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.009	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.010	Montant de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.011	Date de versement	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.013	Montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.015	Identifiant du CRM à l'origine de la régularisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.92.016	Montant net versé	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.001	Mois de l'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Non	Non	Non	Non	Non

S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-16	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-18	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.002	Type d'erreur	CCH-21	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.93.009	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-11	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
S89.G00.94.001	Code de cotisation	CCH-12	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non